

AQVITANIA

TOME 16

1999

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

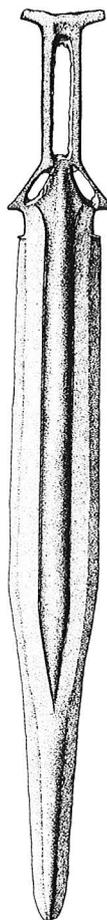
Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

SOMMAIRE



C. CHEVILLOT,

Dépôts de bronzes, pratiques de dépôt et occupation du sol en Périgord à l'Age du Bronze (XXIII^e au VIII^e siècle a.C.).

7

J.-P. BAIGL,

AVEC LA COLLABORATION DE J. GOMEZ DE SOTO, P. POIRIER, I. KÉROUANTON,
DESSINS DE É. BAYEN,
Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural
du premier Age du Fer.

31

J. HIERNARD,

AVEC LA COLLABORATION DE D. SIMON-HIERNARD,
Les Santons, les Helvètes et la Celtique d'Europe centrale.
Numismatique, archéologie et histoire.



93

A. VILLARET,

L'association de l'empereur et des dieux en Aquitaine.
Son rôle dans la société et les mentalités.

127

D. HOURCADE,

Les thermes de Chassenon (Charente): l'apport des fouilles récentes.

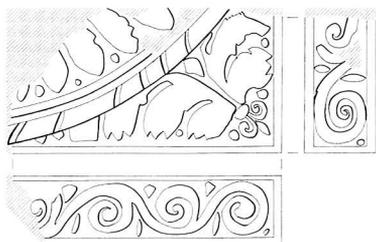
153

ANNEXE

P. POIRIER,

Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon :
l'apport de l'anthracologie.

179



A. BOUET, C. CARPONSIN-MARTIN,

Enfin un sanctuaire "rural" chez les Pétrucocores : Chamiers
(Dordogne).

183

235

ANNEXE 1

C. DOULAN,
Les sculptures de Chamiers.



245

ANNEXE 2

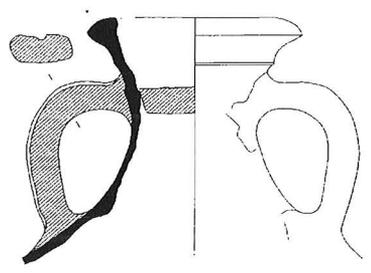
A. BARBET, S. HEIDET,
Stucs, peintures et *opus musivum* du site de Chamiers.

251

F. BERTHAULT,

Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux.

295



M^a. ROSARIO VALVERDE,

La monarchie visigode y su política matrimonial.
De Alarico I al fin del reino visigodo de Tolosa.

317

C. BALLARIN, A. BERDOY,

Les céramiques médiévales du site du Castérot à Sarron (Landes).

ANNEXE

339

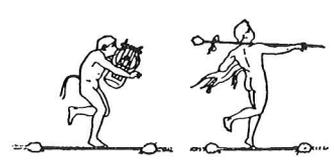
D. DUFOURNIER,

Résultats des analyses chimiques effectuées sur vingt échantillons céramiques
provenant de Sarron et Hontanx.

345

C. COUHADE,

Une intaille "au satyre"
provenant de la commune de Lectoure (Gers).



CHRONIQUE

357

A. BOUET,

Chronique thermale (1990-juin 1999).

Alain Bouet
Maître de Conférences
Université de Bordeaux III
Ausonius

Catherine Carponsin-Martin
Chercheur associé
Ausonius

Enfin un sanctuaire “rural” chez les Pétrucos : Chamiers (Dordogne)

*“Périgueux valait la peine d’un voyage et mé-
ritait un long séjour. Plus qu’aucune cité de
la bordure des montagnes, celle-ci avait le dé-
sir de faire grand, d’agir, de bâtir...”*

Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*,
VI, 395.

RÉSUMÉ

Le site de Chamiers, à proximité de Périgueux, a été interprété depuis sa fouille en 1886 comme une vaste *villa*. Bien que rare, la documentation ancienne est suffisamment éloquente pour proposer une nouvelle interprétation : celle d'un sanctuaire autour duquel s'étendait peut-être une petite agglomération comprenant au moins deux édifices thermaux. Le site, fréquenté dès le début du 1^{er} s. p.C., semble être abandonné vers la fin du II^e s.

ABSTRACT

The Chamiers site, close to Périgueux, has been interpreted ever since the excavation of 1886, as a large *villa*. Although rare, the old documents are sufficiently eloquent to suggest a new interpretation : that of a sanctuary around which was spread a small community comprising at least two buildings for baths. The site which was occupied from the beginning of the 1st century A. D. seems to have been abandoned towards the end of the 2nd century.

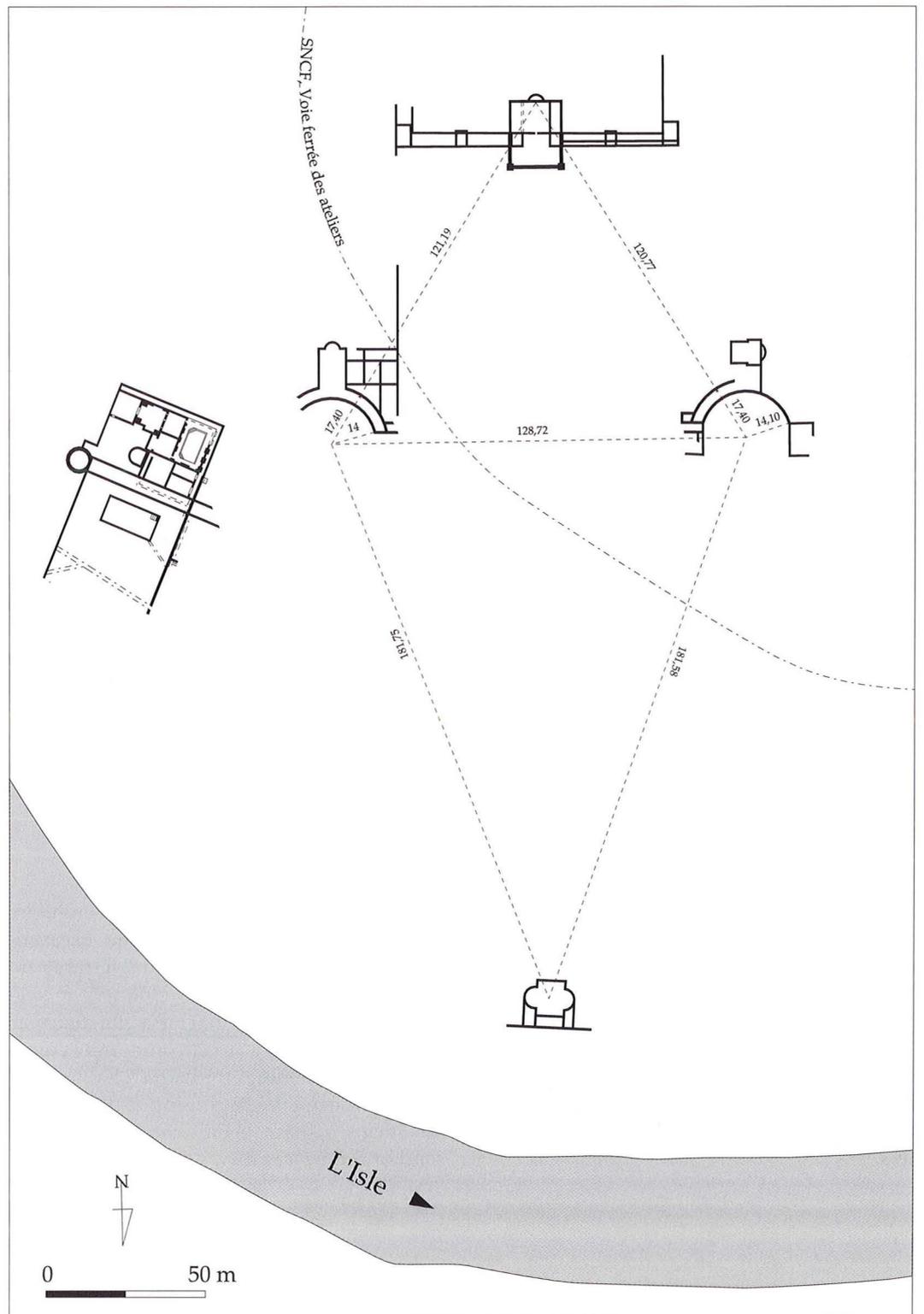


Fig. 1 : Chamiers : plan général du site
 (d'après plan Ch. Durand, Service Régional de l'Archéologie, Bordeaux et Michel 1991, pl. 1).

Le site de Chamiers (Dordogne) se trouve à deux kilomètres au nord-ouest du centre de Périgueux, dans un méandre de l'Isle, sur une petite terrasse dominant le cours d'eau. L'hypothèse d'une occupation antique en ce lieu a été envisagée dès 1826¹ mais ce n'est que le 10 avril 1886² que les premiers vestiges ont été mis au jour, à la suite d'une plantation d'arbres. L'engouement pour les découvertes fut immédiat et, dans les semaines qui suivirent, la plupart des vestiges furent déblayés par M. Hardy, puis Ch. Durand, de la Société Historique et Archéologique du Périgord. Les fouilleurs mirent l'accent sur le bâtiment thermal oriental dans lequel un grand bassin chauffé attira particulièrement leur attention. Il fit l'objet d'importantes restaurations, *praefurnium* et hypocauste étant remontés³. La piscine devait par la suite être protégée des intempéries⁴. Les vestiges étaient – au moins par endroits – relativement bien conservés, jusqu'à 2 m de haut⁵. Les recherches se ralentirent par la suite. Menées par les propriétaires des terrains, elles ne firent pas l'objet d'un relevé, mais de simples comptes-rendus (1900). Hormis quelques découvertes ponctuelles (1918), le site fut abandonné⁶ et détruit en partie en 1941 par l'implantation d'une voie ferrée puis, en 1957, par l'installation d'une base de l'OTAN. Les vestiges occupent une superficie de 6 ha⁷. En 1989, une petite dizaine de sondages ont été réalisés : deux dans le secteur des thermes orientaux ont mis au jour des niveaux antiques, les autres, plus à l'est, n'ont rencontré que le sol naturel, preuve que les bains étaient en bordure du site.

Dès 1886, M. Hardy⁸ proposait à titre d'hypothèse de voir dans ces ruines les restes d'une grande *villa*, hypothèse retenue jusqu'à nos jours par tous les auteurs⁹, excepté M. Fincker et Fr. Tassaux qui évoquent la possibilité d'un

sanctuaire¹⁰. La reprise de la documentation existante (plan¹¹, photographies, matériel archéologique) et l'élaboration de dossiers comparatifs permettent une interprétation différente de celle généralement admise, transformant de façon radicale la vision des environs du chef-lieu des Pétrucos et faisant entrer Chamiers dans une série originale de sanctuaires "ruraux"¹².

Les vestiges correspondent à un édifice thermal à l'est, une construction rectiligne au sud, deux portiques semi-circulaires au nord et, au delà, vers la rivière, un ensemble dégagé partiellement (fig. 1)¹³.

I. LES THERMES

Le bâtiment thermal est le monument sur lequel on possède le plus de documentation car il a fait l'objet d'une attention particulière de la part des fouilleurs. Seuls sont conservés un plan général du site au 1/1000^e¹⁴, une série de photographies et quelques relevés de détail.

1.1. Organisation générale

Les thermes ont une orientation différente de celle des autres monuments. Le bloc correspondant aux salles thermales est totalement connu, ce qui n'est pas le cas de la limite nord de la palestre (fig. 2). L'édifice est construit en petit appareil régulier, sans assise de briques. De plan quadrangulaire (34,50 x 65 m¹⁵) hormis l'excroissance d'une salle circulaire, il a une superficie de 2 285 m². Les salles du bain

10. Fincker & Tassaux 1992, 46.

11. Le plan reproduit fig. 1 est le seul en notre possession. Il n'existe aucun relevé en élévation des monuments, ni aucune coupe. Les essais d'évolution des bâtiments – notamment de la zone centrale – ne sont issus que de l'interprétation de ce plan.

12. Nous tenons à remercier D. Barraud, Conservateur Régional de l'Archéologie et Cl. Girardy-Caillat, Ingénieur d'Études, qui nous ont donné toute facilité pour l'étude de ce site. Merci également à É. Pénisson, conservateur du Musée du Périgord, qui a mis à notre disposition tout le mobilier détenu par le musée. Malgré l'accord du Père Pomarède, Président de la Société Historique et Archéologique du Périgord que nous remercions, il ne nous a pas été possible d'accéder aux archives de la Société détenues par un de ses membres.

13. À l'exception de la fig. 26, toutes les figures représentant des plans ont été uniformisées et retravaillées sur informatique.

14. Du fait de la petite taille du plan, les mesures données dans ce texte ne peuvent être qu'approximatives.

15. Les dimensions données par P. Barrière (90 x 40 m) (Barrière 1930, 166) et reprises par la suite (Tobie 1978, 33 ; Gaillard 1997, 108) résultent d'une mauvaise lecture du document initial.

1. De Taillefer 1826, 9.

2. *La petite Gironde*, 11 avril 1886.

3. Hardy 1886, 433.

4. Ladevi-Roche 1887.

5. De Fayolle 1886, 176. Il faut sans doute y inclure les fondations.

6. En 1930, les vestiges sont à peu près détruits (Barrière 1930, 167).

7. De Fayolle 1886, 176.

8. Hardy 1886, 179.

9. Carrère 1988, 31-32 ; Michel 1991, 562 ; Millereux-Le Bechenec 1998, 482-483 ; Michel 1999.

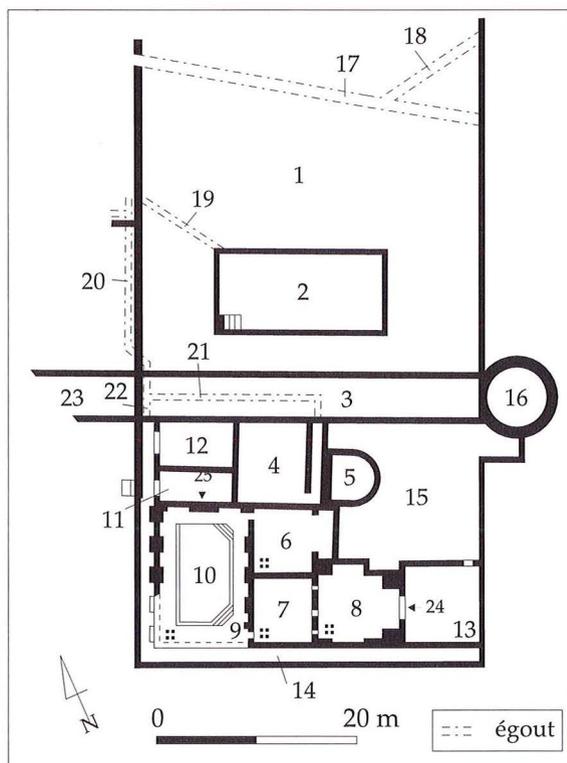


Fig. 2 : Chamiers : les thermes de l'Est
(d'après plan Ch. Durand,
Service Régional de l'Archéologie, Bordeaux).

occupent la partie sud, la palestre celle du nord. Le plan peut être aisément interprété bien qu'il ne fasse l'objet d'aucune description.

1.1.1. Les pièces du bain

Les dix espaces couverts occupent 877,50 m². Cinq constituent l'itinéraire du baigneur, quatre sont liés au service, un est indéterminé. Les salles chauffées sont regroupées sur la façade sud, les autres sont au nord. La baigneur devait entrer dans les pièces thermales depuis l'espace 4. La salle, de 76,20 m², comprend un bassin absidal 5 de 12,45 m² – en saillie sur sa paroi orientale – pavé de "pierre lithographique"¹⁶ posée sur une couche de béton. La structure 21, parallèle à la marche-margelle représentée en plan, correspond à l'égout qui vidange la cuve. Il se retrouve

16. Hardy 1886, 179.

ensuite sous l'espace 3 où il fait un coude à angle droit avant de rejoindre une autre évacuation perpendiculaire et de longer, à l'extérieur, le mur de la palestre, en direction de la rivière. Cette salle 4 est le *frigidarium* avec sa *piscina* 5, la salle du bain froid et son bassin d'immersion.

Plus au sud, se trouve la pièce 6, de 41,50 m², comprenant dans sa partie orientale un renforcement de 5,50 m² délimité par deux piédroits. La porte faisant communiquer cette salle avec la précédente a disparu du fait de l'arasement du mur mitoyen. Toutefois, un cliché du marquis de Fayolle¹⁷ permet de voir que l'ouverture se situait probablement dans l'axe de la salle, à l'endroit où la paroi est la plus arasée. Une porte mettait en communication cet espace avec la pièce 7, une autre, avec 9¹⁸. Le cliché du marquis de Fayolle montre que cette salle se trouve au même niveau que le *frigidarium* et l'on pourrait penser qu'elle n'était pas chauffée. Cependant, un examen plus approfondi permet de distinguer des irrégularités de la surface ; il ne s'agit pas d'un sol mais du sommet du comblement de l'hypocauste, la pièce n'ayant pas été vidée. On est donc en présence d'une pièce chauffée, ce que confirme la logique du plan¹⁹. Cette salle est le *tepidarium* comprenant un bassin dans la partie orientale (délimité par deux piédroits).

La salle suivante 7, de 33 m², est chauffée. Comme cela est visible sur le cliché, l'hypocauste a été déblayé²⁰. La porte ouvrant cet espace sur le précédent est connue. Il existe un autre accès avec la salle 9. Dans la paroi orientale, trois petites ouvertures donnent sur la salle 8 ; il s'agit de passages d'air chaud mettant en communication les deux chambres de chaleur. Il est donc sûr que cette salle était chauffée indirectement depuis 8. Il n'est pas exclu qu'un foyer ait alimenté directement la pièce 7²¹. Le seul emplacement

17. Michel 1991, cliché 20.

18. Les photos montrent nettement qu'il s'agit d'une porte et non pas d'un passage d'air chaud.

19. Aucun foyer n'est visible en plan. Ceci n'est pas la preuve de leur absence. En effet, les *praeurnia* ne sont pas toujours indiqués par l'auteur. Tel est le cas du *praeurnium* 25 de la salle 9. Ainsi, un foyer a pu exister dans la paroi orientale. Mais nous pensons que cette salle était plus vraisemblablement chauffée indirectement depuis l'espace 7.

20. C'est peut-être à cette pièce, ou à la suivante, qu'il faut rapporter la mention de pilettes d'hypocauste (*L'Avenir de la Dordogne*, 28 mai 1886).

21. Le plan ne le montre pas. Sur les *praeurnia* qui ne sont pas systématiquement représentés, voir note 19.



Fig. 3 : Chamiers : vue de la piscine 10 des thermes de l'est après restauration (cliché Ch. Durand, Musée du Périgord).

possible se trouve dans la paroi méridionale. Cet aménagement pourrait expliquer la présence du couloir coudé 14 qui contourne les salles chauffées et dans lequel pourrait se trouver le *praefurnium*. Si tel n'était pas le cas, le *tepidarium* 6, placé en fin du circuit chauffé, recevrait de l'air qui ne proviendrait que de la salle 8, et donc probablement bien refroidi. Considérant la superficie relativement importante de toutes les pièces sur hypocauste, le chauffage aurait été assez inefficace en l'absence de foyer dans l'espace 7. Cette salle, par son emplacement dans le bâtiment, doit être interprétée comme le *laconicum* ou étuve.

La salle 8 est chauffée par le *praefurnium* 24 ouvert dans sa paroi orientale. D'une superficie de 46,75 m², elle comprend deux renforcements, l'un, au nord, de 2,50 m², l'autre, à l'est, de 5,25 m². Il s'agit de l'emplacement de deux bassins dont celui situé à l'est est directement chauffé par le foyer. Les massifs d'angle de la pièce témoignent d'un voûtement d'arêtes. Cette salle est le *caldarium*, la salle du bain chaud, comprenant deux *solia* ou bassins d'immersion²².

La salle 9, à l'ouest des autres, est à l'origine la mieux conservée de toutes, ce qui a poussé les fouilleurs à la restaurer (fig. 3). On y parvient par les deux portes précédemment citées. Des contreforts renforcent le parement extérieur du mur ouest tandis que le parement intérieur des parois ouest et est présente des massifs



Fig. 4 : Chamiers : conduit d'évacuation des gaz chauds sous la piscine 10 des thermes de l'est (cliché Ch. Durand, Musée du Périgord).

quadrangulaires, témoignage d'un voûtement en berceau renforcé d'arcs-doubleaux. D'une superficie de 112,50 m², elle comprend en son centre une vaste piscine quadrangulaire 10 de 56,10 m²²³, profonde de 1,30 m²⁴, dans laquelle on descend par deux escaliers de quatre marches disposés dans les angles nord-est et sud-est. Sur trois des quatre côtés, court une banquette large de 0,40 m, haute de 0,65 m. Le fond était constitué de dalles de "pierre lithographique" en partie conservées. Seul le bassin est chauffé, la *suspensura* étant soutenue par cinquante pilettes²⁵ circulaires et carrées²⁶, visibles par endroit du fait de l'affaissement de cette dernière²⁷. Le reste de la salle ne l'était pas. Des passages d'air voûtés de briques²⁸, dont il est difficile de définir le nombre²⁹, assuraient l'évacuation des gaz chauds vers les murs périphériques (fig. 4). Ces gaz ne remontaient pas le long des parois grâce à des *tubuli* mais par des cheminées carrées emmurées, visibles sur le cliché du marquis de Fayolle au

22. Les deux baignoires semblent avoir été retrouvées (*La Petite Gironde*, 9 juin 1886).

23. 10,20 x 5,50 m. Ces mesures sont très fiables car un relevé du bassin a été fait au 1/50^e.

24. 1,30 m est également la profondeur de la grande *piscina* (9,30 m x 3,83 m) retrouvée en 1925 dans un *frigidarium* appartenant probablement à des thermes publics au sud-est de la tour de Vésone (Barrière 1930, 133).

25. Durand 1886, 354.

26. *L'Avenir de la Dordogne*, 6 mai 1886.

27. Un squelette a été retrouvé à 5 ou 6 m du *praefurnium* lors du démontage de la *suspensura*. Plutôt que d'imaginer qu'il s'agit d'un esclave mort étouffé en tentant de déboucher une cheminée (Hardy 1886, 166) ou d'un adolescent réfugié là pour fuir un danger, peut-être une invasion (Carrère 1988, 33), il faut sans doute y voir une tombe postérieure à l'abandon de l'édifice. Le secteur de la découverte correspond d'ailleurs à l'endroit où la *suspensura* est la plus endommagée.

28. De Laurière 1887.

29. Ils se retrouvent sur plusieurs clichés sans que l'on puisse toujours les situer précisément.

centre de chacun des contreforts des parois orientale et occidentale. Même constatation à deux endroits dans la paroi sud. Elles devaient s'élever jusqu'au sommet des murs.

L'alimentation en eau de la cuve a été dégagée dans la paroi est ; l'évacuation, à l'ouest, se jetait dans l'égout extérieur 22³⁰ passant sous le couloir avant de rejoindre la conduite 20 précédemment citée.

La pièce 11, de 21 m², est la chambre de chauffe de la salle 9. Le sol est en contrebas par rapport aux pièces de bain. Le plan fait état d'une porte dans la paroi ouest ouvrant sur le couloir 14, mais elle n'apparaît pas sur une vue en perspective réalisée par Ch. Durand (fig. 5). Le *praefurnium* ouvert dans la paroi sud, non représenté sur le plan général, peut être étudié de façon précise grâce au dessin. Il a fait l'objet d'une restauration, les claveaux ayant été totalement retrouvés³¹. L'ouverture de 2,32 m de large est voûtée. Il s'agit d'un arc de décharge sous lequel est installé le *praefurnium* large d'environ 0,90 m, dont les restes sont encore visibles sur la vue en perspective. Ce système évitait que le poids de la paroi ne soit supporté par le linteau du *praefurnium*. Il permettait de refaire le foyer lorsqu'il était trop endommagé,

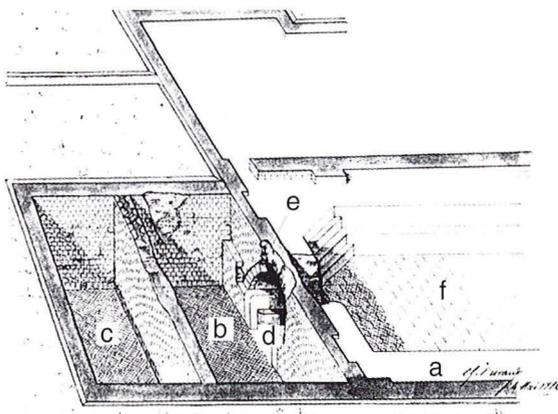


Fig. 5 : Chamiers : vue en perspective depuis l'Ouest des salles 10-11-12 des thermes de l'est (dessin Ch. Durand, Musée du Périgord).

a : salle 10 ; b : salle 11 ; c : salle 12 ; d : praefurnium ;
e : arc de décharge ; f : bassin.

sans avoir à détruire le mur. Les clichés montrent clairement que l'arc, qui s'élève assez haut, laisse un espace entre sa flèche et le fond du bassin 10. Aussi peut-on se demander s'il ne recevait pas une *testudo alvei* qui renforçait le chauffage de la piscine. Ceci pourrait être confirmé par l'absence de la banquette du bassin du côté du *praefurnium*.

La salle 12, de 31,50 m², située au nord de la précédente, est également accessible depuis le couloir 14³². En l'absence d'aménagement particulier, sa fonction est difficile à déterminer. Vu la proximité de la chambre de chauffe 11, il peut s'agir d'une réserve à bois.

L'espace 14 est un couloir de 1,50 m de large qui contourne sur deux côtés le bâtiment de bain. On y accédait probablement depuis l'extrémité ouest de l'espace 3. Hormis l'accès aux salles 11 et 12, il a pu accueillir l'hypothétique *praefurnium* de la salle 7.

La salle 13, de 52,50 m² est une autre chambre de chauffe recevant le *praefurnium* 24 du *caldarium* 8. On y accédait par une porte ouverte dans sa paroi nord. Aucune description n'est fournie par les fouilleurs mais on peut penser, vu la largeur du foyer – environ 2,50 m – qu'il était du même type que celui de la salle au bassin chauffé. N'aurait alors été représenté en plan que l'arc de décharge sous lequel il était aménagé.

Il reste en suspens le problème de la salle 15. Doit-on l'interpréter comme une pièce destinée aux baigneurs ou comme un espace de service ? Le fait que la *piscina* 5 soit décentrée, permettant ainsi l'aménagement d'une porte vers le *frigidarium*, va dans le sens de la première hypothèse. Cette salle pourrait alors être un *apodyterium*, vestiaire précédant la salle du bain froid. Plusieurs arguments nous font préférer l'hypothèse d'une chambre de service. Le premier concerne le plan non régulier de la pièce. On y retrouve en négatif une partie du plan des autres espaces comme la *piscina* ou le bassin du *caldarium*. D'autre part, la salle présente un renfoncement difficilement explicable dans son angle nord-est, peut-être lié à la pièce circulaire 16 sur laquelle il faudra revenir. Il est possible que cet aménagement corresponde à

30. Hardy 1886, 434.

31. Hardy 1886, 179 ; Durand 1886, 354.

32. Comme pour la salle 11, la porte est représentée sur le plan général, mais pas sur le relevé en perspective.

l'existence d'un *praefurnium* pour cette salle. Le décentrage de la *piscina* pourrait s'expliquer par la présence d'une porte mettant en communication la zone de service et les salles du bain, comme cela est très courant dans les thermes privés ou publics³³. Vu sa superficie, la salle a pu servir de réserve à bois. On pouvait y parvenir depuis le portique 3 ou, directement, depuis l'extérieur du bâtiment.

Les salles thermales forment un édifice à itinéraire rétrograde³⁴ à deux pièces intermédiaires entre *frigidarium* et *caldarium*. Le baigneur traversait ainsi à l'aller et au retour les mêmes pièces.

1.1.2. La palestres

La partie nord est occupée par la palestres 1 et ses annexes. La limite septentrionale n'étant pas connue, sa superficie est d'au moins 1 407,50 m². Elle comprend, le long des pièces de bain, un portique 3, large de 4 m. Dans la partie sud de la zone découverte, se trouve une *natio* 2, de 120 m² (16 x 7,50 m), accessible par un escalier situé dans son angle sud-ouest. Celle-ci se vidangeait par l'égout 19 se jetant dans la canalisation 20 déjà évoquée. La partie nord est traversée par deux évacuations 17-18, de nature indéterminée.

Une seule pièce 16, de 28 m², est en relation avec cette palestres. De forme circulaire³⁵, elle était accessible depuis le portique. Ses murs sont plus épais que tous les autres, ce qui pourrait témoigner d'un voûtement en coupole. Comme pour la plupart des autres espaces, on n'en possède pas de description. Cependant, comme on l'a vu précédemment, le décrochement dans la salle 15 pourrait correspondre à l'emplacement d'un foyer chauffant la salle. Cette pièce circulaire fait partie d'une série d'espaces en relation avec le *frigidarium*, les pièces chauffées ou la palestres. Nous ne prendrons en compte que les ensembles gallo-romains les plus proches architecturalement de la construction de Chamiers, les autres ayant déjà été étudiés par

ailleurs³⁶. L'exemple le plus ressemblant est celui fouillé durant l'été 1998 sur le site du "Fâ" à Barzan (Charente-Maritime)³⁷ où la pièce circulaire XIII de 23 m² devait donner directement sous un des portiques de la palestres (fig. 6a). On a le même aménagement dans les thermes du Centre hospitalier d'Évreux (Eure)³⁸ (fig. 6b). Le bâtiment, mis en place entre 185 et 210 p.C., comprend une salle octogonale 5 de 38,40 m² placée dans l'axe du portique de la palestres, donc dans une position strictement identique à l'exemple de Chamiers. La seule différence réside dans l'absence avérée d'hypocauste. Autre exemple relativement proche : celui des thermes du Vieil-Évreux (Eure) (fig. 6c). Les pièces circulaires 14 appartiennent aux réaménagements de l'état 2, non datés, mais à placer entre le début du II^e s. et la fin du III^e s. D'une superficie de 128,67 m², on y parvenait depuis un petit espace, probablement l'*apodyterium*³⁹. Chaque salle était chauffée par un *praefurnium* dont la chambre de chauffe se trouve dans une position tout à fait semblable à celle – possible – de Chamiers. On note que les deux bâtiments présentant la même pièce caractéristique sont très proches géographiquement et sont peut-être issus, pour cet aménagement, d'un même carton originel⁴⁰.

La fonction de ces salles reste à définir. Pour l'ensemble d'Évreux, les hypothèses les plus solides concernent un *unctorium* de sortie-salle où les baigneurs recevaient une ultime onction d'huile, un *destrictarium* pour sportifs, salle où ils se nettoyaient au strigile, ou moins probablement un hall d'apparat monumental, un vestibule ou une chapelle⁴¹. La salle du Vieil-Évreux a été interprétée comme un *apodyterium* chauffé⁴² ou un *laconicum*⁴³. Il n'existe pas de preuve formelle quant à l'aménagement de la salle de Chamiers. Notre préférence va au *destrictarium* pour sportifs qui complète l'édifice dans lequel aucun

36. Bouet 1996, II, 75-79.

37. Fouilles sous la direction d'A. Bouet.

38. Aupert *et al* 1997 (Évreux), 28.

39. Cliquet *et al* 1996, 28-35 ; Bouet 1998b, 882-883.

40. La datation du monument d'Évreux pourrait alors être un indice pour la mise en place de l'état 2 de Vieil-Évreux.

41. Aupert *et al* 1997 (Évreux), 31-32.

42. Krencker & Krüger 1929, 249-250 ; Grenier 1960, 342-344.

43. Yégul 1992, 75.

33. Pour la Gaule Narbonnaise, voir Bouet 1996, I, 346. Pour l'Aquitaine, par exemple, Bouet 1997-1998.

34. Type Ia2.

35. 6 m de diamètre.

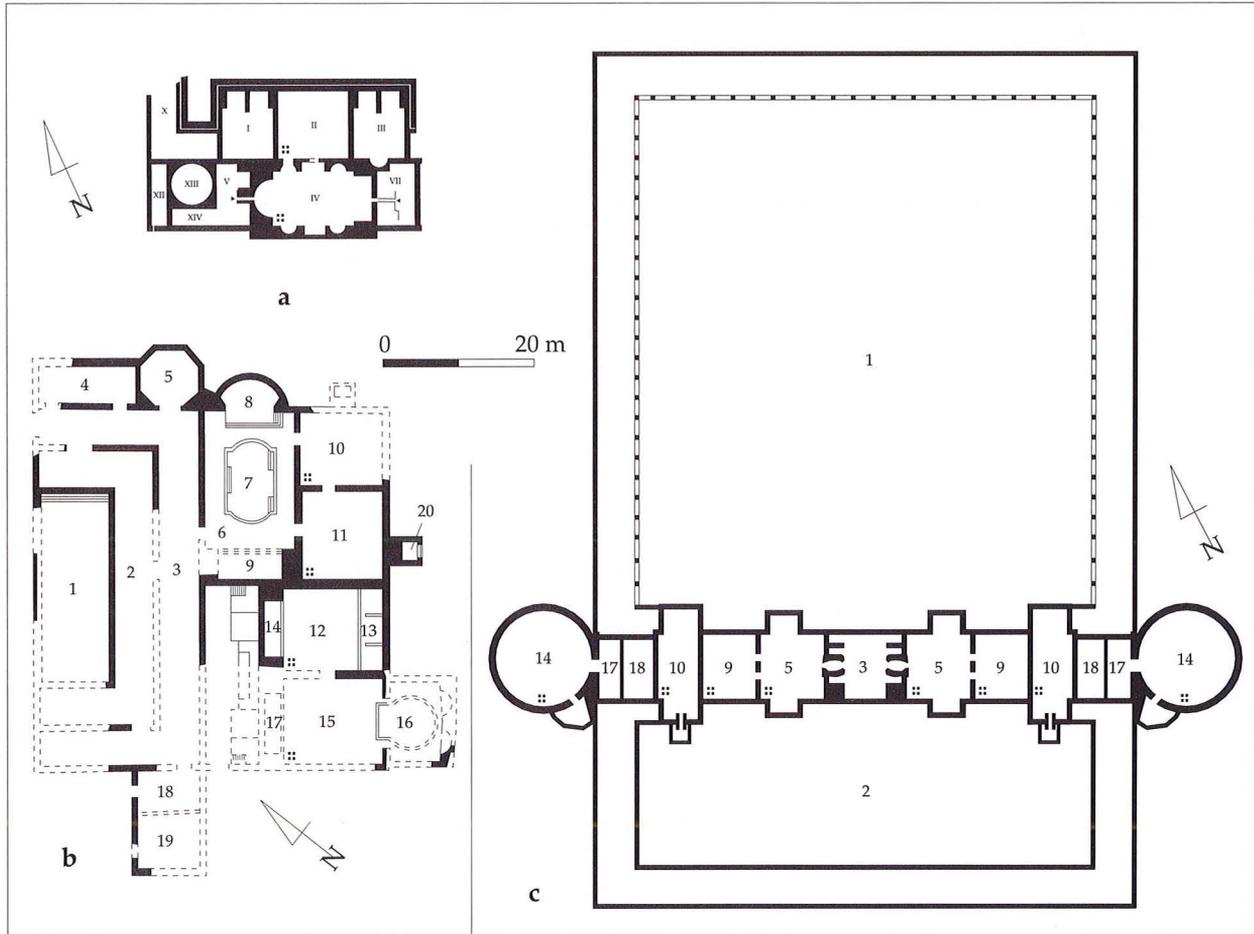


Fig. 6 : Plans de quelques ensembles thermaux à pièce circulaire.

a : Le "Fâ" à Barzan (plan A. Bouet) ; b : Centre Hospitalier d'Évreux (d'après Aupert et al. 1997 (Évreux), pl. hors texte) ; c : Vieil-Évreux (d'après Cliquet et al. 1996, fig. 35 et 37).

aménagement spécifique ne leur est réservé.

A l'est de la palestre de Chamiers, quelques murs ne peuvent pas être interprétés⁴⁴. Deux d'entre eux (23), parallèles, semblent prolonger le portique 3. Leur fonction est indéterminée.

Le plan de ces thermes est cohérent, mais il est possible qu'il ait subi des remaniements indécélables dans l'état actuel de la recherche.

1.2. Les matériaux de construction en terre cuite

Certaines découvertes appartiennent au système de chauffage de l'édifice.

– Briques carrées et circulaires supportant le bassin 10 (fig. 4). Les clichés pris après restauration montrent des pilettes constituées de quinze briques, coiffées d'une autre de taille plus importante, l'ensemble supportant les *bipedales* de la *suspensura*. On ne sait pas dans quelle mesure cette disposition correspond à la réalité ; en effet, les clichés pris avant restauration montrent des pilettes non conservées dans leur intégralité.

– *Tubulus* figurant sur trois clichés (fig. 7). Sa localisation dans les thermes n'est pas connue

44. L'un d'eux est édifié en grand appareil (*L'Avenir de la Dordogne*, 8 mai 1886).

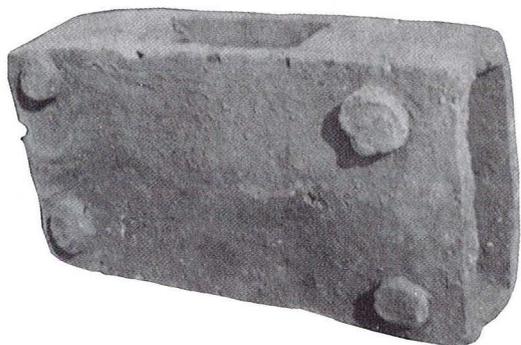


Fig. 7 : Chamiers : tubulus
(cliché Ch. Durand, Musée du Périgord).

mais on peut penser, comme on l'a vu précédemment, qu'il ne provenait pas de la salle 9. Haut de 0,51 m, large de 0,26 m pour une profondeur de 0,12 m, il présente une face striée pour l'adhérence du mortier tandis que celle opposée comprend quatre mamelons servant d'accroche dans l'enduit de la paroi. Cet aménagement est unique tant en Aquitaine qu'en Narbonnaise⁴⁵. A noter la très grande épaisseur des parois qui oscille entre 2 et 3 cm ainsi que la taille des ouvertures latérales : 17 x 5,5 cm. Cette dernière caractéristique laisse penser qu'il s'agit de *tubuli* disposés dans les angles d'une pièce, servant de cheminée pour l'évacuation des gaz chauds, la taille des ouvertures latérales facilitant leur circulation. Cela signifierait que la double cloison n'était pas constituée intégralement de *tubuli* mais de briques maintenues à l'aide de bobines. Un aménagement identique se trouve dans la *villa* de La Clémensanne à Taradeau (Var) où les quelques *tubuli* dégagés présentent la même caractéristique⁴⁶.

– Brique présentant un renflement cylindrique, interprétée comme une bonde⁴⁷. Il pourrait s'agir d'un fragment de *tubulus* identique au précédent ou d'une partie d'une *tegula mammata*.



Fig. 8 : Chamiers :
brique peignée
(cliché Ch. Durand,
Musée du
Périgord).

– Brique de 0,47 x 0,40 m, épaisse de 0,035 m, dont la face présente un peignage ondé permettant l'accrochage du mortier partiellement conservé (fig. 8). Ce peignage n'avait pas de fonction décorative⁴⁸. Il pourrait s'agir d'un élément de la double cloison chauffée.

1.3. Le décor

Quelques éléments appartiennent à la décoration des bains :

– Une base de colonne, malheureusement non conservée aujourd'hui⁴⁹ (fig. 9), présente un profil attique – les deux tores encadrant une scotie, solidaires de la plinthe – qui ne semble pas – d'après la photographie conservée – avoir été terminée mais seulement épannelée. Ce type de base est traditionnellement associé à des élévations toscanes lisses réalisées au tour. Aucune datation ne peut être apportée.

– Un fragment d'*opus musivum* dans le secteur de la salle 9⁵⁰. Cet élément très rare en Gaule, étudié par ailleurs⁵¹, allie *cardium edule*, tesselles blanches, rouges et petites boules de bleu égyptien fixées dans un mortier blanc. L'ensemble est datable au plus tard du milieu du 1^{er} s. p.C. Ce type de décor caractérise bien souvent les plafonds des *frigidaria*⁵².

– Deux éléments conservés au Musée du Périgord et qui utilisent également le bleu

45. Une partie des *tubuli* des thermes du Centre hospitalier d'Évreux, à l'inverse de ceux de Chamiers, ont leur face antérieure perforée à deux endroits, permettant au mortier de s'infiltrer et assurant ainsi un maintien efficace (Aupert *et al.* 1997 (Évreux), 63-64).

46. Dimensions des ouvertures latérales : 15,8 x 11,5 cm. Voir Bouet 1999, 46 et 51.

47. *L'Avenir de la Dordogne*, 8 mai 1886.

48. Bouet 1999, 165.

49. La description est de D. Tardy que nous remercions pour avoir bien voulu étudier ce bloc.

50. *L'Avenir de la Dordogne*, 3 mai 1886.

51. Voir annexe de A. Barbet et S. Heidet.

52. Barbet 1981.



Fig. 9 : Chamiers : base de colonne retrouvée dans les thermes de l'est (cliché Ch. Durand, Musée du Périgord).

Fig. 10 : Chamiers : fragment de mosaïque de plafond conservé au Musée du Périgord (cliché A. Bouet).



Fig. 11 : Chamiers : fragment de mosaïque conservé au Musée du Périgord (cliché A. Bouet).

égyptien pourraient se rattacher au précédent, bien que leur lieu de découverte demeure inconnu. Le premier est un morceau de mosaïque⁵³ constituée de tesselles blanches, bleu clair et de petites boules de bleu égyptien (fig. 10). Sa surface courbe évoque un plafond. La représentation consiste en une corne d'abondance enserrée dans un double cercle, lui-même pris dans un cadre de deux files de tesselles. Le second est trop modeste pour permettre d'identifier le décor⁵⁴ (fig. 11) ; on y distingue un aplat de tesselles rouges, un autre de boules de bleu égyptien et des lignes courbes de tesselles jaunes et blanches. Ces fragments ne trouvent pas de comparaison parmi les mosaïques connues en Aquitaine car les mosaïques de voûte sont peu nombreuses et fragmentaires, les ensembles les mieux conservés dans la *villa* de Séviac à Montréal (Gers) ou dans celle de Grandfond à Castelculier (Lot-et-Garonne) n'étant pas comparables par les matériaux ou le répertoire⁵⁵. La présence du bleu égyptien autorise une datation haute au début de l'Empire⁵⁶.

– Un fragment d'enduit peint représentant un échassier⁵⁷ (III^e style)⁵⁸, datable d'avant le milieu du I^{er} s. p.C.

1.4. Autres éléments provenant des thermes

Plusieurs découvertes ont été faites lors de la fouille des thermes :

– Lors du démontage de l'hypocauste de la salle 9, une cuillère en bronze ainsi qu'une statuette de Mercure du même métal⁵⁹. Ce type d'objet est relativement répandu, tant en milieu

rural qu'urbain. Une découverte du même genre – une statuette en bronze de Vénus – a été faite dans les thermes du Centre hospitalier d'Évreux. Probablement votive, elle aurait été déposée dans l'édifice en remerciement suite à une guérison⁶⁰. Le problème des ex-voto dans les thermes est un sujet largement débattu et controversé⁶¹. Leur présence dans un bâtiment ne suffit pas à en faire un sanctuaire guérisseur⁶². Le plan des thermes de Chamiers ne ressemble en rien à ceux des édifices à vocation curative. Les divinités guérisseuses n'utilisaient que rarement l'eau pour soigner et toujours de l'eau vierge et non domptée⁶³.

– Dans l'effondrement de la *suspensura* de la salle 9, une applique en os – haute de 6,7 cm, large de 4,5 cm, percée d'une ouverture carrée de 0,7 cm de côté- représentant une patte de lion⁶⁴ (fig. 12). Aucun élément de comparaison⁶⁵.

– Un pied en bronze de meuble ou plus probablement de trépied, haut de 8 cm, large de

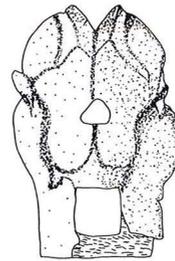


Fig. 12 : Chamiers : applique en os retrouvée dans les thermes de l'est et conservée au Musée du Périgord (dessin C. Carponsin-Martin)

53. Les tesselles recouvrent une surface de 21 cm x 22 cm. Elles sont prises dans un béton de tuileau conservé sur 33 cm x 38,5 cm. Il s'agit probablement du fragment en "lapis-lazuli avec intervalle de marbre dont les dessins figurent des cercles et des losanges" découvert en même temps que l'élément d'*opus musivum* cité dans *L'Écho de la Dordogne et de Vézère* du 9 mai 1886.

54. 13 x 8,5 cm.

55. Nous remercions C. Balmelle qui a bien voulu examiner cet élément. Le fragment décoré d'une corne d'abondance était daté jusqu'à maintenant de la fin du III^e ou du IV^e s. (Michel 1999).

56. Lavagne 1988, 430-432.

57. Mentionné en même temps que le pied de coffre en bronze (voir paragraphe 1.4) dont on connaît de façon certaine la provenance (*L'Écho de la Dordogne et de Vézère*, 31 mai 1886).

58. Voir notice d'A. Barbet et S. Heidet.

59. Hardy 1886, 259-260. Voir annexe de C. Doulan.

60. Aupert *et al.* 1997 (Évreux), 103.

61. Voir, par exemple, les oppositions entre Aupert 1991 et Scheid 1991.

62. Scheid 1991, 207-208 ; Scheid 1992, 29-32.

63. Scheid 1991, 208. Mercure est présent sur de nombreux sites curatifs d'Aquitaine, notamment dans la partie nord de la province (Grangé 1997, I, 145).

64. Hardy 1886, 435.

65. Nous remercions M. Feugère qui a bien voulu examiner cet objet.



Fig. 13 : Chamiers : pied en bronze orné d'un protomé de félin retrouvé dans les thermes de l'est et conservé au Musée du Périgord (cliché P. Dagand).

2,7 cm⁶⁶ (fig. 13). Il se compose d'un protomé que surmonte une patte griffue. L'animal n'est pas clairement identifiable ; il pourrait s'agir d'une panthère ou d'un lion. Une douille creuse, décorée de deux rangs de perles, surmonte l'ensemble. Cet élément entre dans une série d'objets relativement fréquents représentant des félins. Un élément assez semblable mais moins finement travaillé, haut de 7,5 cm, a été découvert dans la *villa* d'Anthée à Namur (Belgique)⁶⁷. Un autre à Trèves (Allemagne), haut de 9,9 cm, se rapproche plus de celui de Chamiers par la représentation de la patte⁶⁸. Autre exemple au Musée Calvet d'Avignon (Vaucluse)⁶⁹ ou, en plus stylisé, à Eisenberg (Allemagne) haut de 9,1 cm⁷⁰. Un protomé de lionne a été identifiée au Musée de Rabat (Maroc)⁷¹. Les représentations de panthère sont également fréquentes à Lousonna-Vidy (Suisse)⁷², Augst (Suisse)⁷³ ou aux musées

d'Autun (Saône-et-Loire)⁷⁴ et de Rabat⁷⁵. L'ensemble de ces objets n'est pas daté.

– Des crochets en fer servant au maintien des revêtements⁷⁶.

– Un robinet en grès (?)⁷⁷.

– Dans une des salles chauffées autres que celle à la piscine centrale, des fragments de peintures représentant des fleurs⁷⁸.

– Une mosaïque richement décorée d'arabesques⁷⁹.

– Des monnaies à l'effigie de Tibère⁸⁰, Néron et Faustine⁸¹.

1.5. L'alimentation en eau

L'alimentation en eau vive du bâtiment ne fait aucun doute. En effet, une source très abondante

66. Contrairement à ce qui a parfois été écrit, il ne s'agit pas d'un brûle-parfum (Michel 1991, 588 ; Michel 1999).

67. Feytmans-Faider 1979, 131.

68. Menzel 1966, 115-116 n°281.

69. Rolland 1965, 168.

70. Menzel 1960, 53 n°53.

71. Boube-Piccot 1975, 266 n°458.

72. Paunier *et al* 1987, 141, n°214.

73. Kaufmann-Heinimann 1977, 127 n° 204.

74. Lebel & Boucher 1975, 96.

75. Boube-Piccot 1975, 266 n°457.

76. *L'Avenir de la Dordogne*, 8 mai 1886.

77. *L'Avenir de la Dordogne*, 28 mai 1886.

78. *L'Avenir de la Dordogne*, 28 mai 1886.

79. *La Petite Gironde*, 6 mai 1886. Est-ce la même, mentionnée dans l'édition de *La Petite Gironde* du 21 mai 1886, qui est presque intégralement conservée ?

80. *La Petite Gironde*, 2 mai 1886.

81. *L'Écho de la Dordogne et de Vézère*, 9 mai 1886.

surplombe les thermes, dans laquelle le départ d'un conduit antique se dirigeant vers les ruines⁸² a été découvert.

1.6. Datation

Le bâtiment ne peut pas être daté par la stratigraphie. La datation jusque là proposée était la fin du III^e s. ou le IV^e s. du fait de la découverte d'une mosaïque de cette époque⁸³ et de la différence d'orientation par rapport aux autres constructions. Hormis le fait qu'il faut distinguer l'architecture et le décor, ce dernier, rapidement détérioré, étant refait régulièrement, il est possible de proposer une autre datation. L'analyse du plan d'ensemble et de celui de certaines salles permettent cette démarche. Ainsi les formes du *frigidarium*, du *tepidarium* et du *caldarium* présentent des caractéristiques intéressantes. Le plan du *frigidarium* à *piscina* absidale du type 3c⁸⁴ est très peu représenté en Narbonnaise au I^{er} s. p.C. (un ou deux cas) comme au II^e s. (trois cas au maximum). Il se multiplie au III^e s. (six cas) et aux IV^e et V^e s. (six cas)⁸⁵. Vingt-cinq salles de ce type ont été repérées dans les thermes des *villae* des Trois Gaules entre le II^e et le IV^e s.⁸⁶.

Le *tepidarium* à bassin quadrangulaire du type 2a1 apparaît peut-être en Italie à l'époque tibérienne mais, en Narbonnaise, il est rare à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. Les exemples se multiplient à partir du milieu du II^e s.⁸⁷. Huit pièces de ce type sont repérées dans les thermes des *villae* des Trois Gaules entre le II^e et le IV^e s.⁸⁸.

Le *caldarium* à deux bassins perpendiculaires quadrangulaires du type 9b1 apparaît en Narbonnaise dans les années 50-60 p.C. Il s'y développe fortement dans la deuxième moitié du I^{er} s. et au II^e s.⁸⁹. Dans les thermes des *villae* des Trois Gaules, on le trouve du II^e au IV^e s.⁹⁰.

La salle à la piscine chauffée, accessible depuis le *tepidarium* et le *laconicum* est le dernier élément

original. L'évolution de cet aménagement a déjà été retracé par ailleurs⁹¹ et nous ne reprendrons ici que les principales conclusions. Les salles à vaste piscine chauffée apparaissent en Italie au début de la deuxième moitié du I^{er} s. p.C.⁹², avant 79 puisqu'on en rencontre dans les Thermes suburbains d'*Herculanum* (fig. 14a), dans ceux de la Porta Marina de Pompéi ou dans la *villa* San Marco de Stabies. On accède à ces salles par une seule porte depuis des pièces dont les fonctions varient, *frigidarium*, *tepidarium* ou *caldarium*. Plinius le Jeune fait état de ce type d'aménagement dans sa *villa* des Laurentes⁹³. Dès la fin du I^{er} s., dans la résidence impériale de Domitien du lac Paola (fig. 14b), se dessine une évolution : la salle à piscine – élément central – devient accessible par plusieurs pièces. Le plan se reproduit plus fréquemment à partir du début du II^e s. (Thermes avec *Heliocaminus* (fig. 14d), Grands et Petits Thermes à Tivoli, Thermes de Maxence sur le Palatin à Rome, plan de la mosaïque de la Via Marsala à Rome).

En Gaule Narbonnaise, les rares piscines chauffées font partie de thermes à vocation curative et ne nous intéressent donc pas directement ici⁹⁴.

Dans les Trois Gaules, ce plan se retrouve rarement⁹⁵. Assurément, il n'existe dans aucun bâtiment public et peu nombreux sont les thermes privés qui le présentent. L'exemple le mieux connu se situe dans la *villa* de Brachaud aux environs de Limoges (Haute-Vienne) où une piscine circulaire est mise en place à l'état 4 (fig. 14c). On parvenait à la rotonde recevant le

91. Bouet 1998b, 874-878.

92. C'est toutefois Mécène qui, le premier, fit construire une piscine chauffée (Dion Cassius, *Histoire romaine*, 55, 7).

93. *Ep.* II, 17, 11.

94. Seul cas peut-être différent, celui des thermes de Villeneuve à Fréjus (Var). Le bâtiment n'est pas daté, le plan mal connu et l'hypothèse d'un édifice curatif n'est peut-être pas à écarter (Bouet 1996, 1, 144-145).

95. Nous ne prenons ici en compte que les salles à bassin chauffé distinctes de celles sur hypocauste du circuit traditionnel du baigneur. Nous excluons par exemple le *caldarium* des thermes de Canac à Rodez (Aveyron) qui présente une salle ronde de ce type avec bassin central (Grenier 1960, 288-289). Même chose pour les thermes de la Rue de Beauvais à Amiens (Somme) où la vaste piscine n'est que le *solum* du *caldarium* (Bayard & Massy 1983, 100). Dans les thermes d'Alincourt à Lillebonne (Seine-Maritime), une rotonde a été interprétée comme un bassin. À la vue du plan, on a l'impression qu'il s'agit d'une salle (*caldarium* ?) comprenant en saillie un bassin quadrangulaire (Vároqueaux 1986, 366-368). Dans la *villa* d'Heidenhäuser à Rouhling (Moselle), la salle circulaire en saillie n'est que le *solum* du *caldarium* (Grenier 1906, 128). Même fonction pour les bassins circulaires de la *villa* de Téting (Moselle) (Grenier 1906, 160).

82. De Fayolle 1886, 177.

83. Michel 1991, 563 et 586. Sur cette mosaïque, voir paragraphe 1.3.

84. La typologie utilisée est celle établie dans Bouet 1996.

85. Bouet 1996, 1, 45.

86. Millereux-LeBechennec 1998, 1, 95.

87. Bouet 1996, 1, 127.

88. Millereux-LeBechennec 1998, 1, 123.

89. Bouet 1996, 1, 102.

90. Millereux-LeBechennec 1998, 1, 116-117.

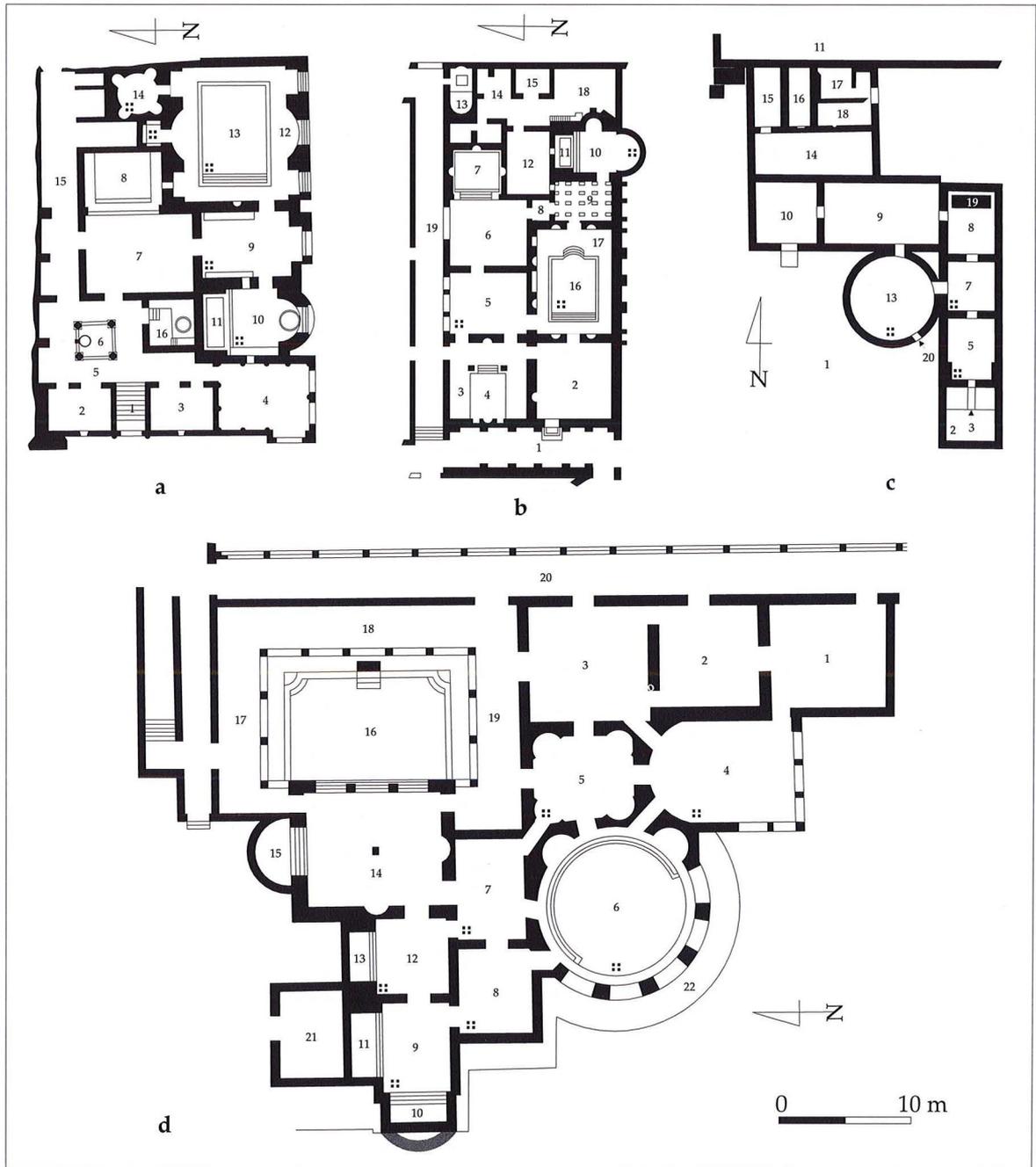


Fig. 14 : Plans des thermes comprenant une piscine chauffée.

a : Herculaneum, Thermes suburbains (Maiuri 1958, fig. 114) ; b : Sabaudia, Lac Paola (d'après Jacopi 1936, tav. II) ; c : Limoges, Brachaud (d'après Loustaud 1982, 40) ; d : Tivoli, Thermes avec Heliocaminus (d'après Verduchi 1975, 89).

bassin, en saillie sur le monument, depuis l'*apodyterium* et le *tepidarium*. L'ensemble date des années 120-130⁹⁶. L'aménagement des thermes de la *villa* du Pré Bonjean à Ceyssat (Puy-de-Dôme) était peut-être identique à celui de Brachaud. Une rotonde de 7,60 m de diamètre a, sans que l'on puisse totalement l'affirmer, reçu une piscine accessible depuis le *tepidarium*. L'organisation générale est inconnue car le bâtiment n'est pas intégralement dégagé. La construction n'est pas datée mais le site est fréquenté du II^e au IV^e s.⁹⁷.

Dans la *villa* de Charge-d'eau à Andilly-en-Bassigny (Haute-Marne), on parvient à la salle depuis le *laconicum*. Le bassin carré se termine par une vaste abside. Les thermes sont occupés aux II^e et III^e s.⁹⁸. Même plan dans la *villa* de Lanttarten à Nennig (Allemagne). Celui-ci est peu clair mais la pièce était peut-être accessible depuis le *caldarium*. Le site est occupé jusqu'au IV^e s. p.C.⁹⁹.

En Gaule comme en Italie, les pièces des édifices privés ont très souvent un plan circulaire.

Hors des régions qui nous intéressent directement, on peut citer comme présentant cet aménagement les thermes symétriques de Sainte-Barbe à Trèves du milieu du II^e s.¹⁰⁰ Dans les thermes de la cité des Tongres (Belgique), cette pièce est caractéristique de la deuxième moitié du II^e s.¹⁰¹

La piscine de Chamiers ne trouve que peu de comparaisons. Son plan simplement quadrangulaire est plus proche des exemples italiques de la deuxième moitié du I^{er} s. p.C. que de ceux du siècle suivant.

Ainsi, les indices architecturaux concordent pour placer le plan de Chamiers au plus tôt à la fin du I^{er} s. p.C. Cette datation ne s'accorde cependant pas avec celle des fragments d'enduit peint et d'*opus musivum* (avant le milieu du I^{er} s. p.C.). On ne connaît pas le lieu exact de leur découverte et il n'est pas exclu qu'il proviennent d'un hypothétique bâtiment antérieur. On peut

également penser que le plan de l'édifice a connu des modifications, la forme de certaines pièces n'étant pas celle d'origine. Il est difficile de mettre en accord ces différents arguments et, en l'absence de toute nouvelle recherche de terrain, on doit se contenter d'une datation large dans le I^{er} s. p.C.

1.7. Thermes de *villa* ou thermes publics ?

Il reste à s'interroger sur la nature de cet édifice. Appartient-il à une *villa* ou s'agit-il d'un bâtiment public ?

Il est aisé de comparer la superficie des bains de Chamiers avec ceux des *villae* (fig. 15). Pour cela, nous avons retenu les bains les plus vastes d'Aquitaine ou ceux qui présentaient une palestre¹⁰². Nous avons aussi pris en compte les bains les plus grands des *villae* de Narbonnaise, Gaule Belgique ou Lyonnaise. Ont été également considérés les thermes de certains domaines impériaux italiques. On se rend compte ainsi que Chamiers se distingue nettement des ensembles de la région dont les pièces ont, au mieux, une superficie inférieure de moitié et la plupart beaucoup moins encore. Si le monument possède une palestre, celle-ci est réduite à quelque 300 m² tout au plus. En Narbonnaise, la *villa* tardive de Saint-Romain-de-Jalionas possède une palestre de superficie un peu plus grande et une *natatio* de taille identique à celle de Chamiers, ce qui reste exceptionnel pour une *villa*. Si l'on étend encore le domaine de comparaison, les bains les plus vastes de Lyonnaise ou de Belgique sont tous largement inférieurs à ceux de Chamiers. Ils sont pour la plupart de l'Antiquité tardive – donc postérieurs à l'exemple étudié –, époque où les parties thermes tendent à s'accroître. En fait, les thermes de Chamiers sont comparables à ceux des résidences impériales italiques, notamment de la *Villa Hadriana*. Le contexte historique est totalement différent et un tel rapprochement ne peut pas être fait. Au final, on note que le

96. Loustaud 1982, 39-44.

97. Provost & Mennessier-Jouannet 1994, 56.

98. Frézouls 1967, 287-289.

99. Mylius 1924.

100. Weber 1979.

101. Deru 1994, 36.

102. A savoir un espace découvert, délimité par un mur, en relation avec les bains.

Mais il est certain que le sport pouvait se pratiquer dans n'importe quel espace libre. Voir Bouet 1997-1998.

MONUMENT	SUPERFICIE TOTALE	SUPERFICIE PIÈCES	SUPERFICIE PALESTRE ET PORTIQUES	DATE DE CONSTRUCTION
Tivoli (Italie), <i>Villa Hadriana</i> , Grands Thermes	3500	2475	1025	118-125
Chamiers (Dordogne)	> 2285	905,5	>1379,5	Fin 1^{er} s. ?
Tivoli (Italie), <i>Villa Hadriana</i> , Petits Thermes	2140	1550	590	125-133
Tivoli (Italie), <i>Villa Hadriana</i> , Thermes avec <i>Heliocaminus</i>	1580	1580	0	118-125
Rome (Italie), Thermes de Maxence	1240	1240	0	Début IV ^e s.
Champvert (Nièvre), Les Chétives Vignes	720	720	0	II ^e -IV ^e s.
Nennig (Allemagne), Langgarten	610	610	0	III ^e -IV ^e s. ?
Echternach, (Luxembourg), Schwarzuecht, Grands Thermes	600	600	0	IV ^e s.
Martres-Tolosane (Hte-Garonne), Chiragan, état 3, Grands Thermes	610	410	200	Dern. tiers II ^e s.
St-Just-Luzac (Charente-Maritime), Pépiron	600	285	315	1 ^{er} -IV ^e s.
St-Romain-de-Jalionas(Isère), Le Grand Plan, état 3	>430	>120	310	IV ^e s.
Konz (Allemagne), Pfarrkirche	400	400	0	IV ^e s.
Montmaurin (Hte-Garonne), Lassales	>383	383	?	Mil. IV ^e s.
Romegoux (Charente-Maritime), La Vergnée	360	202	158	160
Sorde-l'Abbaye (Landes), Barat de Vin	355	355	0	III ^e /IV ^e s.
Sabaudia (Italie), Lac Paola	370	370	0	Fin 1 ^{er} s.
St-Sever (Landes), Gleyzia d'Augreilh	330	330	0	IV ^e s.
Montréal (Hte-Garonne), Séviac, état 1A	268,5	268,5	0	Première moitié
Lalouquette (Pyr.-Atl.), Arribère deus Glésias	185	185	0	Époque flavienne
Jurançon (Pyr.-Atl.), Las Hies	166	166	0	IV ^e s.
Lescar (Pyr.-Atl.), St-Michel	90	90	0	Début IV ^e s.

Fig. 15 : Tableau comparatif des thermes de Chamiers et des bains de villae (A. Bouet).

MONUMENT	SUPERFICIE TOTALE	SUPERFICIE PIÈCES	SUPERFICIE PALESTRE ET PORTIQUES	DATE DE CONSTRUCTION
Paris, Thermes de Lutèce	> 6000	6000	?	Époque flavienne ou antonine ?
St-Bertrand-de-Comminges (Hte-Garonne), Thermes du <i>Forum</i>	4000	1765	2235	65-70
Nice (Alpes-Maritimes), Cimiez, Thermes du Nord	3100	705	2395	Fin 1 ^{er} s./début II ^e s ou début III ^e s.
St-Bertrand-de-Comminges (Hte-Garonne), Thermes du Nord	2964	1221	1743	Mil. 1 ^{er} s.
Evreux, Centre hospitalier (Eure)	2850	1838,5	1011,5	Entre 185 et 210
Toulouse (Hte-Garonne), St-Michel-du-Touch, Thermes du Sud, état 1	2690	951,5	1738,5	Époque claudienne
Vaison-la-Romaine (Vaucluse), Thermes du Nord, état 1	2500	1225	1225	Mil. 1 ^{er} s.
Chamiers (Dordogne)	> 2285	905,5	> 1379,5	Fin 1^{er} s.
Ribemont-sur-Ancre (Somme)	1968	939,5	760,5	Début II ^e s.
St-Romain-en-Gal (Rhône), Thermes des Lutteurs, état 1	1700	env. 800	env. 900	65
St-Rémy-de-Provence (B.-du-Rh.), état 2	1305	702	603	50-80
Orrouy (Oise), Champlieu	1219	649	570	Début II ^e s.
Anncy, Clos Pouget (Hte-Savoie), état 1	1110	643,5	466,5	80-100
St-Rémy-de-Provence (B.-du-Rh.), état 1	800	544	256	40-20 a.C.
Bliesbruck (Moselle)	710	242	468	Fin 1 ^{er} s. a.C.
Gaujac, St-Vincent (Gard), état 1	615	500	115	Mil. 1 ^{er} s.
St-Romain-en-Gal (Rhône), Petits Thermes du Nord-Est, état 1	302	221	81	Deuxième moitié II ^e s.

Fig. 16 : Tableau comparatif des thermes de Chamiers et des thermes publics (A. Bouet).

bâtiment de Chamiers se différencie totalement des ensembles des *villae* gallo-romaines.

Si on le compare maintenant avec des édifices publics qui possèdent une palestre et une seule section de bain ¹⁰³ (fig. 16), il apparaît qu'avec au minimum 2 285 m², le bâtiment fait partie des grands ensembles. S'il ne rivalise pas avec certains très grands monuments des chefs-lieux de cités, tels ceux de Paris, Saint-Bertrand-de-Comminges ou Evreux, il ne détonnerait toutefois pas dans ces agglomérations. Il est de taille bien plus imposante que les bâtiments des agglomérations secondaires. La présence d'une *natatio* dans la palestre est un élément qui se retrouve peu fréquemment. Sur les deux-cent neuf ensembles publics recensés par I. Nielsen ¹⁰⁴ dans la totalité du monde romain, seul 1/5 en possède une. La *natatio* de Chamiers, avec ses 120 m², entre aussi dans la moyenne des bassins rencontrés dans ce type de bâtiment. La cuve est bien plus grande que celle de l'état 2 des thermes de *Glanum* (69,45 m²) et plus modeste que celle des Thermes du Sud de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse (249,20 m²) ¹⁰⁵.

Par son organisation d'ensemble, par la disposition de la *natatio* de la palestre par rapport aux pièces de bain – celle-ci décentrée vers le monument –, par les superficies relativement voisines, les thermes de Chamiers se rapprochent de l'état 1 des Thermes du Sud de Saint-Michel-du-Touch ¹⁰⁶ (fig. 17).

Au terme de cette analyse, il ne fait plus aucun doute que les thermes de Chamiers appartiennent à la série des monuments publics.

2. LE BÂTIMENT DU BORD DE RIVIÈRE

2.1. Le plan

En bordure de l'Isle, à environ 181 m des deux hémicycles 34 et 44, se trouve une construction axée par rapport à la salle 30/31 ¹⁰⁷ (fig. 1 et 18).

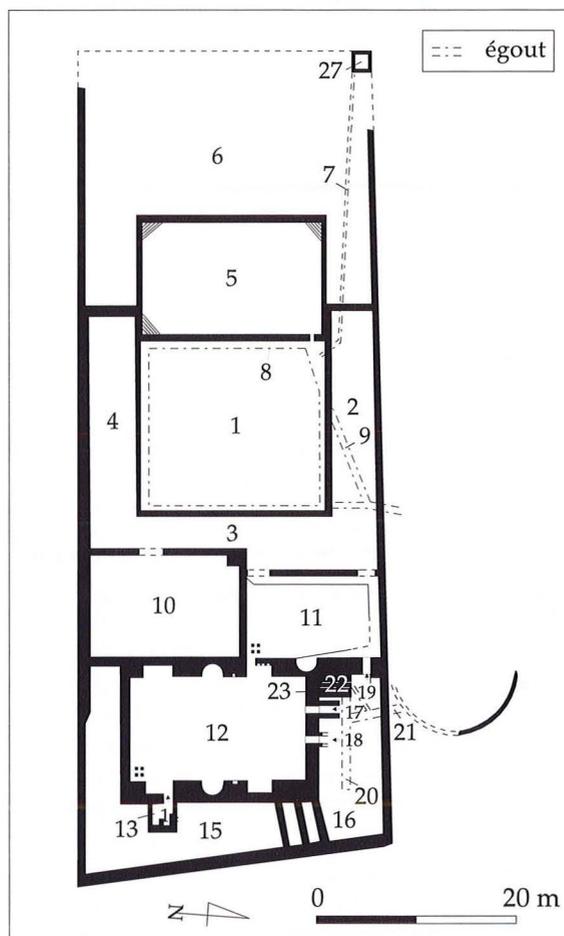


Fig. 17 : Toulouse, Saint-Michel-du-Touch :
plan des Thermes du sud
(d'après Bacrabère 1988, Ancely, 68 et 70).

Elle s'appuie au nord sur un mur de direction est-ouest partiellement dégagé. Le bâtiment comprend une pièce 52 d'environ 103 m² à deux absides opposées de dimensions légèrement différentes, chauffée par hypocauste. Des pilettes constituées de briques circulaires supportent la *suspensura*. La salle est bordée au nord par un espace étroit et allongé 53 de 24 m², lui-même encadré par deux autres espaces symétriques 54 et 55, de 17,25 m² qui épousent la forme des absides de 52. Hormis la paroi nord, aucun départ de mur n'est visible mais les limites de fouilles ne sont pas connues.

103. Nous avons éliminé de la liste les thermes symétriques qui présentent deux sections, tels les thermes de Chassenon (Charente) ou ceux de la Place des Jacobins à Limoges (Haute-Vienne).

104. Nielsen 1990, II.

105. Bouet 1996, I, 175.

106. A l'état 2, la palestre est fortement agrandie alors qu'est aménagé, en saillie sur la façade, un *laconicum* circulaire.

107. Hardy 1886, 179.

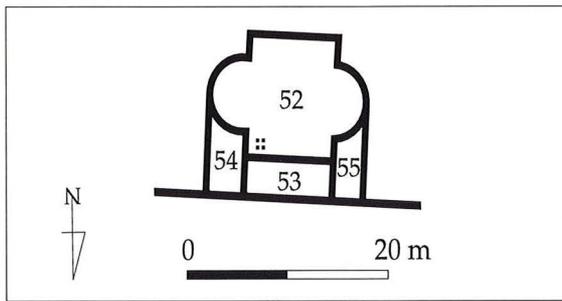


Fig. 18 : Chamiers : plan des structures en bordure de l'Isle (d'après plan Ch. Durand, Service Régional de l'Archéologie, Bordeaux).

2.2. Interprétation du bâtiment

Le bâtiment a été interprété par les fouilleurs comme un balnéaire de rivière, ce qui ne correspond à aucune réalité antique. Le plan évoque la présence de plusieurs édifices. Le premier serait un bassin. Cette idée doit être abandonnée car la salle est chauffée. Pour la même raison, on doit également écarter l'hypothèse d'un pavillon isolé du type *triclinium* d'été. On pourrait alors y voir une pièce de réception. É. Morvillez en a recensé plusieurs de même plan dans les provinces occidentales, en Gaule, Espagne ou Tunisie ¹⁰⁸ (fig. 19a-h). Les exemples les plus proches géographiquement sont la *villa* de Montcaret (Dordogne) avec sa salle chauffée de 55 m² et celle de la Hillière à Montmaurin (Haute-Garonne). La première est antérieure aux IV^e/V^e s., époque à laquelle l'hypocauste est remblayé et où une mosaïque recouvre le sol ¹⁰⁹, la seconde date du IV^e s. Même plan dans les *villae* ibériques d'Aguilafuente et de Gargoles de Arriba. A la Hillière comme à Montcaret, on note une relation étroite entre cette salle et une autre, également chauffée, de très grande superficie. Les absides auraient pu recevoir les lits en demi-cercle ou *stibadia*. Toutes ces salles sont d'une époque tardive, à savoir du IV^e s. Si l'hypothèse proposée pour Chamiers est bonne, la pièce devait appartenir à un ensemble qui pourrait s'étendre vers le sud.

Plusieurs éléments vont à l'encontre d'une telle interprétation. La première est la datation

car la totalité du matériel conservé de Chamiers, certes peu abondant, est antérieure au III^e s. En second lieu, la salle est plus vaste que les autres termes de comparaison.

La dernière hypothèse serait de voir dans la pièce à absides une salle thermale appartenant à des bains qui se développaient plus au sud. Celle-ci pourrait être un *caldarium* – la salle extrême du circuit du baigneur. L'espace 53 pourrait correspondre à l'emplacement d'un bassin. Les absides auraient pu être occupées par des *labra* ou des *solia*. Le *caldarium* de 275 m² de l'état I des Thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal a reçu dans ses absides probablement des *labra* (fig. 19i). D'autres sont connus en Allemagne (Welzheim, Röttenburg) ou en Grande-Bretagne (Gretchesters, Lydney Park) (fig. 19j-l). D'autres absides, encore délimitées par des piédroits fortement saillants, ont reçu des *solia*. On les trouve en Allemagne, à Xanten, Saalburg, Mainz-Castel, Stockstadt ou Weissenburg ou en France, à Entrammes (Mayenne) (fig. 19m-r). Dans ce schéma, particulièrement reproduit en Allemagne, les absides ont d'abord reçu des *labra*, transformés par la suite en *solia* ¹¹⁰. Une autre hypothèse voudrait que le *caldarium* ne soit constitué que de la salle 52 qui aurait alors accueilli deux *solia* absidaux opposés. Au vu de la superficie de la salle, les thermes seraient plus vastes que ceux étudiés plus haut.

A noter également que, dans les éléments de comparaisons cités, les deux absides – qu'elles aient reçu des *solia* ou des *labra* – sont généralement identiques ¹¹¹, alors que tel n'est pas le cas à Chamiers. Aussi est-il possible d'évoquer un autre plan de *caldarium*, l'abside la plus petite – à l'ouest à Chamiers – accueillant un *labrum*, la plus grande – à l'est – un *solium*.

Les deux salles de plan irrégulier 54 et 55 s'accorderaient bien avec des chambres de chauffe accueillant les *praefurnia* auxquelles il faudrait ajouter 53, s'il ne s'agit pas d'un bassin. En revanche, plusieurs éléments sont plus difficilement explicables. Les fouilleurs ne mentionnent pas de pilettes dans l'espace 53, mais il est vrai aussi qu'ils ne le font pas pour les

108. Morvillez 1993, II, 224-227.

109. Voir, en dernier lieu, Caillard 1997, 161-163.

110. Bouet 1996, I, 73-74.

111. Seule exception : la salle de Mainz-Kastel (fig. 19o).

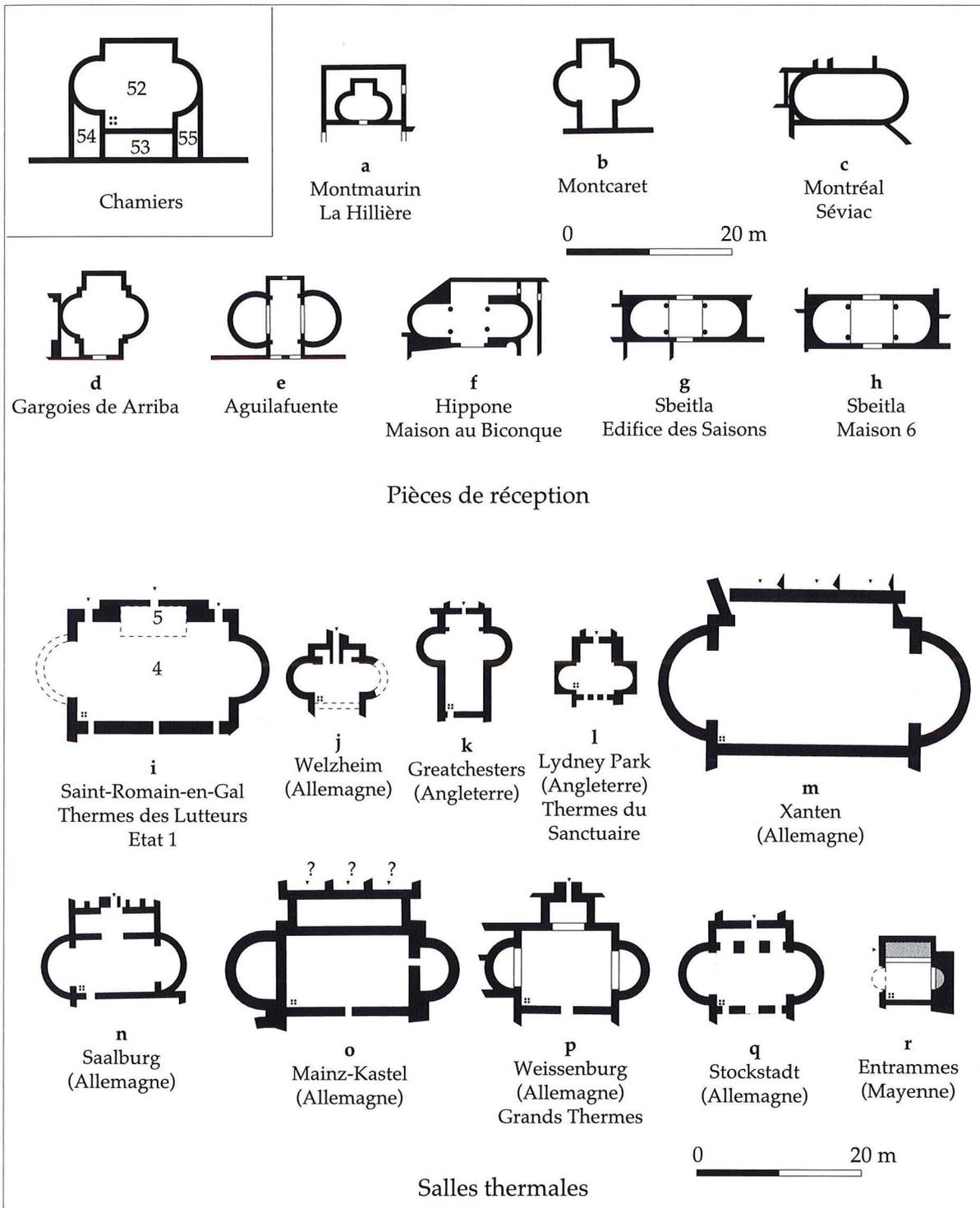


Fig. 19 : Comparaison de la salle du bord de l'Isle à Chamiers et de différents types de pièces (a-h : d'après Morvillez 1993, fig. 64 ; i-s : Bouet 1996, I, pl. 54-55).

salles 6, 7 et 8 des thermes de l'est. De surcroît, aucun passage d'air chaud ni *praefurnium* n'est disposé dans cet espace 53. Tel est aussi le cas du foyer de la salle 9, ce qui ne constitue donc pas une preuve irréfutable.

A travers ces quelques hypothèses, on se rend compte que la fonction thermique est la plus probable.

2.3. Datation

Le problème de la datation reste en suspens et seule la comparaison des plans peut être d'une quelconque utilité. Si l'on considère que les absides ont accueilli des *labra*, l'exemple le plus ancien se trouve dans l'état 1 des Thermes des Lutteurs de Saint-Romain-en-Gal daté de 65 p.C.¹¹² Si l'on a affaire à deux *solia*, les termes de comparaison ne sont pas antérieurs à la fin du I^{er} s. p.C. et sont courants au siècle suivant. Dans l'hypothèse d'un *labrum* opposé à un *solium*, les conclusions sont identiques pour la Gaule ou l'Espagne avec une fréquence aux III^e et IV^e s. L'ensemble de Chamiers peut donc remonter au I^{er} s. p.C.

3. LA ZONE CENTRALE

A l'ouest des thermes, ont été partiellement mis au jour trois structures qui appartiennent à un même ensemble.

3.1. Le portique rectiligne

Au sud, la construction 27-29 de 88 m d'est en ouest, large d'environ 6 m, a été fouillée après les portiques en hémicycle¹¹³ (fig. 20). Aux extrémités, se trouvent deux compartiments 28 de 27 m² chacun. A l'ouest, un mur en retour long de 20 m, d'orientation nord-sud, montre que le monument s'étendait vers le sud. A l'est, ce sont deux parois parallèles nord-sud distantes d'environ 4 m, dégagées sur 6 m, qui se prolongent vers le sud. Dans leur alignement, un autre mur se poursuit vers le nord, témoignant de la présence du monument dans ce secteur. La construction comprend une alternance de compartiments, certains (29) en légère saillie, de

7,50 m² et d'autres (27), étroits et allongés, de 45,50 m². Le mur sud des premiers est deux fois plus épais que les autres. Dans la partie occidentale de la construction, se trouve un long mur parallèle aux deux autres qui ne trouve pas son pendant à l'est.

L'espace central, plus complexe, correspond à plusieurs états. Le bâtiment le plus reconnaissable est une vaste structure quadrangulaire 30-32 de 285 m² (15 x 19 m)¹¹⁴ à laquelle est accolée une abside semi-circulaire de 19 m². Aux angles nord-est et nord-ouest, se trouvent deux massifs. Les parois sont plus épaisses au nord du mur de fond du portique (30) qu'au sud. L'intérieur est occupé par plusieurs espaces : deux compartiments quadrangulaires 33, identiques aux précédents 29, de 7,50 m² chacun, se situent de part et d'autre d'un passage dans le mur nord du portique, alors que celui du sud disparaît sur environ 1 m. Deux murs nord-sud partent des pavillons susnommés pour aboutir à la paroi sud de la grande salle 31.

En l'absence de toute connexion des murs et avec la seule aide d'un plan, il est difficile de restituer une évolution de ce secteur. Contrairement à ce qui a été écrit jusqu'à maintenant¹¹⁵, on n'est pas en présence d'une série de salles dans l'aile est-ouest mais de compartiments de décharge permettant de répartir la poussée des terres¹¹⁶. Ce système est relativement fréquent, comme dans le grand sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure)¹¹⁷ ou celui de La Roche à Poitiers (Vienne)¹¹⁸. Il montre que le portique était surélevé par rapport à l'espace environnant. Ces subdivisions ne se retrouvent donc pas au niveau de circulation. On est en présence d'un portique est-ouest qui fait retour vers le sud tant à l'est qu'à l'ouest.

114. Ces parois sont plus épaisses que les autres, sans qu'il soit possible de donner une mesure.

115. Michel 1991, 563. Seuls les portiques du *forum* d'Avenches (Suisse) présentent une alternance de pièces de ce type. Il s'agit pour une grande part d'une restitution. Les salles auraient accueilli des *scholae* (Bossert & Fuchs 1989, 31-33). L'articulation des structures de Chamiers par rapport à la salle axiale montre que cette hypothèse ne peut pas être retenue.

116. Ceci n'explique pas la présence du mur parallèle aux deux murs du portique. Participe-t-il au système des compartiments de décharge ? Il s'agit plus probablement d'une paroi antérieure aux autres.

117. Cliquet *et al.* 1996, 67.

118. De La Croix 1887.

112. Bouet 1996, I, 74-75.

113. Hardy 1886, 268-269.

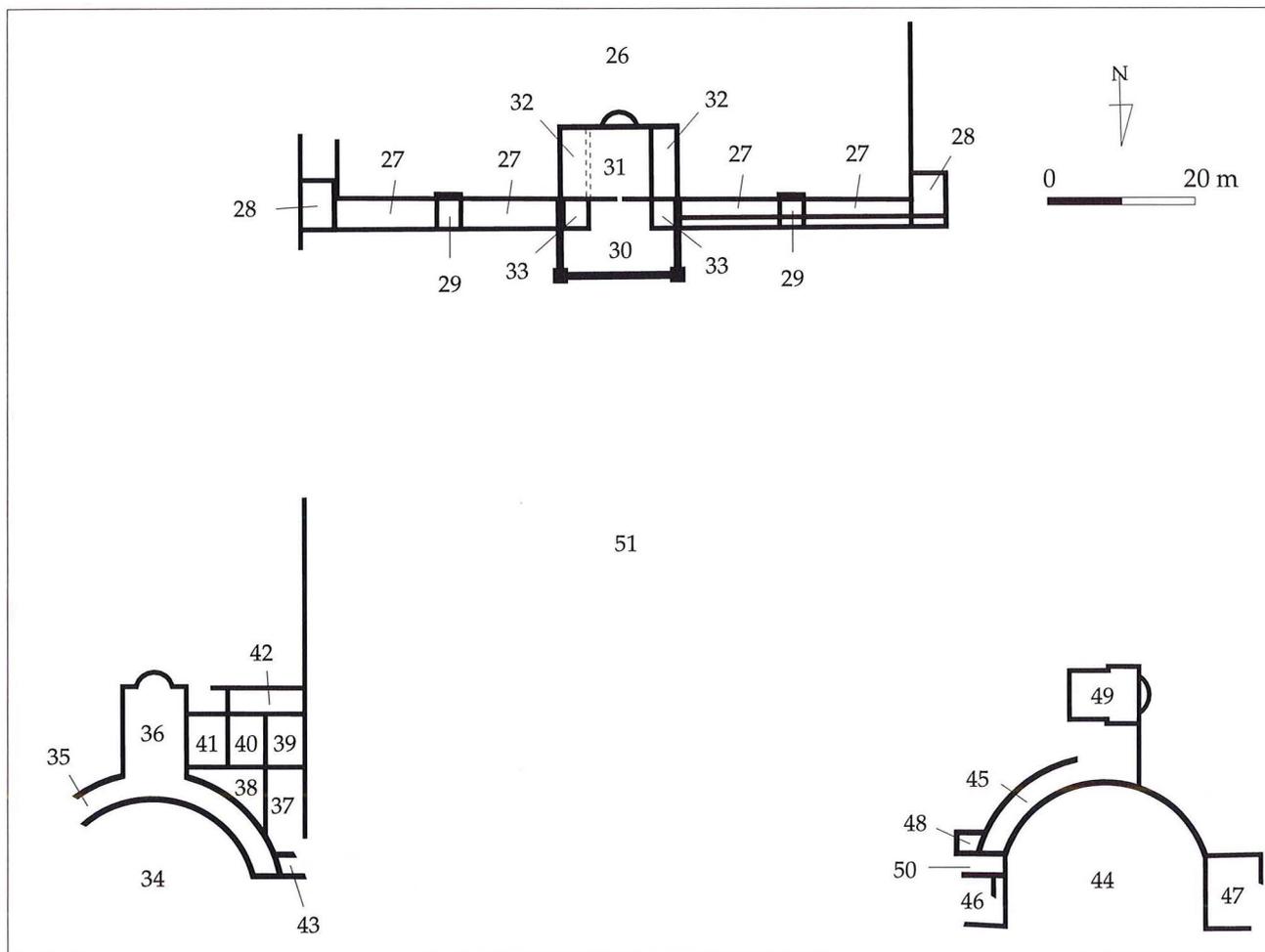


Fig. 20 : Chamiers : plan de la zone centrale (d'après plan Ch. Durand, Service Régional de l'Archéologie, Bordeaux).

On peut restituer deux états d'architecture. Le premier comprend le portique rectiligne 27-29 incluant, de part et d'autre de l'axe central, deux renforcements quadrangulaires peu profonds 29. Il est interrompu en son milieu sur environ 7,50 m, pour donner accès à une salle quadrangulaire 31 de 105,50 m² terminée par une abside semi-circulaire ¹¹⁹. Dans un deuxième état, la pièce axiale 31 est englobée dans une construction plus vaste faisant fortement saillie vers le nord (30, 31/32). L'abside est alors abandonnée, comme en témoigne son

obturation par un mur rectiligne. Cette construction est divisée en deux parties égales par une paroi édifiée dans le prolongement de celle du fond du portique.

3.2. Les portiques en hémicycle

Ces constructions ont été les premières mises au jour sur le site ¹²⁰. Distantes d'axe à axe de 128,72 m, elles sont disposées symétriquement par rapport au portique rectiligne. Elles ont été interprétées lors de leur découverte comme des théâtres ou des nymphées ¹²¹.

119. Cette salle a exactement la même superficie et le même plan que les salles axiales des deux portiques hémisphériques.

120. Hardy 1886, 177-178.

121. De Fayolle 1886, 175.

3.2.1. Le portique oriental

Le portique oriental 35 n'a pas été intégralement dégagé mais on peut lui restituer un diamètre de 34,80 m (fig. 20). Large d'environ 3 m, il délimite un espace à l'air libre 34 de 28 m de diamètre. Dans son axe nord-sud, s'ouvre une salle quadrangulaire 36 de 105,50 m² terminée au sud par une abside semi-circulaire. Contre la partie occidentale du portique 35, se développent plusieurs pièces 37-42 de fonction inconnue. Les superficies varient : 29,25 m² pour 39-41, 25 m² pour 42, au sud, de forme étroite et allongée, 51,75 m² pour 37. Un mur nord-sud reconnu sur 47 m, dans l'alignement de la paroi orientale du portique rectiligne, délimite cet ensemble vers l'ouest. A l'extrémité occidentale du portique 35, a été dégagé le départ de deux murs parallèles est-ouest qui délimitent un espace 43 d'environ 2 m de large

3.2.2. Le portique occidental

Le portique occidental 45 a été fouillé dans son intégralité mais ses environs demeurent moins connus (fig. 20). Comme celui décrit précédemment, son diamètre atteint 34,80 m², mais l'espace libre 44 qu'il délimite est légèrement supérieur (28,20 m), réduisant d'autant la largeur de la colonnade. Deux pavillons 46/50, 47, de 54 m² chacun, l'encadrent. Celui de l'ouest comprend une salle, celui de l'est deux ou trois. L'espace 50, large de 2 m, se situe dans le prolongement de l'espace 43 de l'abside occidentale dont il forme l'extrémité. A la jonction du portique et du pavillon est, se trouve une petite salle 48 de 6,25 m². A quelques mètres au sud du portique, une autre 49, de 32,50 m², orientée est-ouest, au plan en T, se termine à l'ouest par une abside semi-circulaire. Elle est reliée au mur stylobate du portique par un mur nord-sud. La paroi du fond de ce portique semble s'arrêter à environ 3,50 m à l'est de l'axe du portique.

3.2.3. Vers une évolution du secteur des portiques

On est en présence de deux portiques parfaitement symétriques¹²². Non dégagés dans leur intégralité, ils se complètent l'un l'autre. Ainsi l'ensemble oriental comprend une pièce absidée axiale qui n'apparaît pas dans celui de

l'ouest. Or le mur du fond de ce dernier s'interrompt alors qu'un mur nord-sud se trouve au même emplacement que la paroi ouest de la salle 36. On peut ainsi penser que le symétrique de cette pièce existait sous le portique occidental, détruit dans un deuxième temps et en partie recouvert par l'espace 49.

Les pavillons 46/50 et 47 du portique ouest n'ont pas été fouillés à l'est. La présence de l'espace 43 qui trouve son pendant en 50 permet d'envisager leur symétrique à l'état 1, venant ainsi habiller l'extrémité des portiques semi-circulaires.

Les salles 37 à 41 en revanche, ne trouvent pas de symétrique à l'ouest ; il est probable qu'elles ne remontent pas à l'état primitif. On peut penser que le mur nord-sud qui délimite l'ensemble oriental appartient au premier état car il est dans l'alignement de celui du portique rectiligne 27-29.

Nous proposons donc de restituer dans un premier état un monument délimité à l'est et à l'ouest par des portiques semi-circulaires au fond desquels se placent des salles absidées (fig. 21). Les deux pouvaient être reliés par une galerie de façade de 97,20 m dont on ne connaît que les extrémités. En bout de perspective, se trouve le portique rectiligne, dans l'axe duquel s'ouvre une autre salle absidée. Il est probable qu'au-delà, vers le sud, se développe une autre aire découverte dont on ne devine qu'une partie des murs périmétriques.

Postérieurement¹²³, la symétrie disparaît et les deux portiques semi-circulaires évoluent de façon indépendante. On assiste à une monumentalisation de l'axe principal nord-sud du portique rectiligne avec la mise en place de la vaste salle 30, 31/32.

Si l'on considère que la longueur du portique rectiligne 27-29 correspond à un module (fig. 22), on note que celui-ci se retrouve exactement dans la direction nord-sud. La mesure englobe la largeur du portique jusqu'au mur sud de la zone 43-50, preuve que cette dernière ne faisait pas partie intégrante de

122. Ce n'est pas la différence de quelques centimètres entre la largeur des deux portiques qui peut remettre cette symétrie en cause.

123. Nous rassemblons dans un deuxième état les transformations postérieures à l'état premier. Il n'est pas exclu qu'elles résultent de plusieurs phases de travaux.

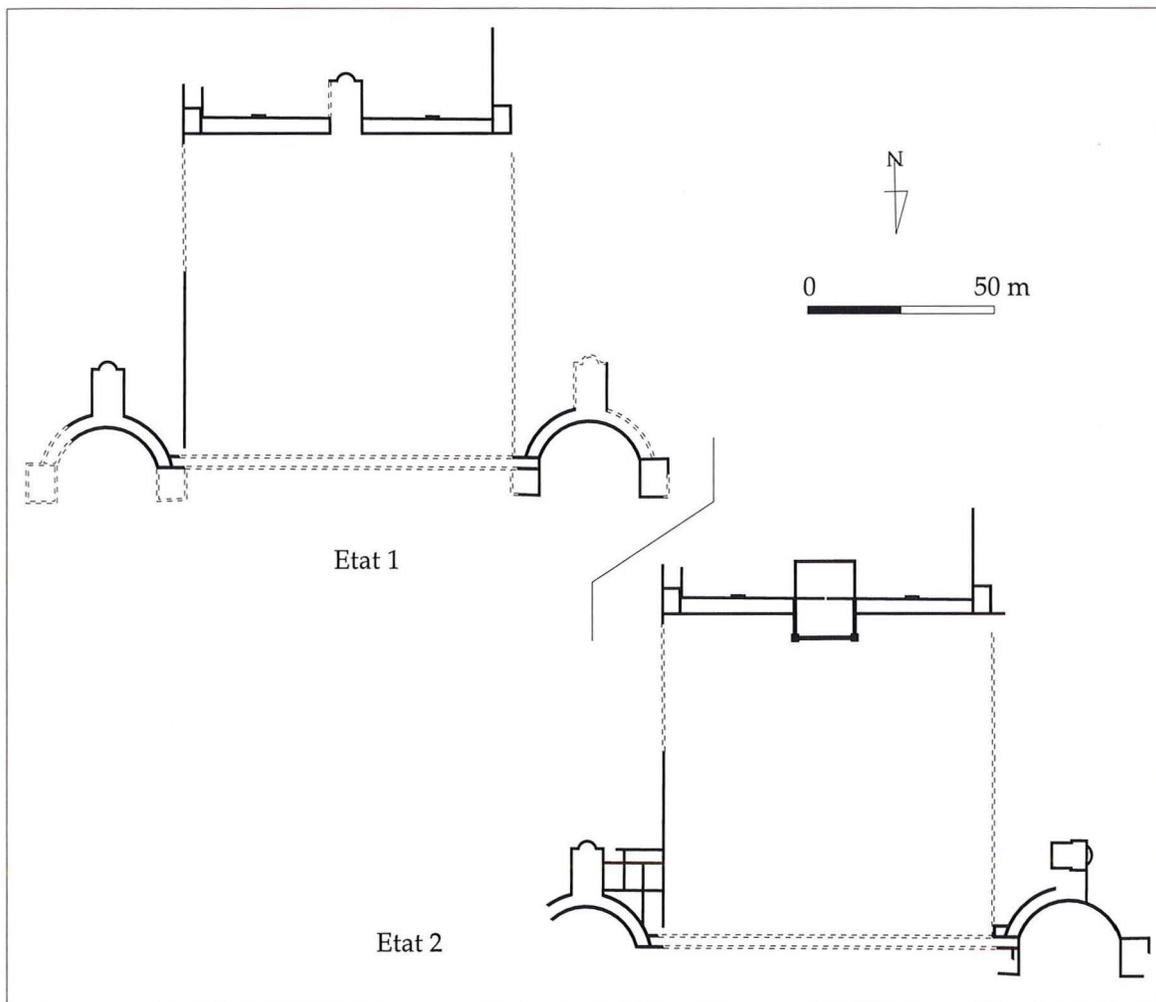


Fig. 21 : Chamiers : proposition de restitution des deux états de la zone centrale (plans A. Bouet).

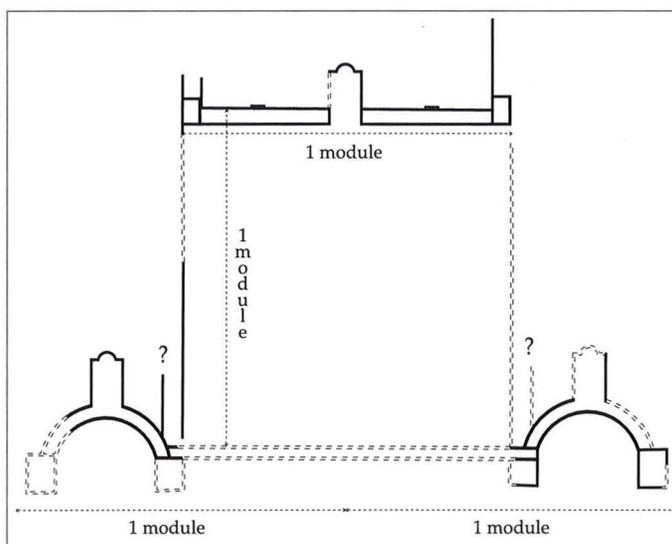


Fig. 22 : Chamiers : restitution du module de la zone centrale (plan A. Bouet).



Fig. 23 : Chamiers : tailleor de chapiteau conservé au Musée du Périgord (dessin C. Carponsin-Martin).

l'espace central mais qu'elle devait s'ouvrir vers le nord. Si les deux portiques semi-circulaires sont pris en compte, leur longueur totale est assez proche de deux modules.

3.2.4. Le mobilier archéologique

Le matériel archéologique provenant de ce secteur est peu abondant.

– A l'entrée de la salle 36, a été dégagé un tailleor de chapiteau toscan orné¹²⁴ (fig. 23). Le bandeau vertical de l'abaque est décoré d'un rinceau de tiges et son soffite, dans les angles, d'un bouquet de feuilles. Un quart de rond orné d'une torsade et un filet lisse assurent la transition avec l'échine. Celle-ci porte une moulure en doucine, dont ne subsiste que la partie concave, décorée de feuilles d'eau. Si la doucine ne trouve pas de comparaison, en revanche la présence d'un rinceau sur l'abaque et des bouquets de feuilles aux angles est tout à fait classique¹²⁵. La typologie des feuilles aux lobes

plats, découpés en trois courtes digitations, est caractéristique des feuilles d'acanthé de la deuxième moitié du II^e s. p.C. Ces chapiteaux sont associés soit à des colonnes à imbrications, soit à des colonnes à rinceaux.

– A 5 ou 6 m de ce premier élément, un second a été dégagé contre le parement extérieur du mur stylobate¹²⁶. Il s'agit d'un fragment d'acanthé appartenant à un chapiteau dont il est impossible de préciser l'ordre (fig. 24). Les feuilles aux digitations allongées et lancéolées relèvent des séries de la seconde moitié du I^{er} s. p.C.¹²⁷

– Autre découverte extrêmement importante que celle d'une inscription faite en 1941 lors de la construction de la voie ferrée des ateliers¹²⁸ (fig. 25). Le lieu de la trouvaille n'est pas connu. Nous la mentionnons toutefois ici car le chemin de fer traverse de part en part le secteur du portique au sud de l'hémicycle oriental (fig. 1).

125. Un chapiteau toscan orné de Périgoux entre dans la même série.

126. Hardy 1886, 178.

127. Sur les exemples comparables de Saintes, voir Tardy 1989.

128. Roux 1941 ; *AE* 1945, 19 ; Duval 1956, 75-76 ; Wuilleumier 1963, 51 (*ILTG* 147).

124. La description des blocs architecturaux est due à D. Tardy que nous remercions.

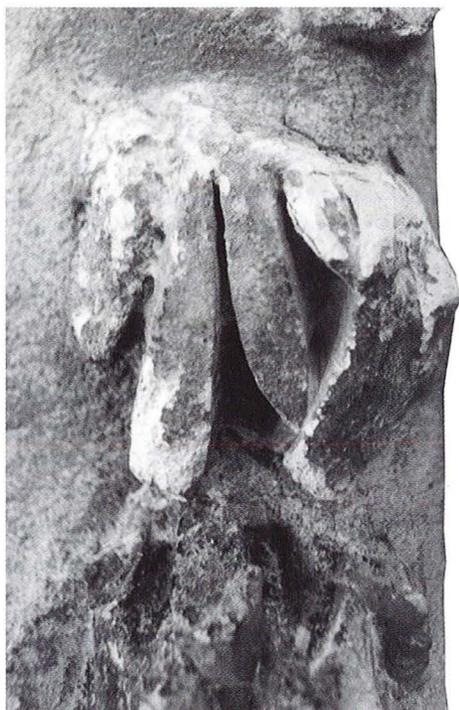


Fig. 24 : Chamiers : fragment d'acanthé d'un chapiteau conservé au Musée du Périgord (cliché Musée du Périgord).

Gravé sur une plaque de grès (28,5 x 40,5 cm), retaillé pour être réemployé, le texte, bien qu'incomplet, est aisément restituable. Il appartient à une base de statue ou à un autel.

[Io]vi Optim(o) Max(imo)
[Ti]b(erio) Caesari Aug(usto)
sacrum
[.(-)] Valer(ius) Silvanus
d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit)

*Consacré à Jupiter Très Bon et Très Grand
et à Tibère César Auguste [.]
Valerius Silvanus a fait ce don payé de son argent.*

Le dédicant, Valerius Silvanus, serait probablement issu de Narbonnaise ou d'Italie¹²⁹. Comme cela a déjà été noté, le culte de l'empereur est associé dès l'époque de Tibère à une divinité romaine. Ce n'est que plus tard qu'il l'est à une divinité locale plus ou moins romanisée¹³⁰. La dédicace des bouchers de Périgueux fait d'ailleurs le même rapprochement entre Tibère et Jupiter¹³¹.

3.3. Villa ou sanctuaire ?

3.3.1. Une villa ?

Les vestiges fouillés ont été interprétés comme le corps principal d'une villa¹³², dont la galerie de façade serait encadrée par les deux hémicycles. Le jardin-cour central aurait une superficie de 7 200 m². Il est vrai que certaines villae présentent des pavillons symétriques imposants, parfois en saillie. Tel est le cas de la villa de Nennig (Allemagne)¹³³ ou Echternach (Luxembourg)¹³⁴ (fig. 26). Ces ensembles sont tous situés dans les régions nord-orientales de la Gaule. Aucun ne présente toutefois un plan composé de portiques hémisphériques¹³⁵. En revanche, de tels aménagements, parfois vastes, ont été édifiés dans certaines villae comme celle de Tétting (Moselle)¹³⁶. L'exemple le plus célèbre du sud-



Fig. 25 : Chamiers : inscription (Roux 1941, 403).

129. Bost & Fabre (à paraître).

130. Chastagnol 1995, 598.

131. Iovi o. m. et/Genio/Ti Augusti/sacrum/laniones. *Dédié à Jupiter très bon et très grand et au génie de Tibère Auguste, les bouchers* (CIL XIII, 941).

132. En dernier lieu Michel 1991, 563-564.

133. Van Ossel 1992, 283-284.

134. Van Ossel 1992, 350-353.

135. Les pavillons d'Echternach sont délimités par des pièces absidées. Celles de la villa d'Odrang sont circulaires (Grenier 1934, 825).

136. Van Ossel 1992, 338.

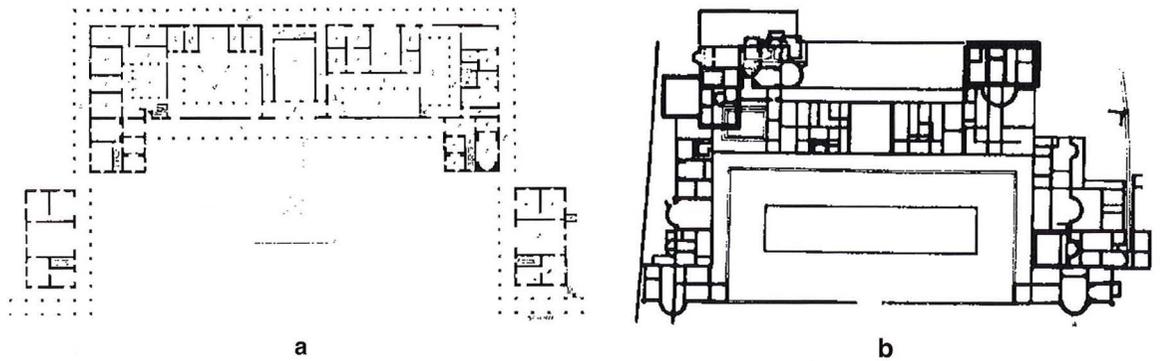


Fig. 26 : Exemples de villae à pavillons latéraux.
 a : Nennig (*Civilisation romaine*, 125) ; b : Echternach (*Van Ossel 1992*, 351).

ouest de la Gaule est celui de la villa tardive de Montmaurin (Haute-Garonne) avec ses 54 m de diamètre¹³⁷, mais on le rencontre également, à une échelle moindre, dans la villa de Plassac (Gironde) dès 20-30 p.C. sur la façade dominant l'estuaire de la Gironde¹³⁸. La construction est encore plus grandiose dans le complexe péri-urbain de Cercadilla à Cordoue (Espagne), interprété comme le palais de l'Auguste Maximien Hercule édifié vers 293 p.C.¹³⁹ On note dans tous les cas qu'il n'existe qu'un seul portique hémisphérique dans une position qui n'a rien à voir avec les deux portiques de Chamiers puisque, à l'exception de celle de Téting, ces cours hémisphériques fermées ou non, desservent les espaces environnants à l'instar de l'aménagement modeste mais charmant de la villa des Laurentes de Plin le Jeune¹⁴⁰.

L'hypothèse d'une vaste salle aulique dans l'axe du portique rectiligne ne tient plus car, comme nous l'avons vu, ces murs appartiennent à deux états, le bâtiment du dernier étant constitué de deux espaces. Toutes les salles auliques se situent dans des villae de l'Antiquité tardive, pour ne citer que les exemples gaulois de Montcaret (Dordogne)¹⁴¹ ou Saint-André-de-Codols à Nîmes (Gard)¹⁴².

La taille de l'aire centrale peut également être comparée. Celle de Chamiers est difficile à cerner

car les quatre côtés ne sont pas connus. Cependant, plusieurs indices fiables permettent de l'estimer à environ 8 200 m²¹⁴³. Dans la villa de Seeb (Suisse), l'espace enclos s'élève à 9 000 m², à Téting 4 950 m², à Echternach 3 200 m²¹⁴⁴. Dans le contexte régional, les surfaces encloses sont bien moindres, le péristyle de la villa de l'Arribère deux Glésia à Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques) n'a qu'une superficie de 475 m², celui de la villa de Lassales à Montmaurin (Haute-Garonne) 583 m², Séviac à Montréal (Gers), 1 500 m². L'avant-cour de la villa de Chiragan à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) a une superficie de 5 600 m², le péristyle de 900 m². Même aménagement à Valentine pour des surfaces respectives de 1 160 et 1 530 m². Dans la villa de Saint-André-de-Codols à Nîmes, la plus vaste de Narbonnaise dans l'état actuel de la recherche, le péristyle central n'a qu'une superficie de 3 300 m².

La surface de l'aire découverte de Chamiers n'a rien à voir avec celle des péristyles des demeures d'Aquitaine. Si l'on exclut la problématique villa de Mienne-Marboué (Eure-et-Loir), elle se rapproche de celle des demeures des régions nord-est de la Gaule. Plus proches sont en revanche les avant-cours de quelques villae d'Aquitaine mais en ce qui les concerne, les aménagements sont totalement différents, il ne s'agit que d'un lieu de passage donnant accès au

137. Fouet 1969, 60.

138. Plassac, 3.

139. Hidalgo Prieto 1996.

140. *Ep.* II, 17, 4.

141. Gaillard 1997, 161-163.

142. Pomarède *et al.* 1996, 18.

143. 89 m EO x 92 m NS.

144. Nous restons très circonspect sur les 19 600 m² de la villa de Mienne-Marboué (Eure-et-Loir) dont le plan a été levé en 1835. Il pourrait s'agir d'aménagements successifs, voire séparés de plusieurs siècles (Blanchard-Lemée 1981, 65).

corps principal de la *villa* et tel ne peut pas être le cas à Chamiers.

Autre élément : la dédicace à Jupiter et à Tibère. Les inscriptions liées au culte impérial sont extrêmement rares dans les *villae*. On connaît le passage de Pline le Jeune faisant état du don, qu'il effectue à un temple offert par lui à son municipe, d'une série de statues impériales qu'il détenait par succession et à laquelle il ajoute celle de Trajan ¹⁴⁵. Il s'agit d'un cas très particulier où un personnage privé fait acte d'évergétisme. La situation n'est donc aucunement comparable à celle de Chamiers. Au lieu-dit Garbeau, sur la commune de Lectoure (Gers), une inscription "À la déesse Faustine" ¹⁴⁶ a été retrouvée dans les ruines d'une chapelle médiévale ¹⁴⁷. Plutôt que de penser qu'elle appartenait au site rural voisin, il apparaît plus probable qu'elle ait été emmenée là depuis Lectoure lors de la construction de l'édifice religieux.

En définitive, on serait donc en présence d'une *villa* qui ne ressemble à aucune autre et ne s'intègre nullement dans le contexte régional, une *villa* dans laquelle dominent les portiques et les espaces découverts. Considérant de plus l'inscription – et les thermes déjà étudiés qui se rattachent au domaine public –, on peut proposer une autre interprétation des vestiges, celle d'un sanctuaire.

3.3.2. Un sanctuaire

L'hypothèse d'un sanctuaire s'appuie sur de nombreuses comparaisons.

3.3.2.1. L'état 1

L'aire portiquée à exèdre axiale

Le problème des périboles à exèdre axiale a déjà été étudié par ailleurs et il ne convient d'y revenir que succinctement ¹⁴⁸. Cet aménagement architectural trouve son origine, selon J.-Ch. Balty, dans la *Porticus Liviae* de Rome construite entre 15 et 7 a.C. ¹⁴⁹. Il s'agit alors d'une exèdre quadrangulaire et non absidée, contrairement à celle de Chamiers. En revanche, ce plan évoque les *cellae* à abside qui se

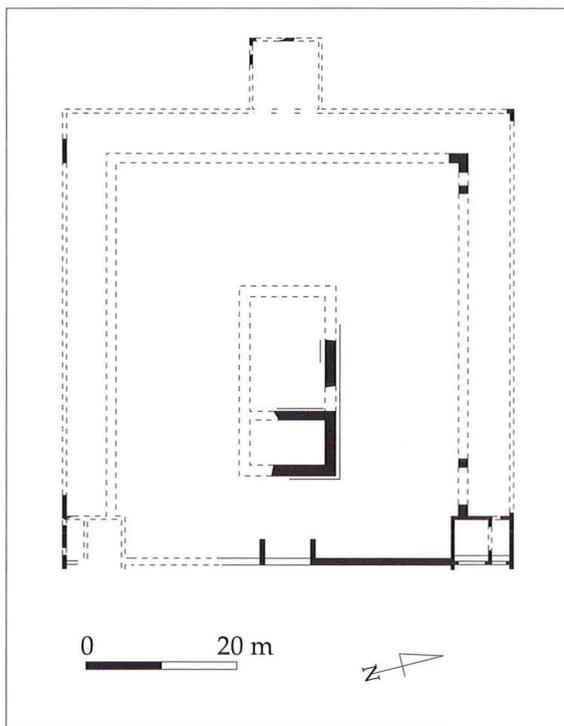


Fig. 27 : Villeneuve-Loubet : sanctuaire de Vaugrenier (d'après Olivier & Rogers 1978, fig. 4).

développent à la suite du temple de Vénus sur le Forum de César ¹⁵⁰. L'aménagement d'ensemble rappelle le sanctuaire augustéen de Vaugrenier à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) avec son temple sur podium aménagé au centre du péribole, mais également une exèdre quadrangulaire axiale sous la colonnade périphérique ¹⁵¹ (fig. 27).

À Chamiers, si l'exèdre est proportionnée par rapport à celle des portiques semi-circulaires ¹⁵², on ne peut pas considérer cet aménagement comme étant la *cella* du temple principal, tout au plus pourrait-on y voir une *cella* secondaire ¹⁵³. On pourrait alors proposer de restituer dans un premier temps un péribole sous lequel s'ouvre l'exèdre absidée. Le temple non dégagé pourrait se situer au centre du péribole.

145. Pline, *Ep.* X, 8, 4.

146. *Divae Faustinae* (CIL XIII, 527).

147. Espérandieu 1892, 13-14.

148. Mar 1993, 120-128.

149. Balty 1991, 109-110 note 382.

150. Gros 1976, 129-130.

151. Olivier & Rogers 1978, 154-156.

152. Voir ci-dessous.

153. Nous excluons l'hypothèse d'une annexe du type curie qui caractérise certains fora.

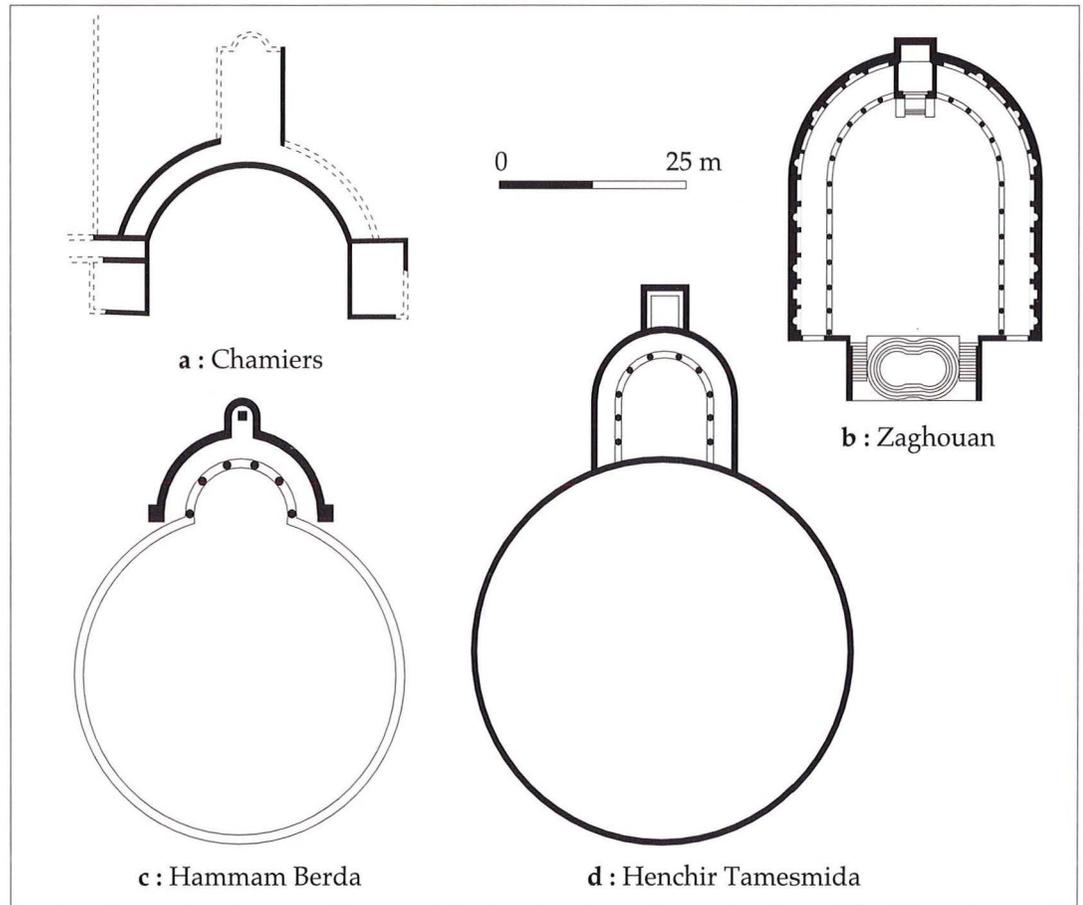


Fig. 28 : Comparaison des portiques hémisphériques de Chamiers et des monuments des eaux d'Afrique du Nord (b-d : d'après Rakob 1974, fig. 40).

Les structures semi-circulaires,

Les constructions semi-circulaires dérivent de l'architecture hellénistique publique édifée à flanc de colline, tel le sanctuaire de Préneste, et sont à l'origine des portiques ornant certains jardins du début de l'époque impériale¹⁵⁴. D'autres types de monuments, qu'il convient de prendre en compte, en dérivent également.

Des nymphées...

Les monuments des eaux se retrouvent assez fréquemment en Afrique du Nord. Ils comprennent un portique hémisphérique dans l'axe duquel s'ouvre une salle cultuelle et, au devant, un bassin. R. Rakob¹⁵⁵ en a rassemblé trois exemples : Zaghouan (Tunisie), à l'origine de l'aqueduc de Carthage, Hammam Berda (Algérie) et son bassin de 35 m de diamètre¹⁵⁶,

Henchir Tamesmida (Algérie), tous du II^e s. (fig. 28). Ce plan, longtemps considéré comme caractéristique du II^e s.¹⁵⁷, trouve son origine – à une échelle certes plus modeste – dans la fontaine triomphale de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) de la dernière décennie du I^{er} s. a.C. puis dans des exemples italiens flaviens (Pouzzoles, Ostie)¹⁵⁸.

Le plan le plus proche de Chamiers serait celui de Hammam Berda avec sa salle axiale absidée. Cependant, on note qu'aucun des exemples étudiés ne comprend de pavillons latéraux, ce qui différencie nettement les constructions. De surcroît, aucune trace de bassin ni de structures hydrauliques (conduites d'amenée d'eau) ou de

154. Bouet 1998a, 74-75.

155. Rakob 1974, Pl. 40 ; Gros 1996, 440.

156. Gsell 1901, 240.

157. Neuerburg 1965, 55.

158. Agusta-Boularot 1997, 231-232. En Gaule, les monuments interprétés comme des nymphées du type de ceux d'Afrique du Nord n'en sont en fait pas. Tel est le cas du "nymphée" de Gennes (Maine-et-Loire) qui appartient peut-être à un édifice thermal ou de celui de Besançon (Doubs) (Bourgeois 1992, II, 122-130).

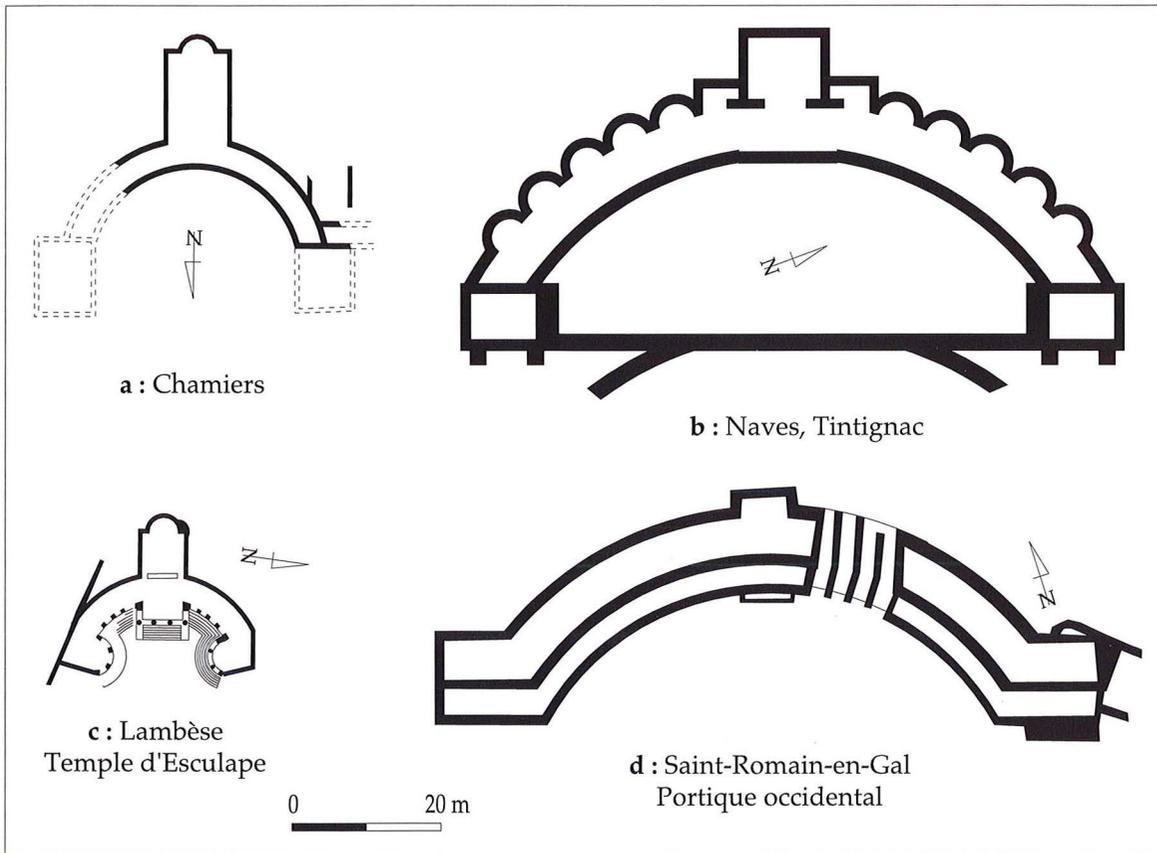


Fig. 29 : Comparaison des portiques hémisphériques de Chamiers et des sanctuaires

(b : d'après Lalande 1885, fig. 40 ; c : d'après Janon 1985, pl. II ; d : d'après Savay-Guerraz & Prisset, 108-109).

sources sur les lieux mêmes n'est mentionné. Tous ces éléments réunis doivent faire abandonner cette hypothèse.

... ou des lieux de culte ?

L'architecture tardo-hellénistique a également donné le jour à une série de sanctuaires aux mêmes caractéristiques. Bien représentatif est celui – de taille modeste – d'Esculape à Lambèse (Algérie), daté de 161-162 p.C., qui témoigne d'une recherche architecturale particulièrement poussée avec ses deux chapelles latérales à la façade courbe qui répondent au portique semi-circulaire¹⁵⁹ (fig. 29c).

Même conception au-dessus du théâtre de Naves à Tintignac (Corrèze) (fig. 29b). D'un

diamètre de 90 m, il comprend à chacune de ses extrémités deux salles presque carrées tandis que dix niches semi-circulaires et deux carrées ornent le portique. Au centre, se trouve une *cella* rectangulaire de 9 x 7 m. Les parois sont richement ornées de marbre, ainsi que le sol de la *cella* axiale et celui de la partie droite de la galerie¹⁶⁰. Il a d'ailleurs été avancé que cet aménagement dérivait peut-être de celui du théâtre de Pompée à Rome avec son temple situé au sommet de l'édifice. L'architecte aurait voulu dissocier les deux ensembles afin d'isoler le sanctuaire de la *cavea*¹⁶¹. Au vu de ces exemples, on peut se demander si le portique semi-circulaire de l'ensemble du Palais du Miroir à Saint-Romain-en-Gal, avec sa petite exèdre axiale

159. Janon 1985.

160. Lalande 1885, 703-704 ; Chastagnol 1997.

161. Dumasy & Fincker 1992, 316.

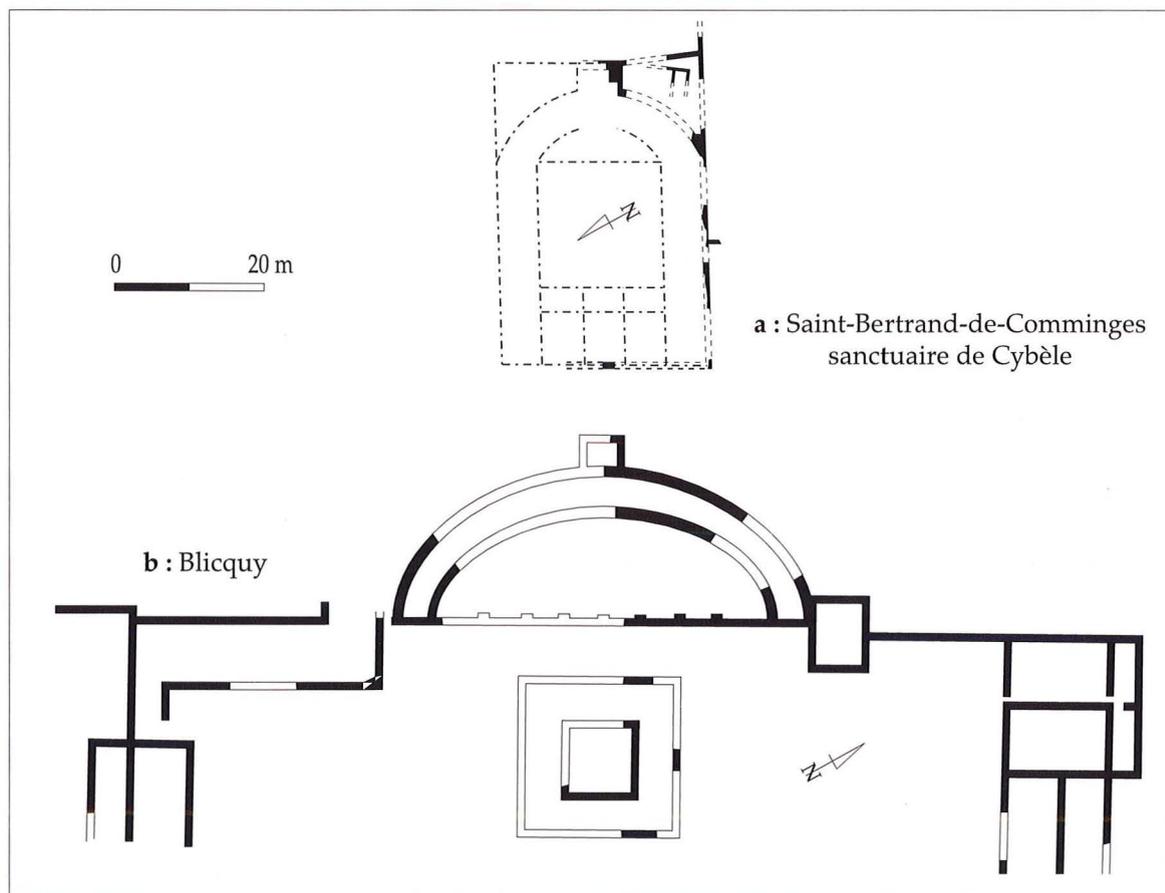


Fig. 30 : Sanctuaires à péribole hémisphérique
(d'après a : Aupert & Turcan 1995, fig. 3 ; b : Barrois et al. 1993, 36).

trouvant un prolongement sur la façade, n'appartient pas à ce type de sanctuaire, et non pas uniquement à un jardin¹⁶² (fig. 29d). De telles architectures se retrouvent également dans de grandes *villae*, telle celle de la mosaïque à scène de chasse d'Henchir-Toungar (Tunisie)¹⁶³.

Ces portiques hémisphériques à salle axiale peuvent enfin être englobés dans des périboles plus vastes. Plusieurs ensembles particulièrement significatifs ont été mis en évidence en Gaule, au sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges (milieu du 1^{er} s. p.C.) (fig. 39d), à celui possible

de Cybèle au nord des Thermes du Nord de Saint-Bertrand-de-Comminges (vers 200)¹⁶⁴ (fig. 30a) ou au sanctuaire de Blicquy (Belgique) (entre 75 et 150)¹⁶⁵ (fig. 30b). A Saint-Bertrand-de-Comminges, l'hypothèse a été émise qu'il pouvait s'agir du lieu de culte principal ou d'une simple chapelle (ici à Attis) ; dans les autres cas, c'est la seconde hypothèse qui doit être retenue.

Les hémicycles de Chamiers entrent dans cette série d'architecture. L'originalité de l'organisation consiste dans le dédoublement des exèdres qui renforce la symétrie et la monumentalité de l'ensemble.

162. Bouet 1998a, 74-75.

163. Quoniam 1951, 113-114. Nous serons plus prudent pour la *villa* de Val Catena sur l'île de Brioni Grande (Croatie) où le temple central et les temples latéraux ne sont reliés que par un mur courbe, le péribole se trouvant en arrière de l'ensemble (Begović Dvoržak 1993-1995, 44-45).

164. Aupert & Turcan 1995, 182.

165. Barrois et al. 1993, 36.

3.3.2.2. L'état 2

Les réaménagements de l'état 2 trouvent également des comparaisons architecturales. Le portique rectiligne et sa salle monumentale axiale pourraient s'inscrire dans la série des sanctuaires influencés par les nouveaux schémas mis en place à Rome dans le *Forum* de la Paix (fig. 31b). Construit par Vespasien entre 71 et 75 p.C., il s'agit d'une place ceinte d'un péribole en Pi (110 x 135 m). Sous la colonnade opposée à l'entrée, s'ouvre en saillie une *cella* absidée (36 x 23 m). Alors que, dans les sanctuaires précédents, le temple domine la place et les portiques, tel n'est pas le cas ici, puisque les deux composantes sont au même niveau¹⁶⁶. Le complexe de l'*Urbs* a des fonctions multiples puisqu'en plus de l'*aedes*, il était utilisé comme bibliothèque et comme siège de la préfecture urbaine. Cette nouvelle architecture a inspiré – sous une forme semblable mais non analogue pour reprendre l'expression de P. Gros¹⁶⁷ – les sanctuaires traditionnels, tel le capitole de Brescia (Italie) et ses trois *cellae*, disposées au même niveau que le péribole, consacré en 73 p.C.¹⁶⁸ (fig. 31c) ou le temple du *forum* de *Cambodunum* (Kempton, Allemagne), lui aussi flavien¹⁶⁹ (fig. 31d).

Cette création a été imitée dans plusieurs cités provinciales. Le sanctuaire du Cigognier à Avenches (Suisse)¹⁷⁰ est d'un plan très proche (fig. 31e). L'aire délimitée par un portique en Pi couvre une superficie d'environ 8 050 m² (105 x 76 m), ce qui est assez voisin de l'aire de Chamiers. La différence entre les deux ensembles réside dans le fait qu'à Avenches l'aire est quadrangulaire alors qu'à Chamiers elle est carrée. On retrouve également dans les portiques d'Avenches des niches peu profondes aménagées dans des contreforts plats. Portiques et temples sont surélevés de 2,50 m. Le temple suisse est beaucoup plus monumental que celui de Chamiers : 1 188 m² (27,5 x 43,20 m) contre seulement 352 m² (16,80 x 21 m). En revanche, on note la même disposition : la moitié de la surface est occupée par la *cella*, l'autre moitié par

le pronaos et l'escalier de façade. D'après les dernières recherches, le complexe est édifié entre 98 p.C. et 114¹⁷¹.

D'autres ensembles moins monumentaux présentent une organisation voisine avec cependant des cours ceintes d'un quadriportique. L'Aire B d'Alba-la-Romaine (Ardèche) n'a qu'une surface de 2 000 m² pour un temple d'environ 260 m² daté du deuxième quart du II^e s. p.C.¹⁷² (fig. 31f). Même disposition pour le temple de l'Aire A d'époque flavienne, voisine de la précédente. L'ensemble est plus monumental (3 580 m²)¹⁷³.

Beaucoup plus grandiose est la terrasse supérieure du *forum* provincial de Tarragone (Espagne) avec ses 20 808 m² (153 x 136 m), édifié à l'époque de Vespasien (fig. 31g). La salle cultuelle, peu connue, peut être restituée avec beaucoup de vraisemblance¹⁷⁴.

Les divinités honorées dans ces sanctuaires ne sont pas toujours connues. L'ensemble d'Avenches est voué au culte impérial mais aussi probablement à Jupiter¹⁷⁵, les Aires A et B d'Alba-la-Romaine pourraient être consacrées au culte des eaux ou à un dieu guérisseur, le sanctuaire de Bagnols, dans la même agglomération, au culte impérial¹⁷⁶.

Le complexe de Chamiers pourrait s'apparenter à une série de sanctuaires s'inspirant de plans nouveaux d'époque flavienne. Il apparaît comme un ensemble de superficie respectable par rapport aux autres monuments de Gaule. Il faut toutefois noter que les comparaisons proviennent du milieu urbain, Chamiers se distinguant par sa situation en milieu rural. Il convient donc de rester extrêmement prudent dans l'attente d'une confirmation éventuelle provenant de nouvelles fouilles.

171. Fuchs 1992, 20-22. Auparavant, R. Étienne pensait à une datation flavienne (Étienne 1985, 10).

172. Béal *et al.* 1989, 122-125 ; Dupraz & Cossalter 1996, 100.

173. Béal *et al.* 1989, 125-127 ; Dupraz & Cossalter 1996, 96.

174. Mar 1993, 119.

175. Fuchs 1992, 17-20.

176. Dupraz & Cossalter 1996, 116.

166. Anderson Jr. 1984, 101-118.

167. Gros 1996, 169.

168. Frova 1979, 218-224 ; Rossi & Garzetti 1995.

169. Balty 1991, 94-95.

170. Bridel 1982.

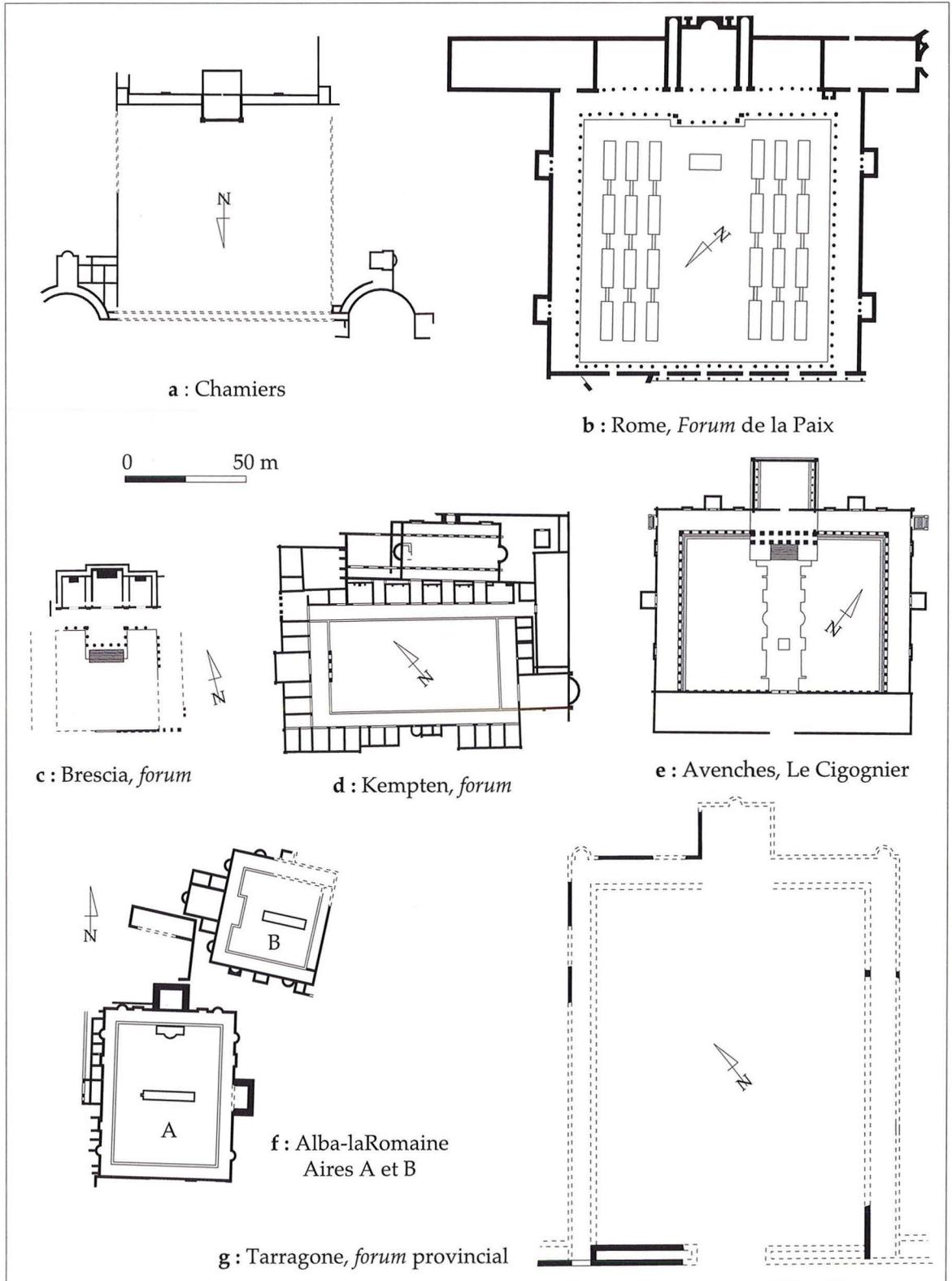


Fig. 31 : Comparaison du sanctuaire de Chamiers et des sanctuaires inspirés du Forum de la Paix
(d'après b : Anderson Jr 1984, pl. i ; c : Frova 1979, 212 ; d : Balty 1991, fig. 63 ;
e : Bridel 1982, pl. 103 ; f : Dupraz & Cossalter 1996, fig. 2 ; g : Mar 1993, 114).

3.3.2.3. L'organisation d'ensemble du sanctuaire

Bien que non dégagé en totalité, le sanctuaire de Chamiers semble présenter deux places disposées à des niveaux différents. La plus élevée, au sud, n'est que peu connue. Celle du nord est mieux cernée et devait recevoir le temple proprement dit. Les sanctuaires comportant deux places juxtaposées sont relativement fréquents, comme au Vieil-Évreux où les trois *fana* sont édifiés dans une cour de 240 m sur 90 m, elle-même précédée d'une autre de 270 m sur 240 m¹⁷⁷. Bien que seulement appréhendé par photographie aérienne, le "forum" du Fâ à Barzan (Charente-Maritime) présenterait la même organisation¹⁷⁸. Même subdivision à Sanxay (Vienne) et Vendevre-du-Poitou (Vienne)¹⁷⁹. Dans tous ces exemples, on parvient au sanctuaire depuis une cour, le lieu de culte apparaissant en position dominante et en fond de perspective. Or, à Chamiers, ce schéma ne tient pas car le péribole est placé en position basse, le portique dans lequel la *cella* est insérée séparant les deux espaces découverts. Il s'agit donc d'un autre type d'ensemble monumental qui ne peut pas, dans l'état actuel de la recherche, être identifié mais qui devait entretenir avec le sanctuaire un rapport étroit, à l'instar des édifices de spectacles, tel le théâtre de Sanxay, axé sur le centre culturel¹⁸⁰. Ce phénomène se vérifie d'ailleurs hors d'Aquitaine, à Avenches¹⁸¹, au Vieil-Évreux¹⁸², à Champlieu à Orrouy (Oise)¹⁸³ où l'on trouve, entre les deux monuments, une aire quadrangulaire évoquant par sa forme (par sa forme uniquement ?) les quadriportiques situés derrière les théâtres urbains. Quelle que soit la fonction de l'autre ensemble de Chamiers, les monuments forment un alignement qui comprend l'édifice indéterminé, le sanctuaire et les thermes du bord de l'Isle. On serait dans un schéma urbanistique semblable à celui imaginé à Ribemont-sur-Ancre (Somme)¹⁸⁴ (fig. 32).

3.4. Datation

Les deux hémicycles avaient été datés du Bas-Empire lors de leur découverte¹⁸⁵. Or, les vestiges, nous l'avons vu à différentes reprises, appartiennent tous au Haut-Empire ; il est toutefois difficile de proposer une datation pour chacun des états. Doit-on considérer que l'état I correspond à celui de l'époque tiberienne ? On a vu, au sujet des thermes, que des indices

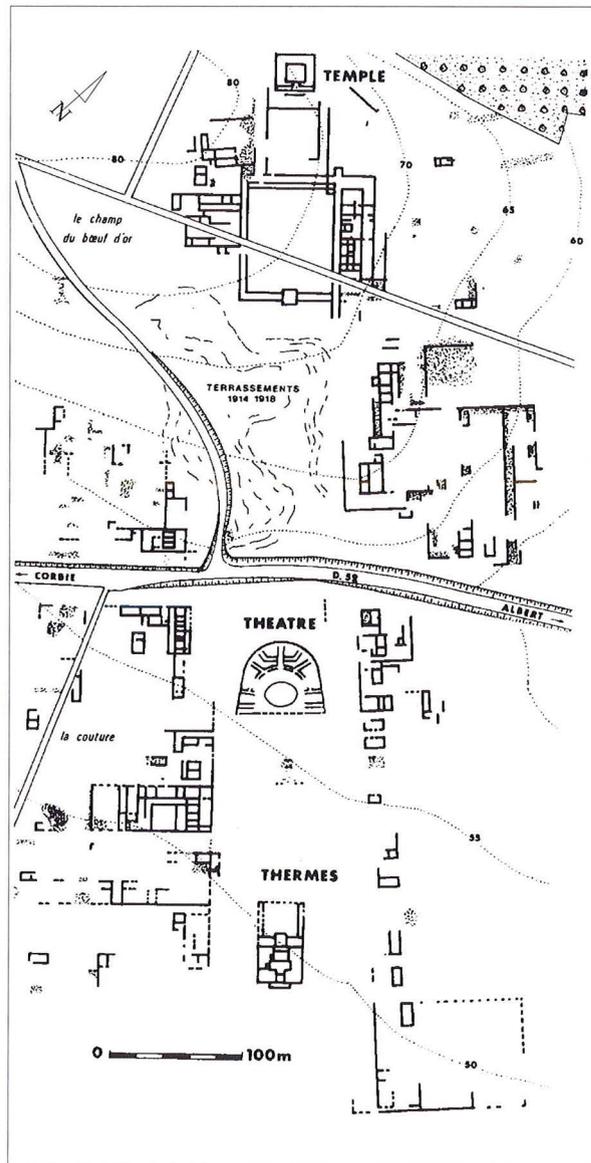


Fig. 32 : Ribemont-sur-Ancre :
plan général du site
(Cadoux 1992, 98).

177. Cliquet *et al.* 1996, 17-23.

178. Aupert & Dassié 1997-1998, 171-174.

179. Aupert *et al.* 1998, 56.

180. Fincker & Tassaix 1992, 57.

181. Étienne 1985, 18-19.

182. Cliquet *et al.* 1992, 26-28.

183. Woimant 1993, 65.

184. Cadoux 1978, 334.

185. De Fayolle 1886, 175.

archéologiques existaient pour cette époque. Si des plans de sanctuaires à portiques hémisphériques existent dès la période augustéenne, il nous semble toutefois plus prudent de proposer une datation à l'époque flavienne où ils deviennent nettement plus fréquents¹⁸⁶. La datation des transformations postérieures est tout aussi problématique. Peut-être doit-on le placer dans la deuxième moitié du II^e s. en se fondant sur le tailloir de chapiteau toscan orné, ci-dessus évoqué ?

4. AUTRES DÉCOUVERTES DE CHAMIER

Plusieurs découvertes, tant architecturales que matérielles, ne peuvent pas être replacées sur le terrain. Elles n'en sont pas moins intéressantes car elles témoignent de la présence d'autres monuments.

4.1. Architecture

Si l'année 1886 a vu des fouilles d'envergure, des trouvailles, plus ponctuelles, ont été réalisées, avant cette époque ou plusieurs dizaines d'années après.

Les découvertes faites en 1900 sont le résultat des travaux effectués "au même endroit"¹⁸⁷ que les fouilles de 1886 par plusieurs propriétaires. Ont été dégagées la base d'une colonne et une assise du fût. Cette colonne était ornée de cannelures simples. Elle mesure 60 cm environ de diamètre, cannelures comprises. Ces dernières ont une profondeur de 4 à 5 cm et sont au nombre de vingt ; elles ont 6 cm de largeur et de 2 à 3 cm d'espacement. Tout à côté se trouve un autre fragment de colonne, cannelée également, mais de dimensions un peu plus importantes. Ces différents fragments témoignent d'une taille parfaite. Une autre base de colonne demi-engagée a été mise au jour, le fût sans ornement ; la partie cylindrique mesure environ 30 cm de diamètre et l'épaisseur du bloc entier 46 cm¹⁸⁸. La même année, ont aussi été trouvés à proximité des bains un fût de colonne,

des fragments de marbre et divers menus objets. En 1957, ont encore été trouvés d'autres fûts de colonne¹⁸⁹.

En 1900, à 60 m des thermes¹⁹⁰, la Société de Saint-Gobain a mis au jour un mur circulaire.

En 1941, lors des destructions engendrées par le passage de la voie ferrée, a été découverte une petite piscine assez bien conservée, avec ses conduites pour l'écoulement de l'eau¹⁹¹. Deux fragments, interprétés comme des éléments d'une conduite d'eau, ont été par la suite offerts au Musée du Périgord¹⁹². Retrouvés dans les réserves, il s'agit en fait de deux *tubuli* fragmentaires¹⁹³. Ces éléments témoignent de la présence de bains. Vu l'emplacement de la voie ferrée, ils ne peuvent se rattacher ni aux thermes de l'Est, ni aux vestiges du bord de l'Isle. Il est très probable qu'il s'agisse d'un troisième ensemble.

Au lieu-dit *Les Isards*, à proximité du sanctuaire, le comte W(i)lgrin de Taillefer étudia, le 20 septembre 1821, les vestiges d'un pont¹⁹⁴. Il existait alors encore trois piles : celle au milieu du cours d'eau était haute de 2 pieds et 8 pouces (0,866 m). Sa longueur, dans le sens du courant est de 11 pieds (3,57 m), sa largeur de 5 pieds et quelques pouces (minimum 1,62 m). Les pierres qui la composent sont hautes de 10 pouces (0,27 m) pour une longueur de 1 pied et 2 pouces (0,3789 m). A 15 ou 16 pieds à l'est de cette pile (4,87 ou 5,19 m), il ne demeure que quelques vestiges ténus d'une autre. Plusieurs vousoirs des arches étaient visibles dans les eaux avant 1821. Le pont devait permettre de relier le sanctuaire à la voie qui, au sortir de Périgueux, se subdivise pour rejoindre Bordeaux par *Calambrio*, Saintes ou Poitiers et passe de l'autre côté de l'Isle, au nord de Chamiers¹⁹⁵.

Ces découvertes apportent des compléments intéressants. L'importance numérique et le volume des blocs architecturés témoignent de constructions publiques, tandis que le pont

186. Le mur est-ouest, visible sous le portique rectiligne, pourrait-il appartenir à l'état tibérien ?

187. Aublant 1900. Il reste à définir la notion topographique de "même endroit"... S'agit-il des thermes ou du sanctuaire ?

188. Aublant 1900.

189. Bardy 1957.

190. La direction est inconnue. Marchadier 1900.

191. Roux 1941, 322.

192. Roux 1941, 403.

193. Hauteur : 30,5 cm ; largeur : 12,5 cm. Présence d'une fenêtre latérale : 6 x 3,5 cm ; épaisseur de la paroi 3,5 à 4 cm. L'autre fragment a une paroi épaisse de 2,5 à 3,5 cm.

194. De Taillefer 1826, 9.

195. Gaillard 1997, 47-48.

montre que, l'Isle pouvant être traversée au niveau du site, celui-ci était relié à l'autre rive et facilement accessible depuis Périgueux. Le sanctuaire, tourné vers l'Isle et les voies importantes de l'autre rive, devait offrir une scénographie particulièrement impressionnante à tout voyageur qui s'en approchait.

4.2. Mobilier

Quelques objets sont mentionnés dans les comptes-rendus de fouilles ou sont conservés au Musée du Périgord. Les lieux de provenance demeurent inconnus.

Statuaire :

– Non loin des découvertes architecturales de 1900, le buste d'un personnage nu portant un vase à anse appuyé sur la poitrine, trouvé dans une sablière à proximité des thermes¹⁹⁶.

– La même année, lors des travaux qui permirent le dégagement du mur circulaire, un fragment de jambe et une statuette en pierre, offerts au musée¹⁹⁷.

– En 1957, entre les roues d'un bulldozer, une statuette en pierre haute de 10 cm représentant une tête de femme¹⁹⁸.

– Deux pigeons en marbre, conservés au musée¹⁹⁹.

Ces éléments témoignent de l'importance de la statuaire qui s'intègre parfaitement au cadre d'un sanctuaire.

Monnaies :

Quelques monnaies ont également été ramassées : tel est le cas en 1918 pour une pièce de Vespasien²⁰⁰.

Matériaux de construction :

– Deux briquettes, conservées au musée²⁰¹. Placés de chant, ces éléments servent à l'élaboration de sols à motif en *opus spicatum*. On les trouve, entre autres, dans les thermes²⁰².

Mobilier céramique :

Le mobilier céramique comprend une dizaine d'individus.

Les sigillées gauloises

– Coupelle de forme Drag. 22a²⁰³ (fig. 33a) à lèvre arrondie et panse cylindrique terminée par un fond annulaire. Cette forme, généralement datée des années 40/100, pourrait avoir été produite par les ateliers de Montans.

– Coupelle de forme Drag. 24/25b²⁰⁴ (fig. 33b), probablement produite à La Graufesenque dans les années 40/70.

– Coupelle de forme Drag. 27 b ou c (fig. 33c), estampillée au nom du potier ATTILVS (fig. 33d) attribuée à l'atelier d'Espalion par une série d'analyses physico-chimiques²⁰⁵. Ce potier a produit sous Néron et Vespasien.

– Petite coupelle à anses correspondant à la forme Drag. 34 (fig. 33e), généralement datée de la période comprise entre les règnes de Tibère et Hadrien. Le revêtement argileux grésé, mal conservé, s'écaille par plaques. La pâte pourrait correspondre aux productions de Montans.

Les céramiques communes

– Assiette (fig. 34a) à lèvre à bourrelet externe soulignée d'une gorge ; la panse est hémisphérique et carénée, le fond annulaire. L'endroit de la carène est marqué par un fin sillon et un ressaut interne marque la liaison entre la panse et le fond. L'ensemble de la surface est soigneusement lissé, puis poli. Les parois interne et externe ont reçu un revêtement argileux non grésé de couleur orange. La pâte est dure, cuite en post-cuisson oxydante. Elle est caractéristique des productions de Périgueux de la seconde moitié du 1^{er} s.

– Cruche à deux anses (fig. 34b), caractérisée par une lèvre à méplat horizontal légèrement incliné vers l'intérieur ; elle porte un manchon orné de quatre cannelures. Les anses bifides prennent naissance sous le manchon en formant un contact avec lui et se rattachent sur le haut de la panse. Celle-ci, incomplète, devait être carénée. La surface externe est soigneusement

196. De Fayolle 1900. Voir annexe de C. Doulan.

197. Marchadier 1900, 264.

198. Bardy 1957. Voir annexe de C. Doulan.

199. Voir annexe de C. Doulan.

200. Didon 1918.

201. 11,5 x 5,7 x 2,6 cm ; 11,2 x 5,7 x 2,7 cm.

202. Bouet 1999, 169-173.

203. Py 1993, 572.

204. Py 1993, 573.

205. Tilhard *et al.* 1991, 245, fig. 12, n° 2.

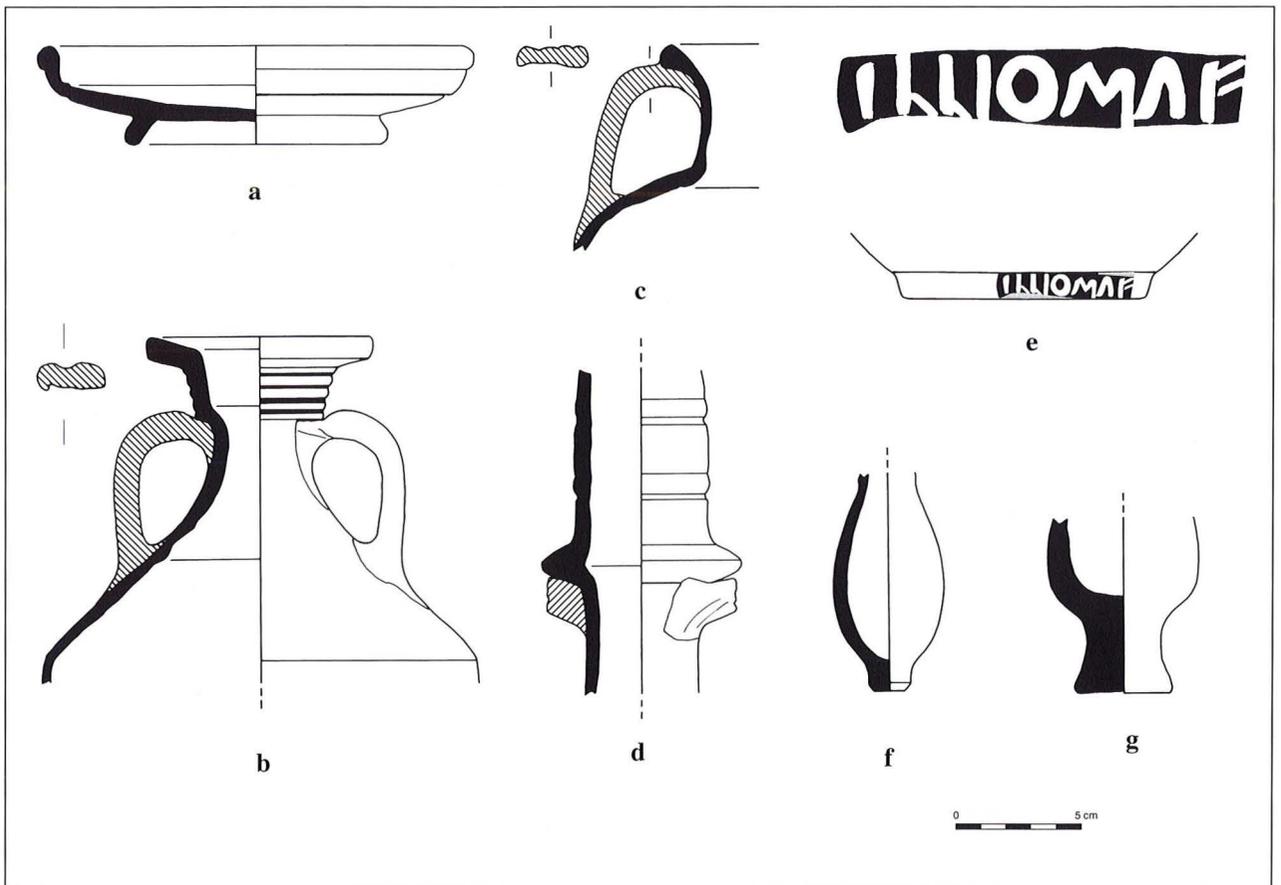
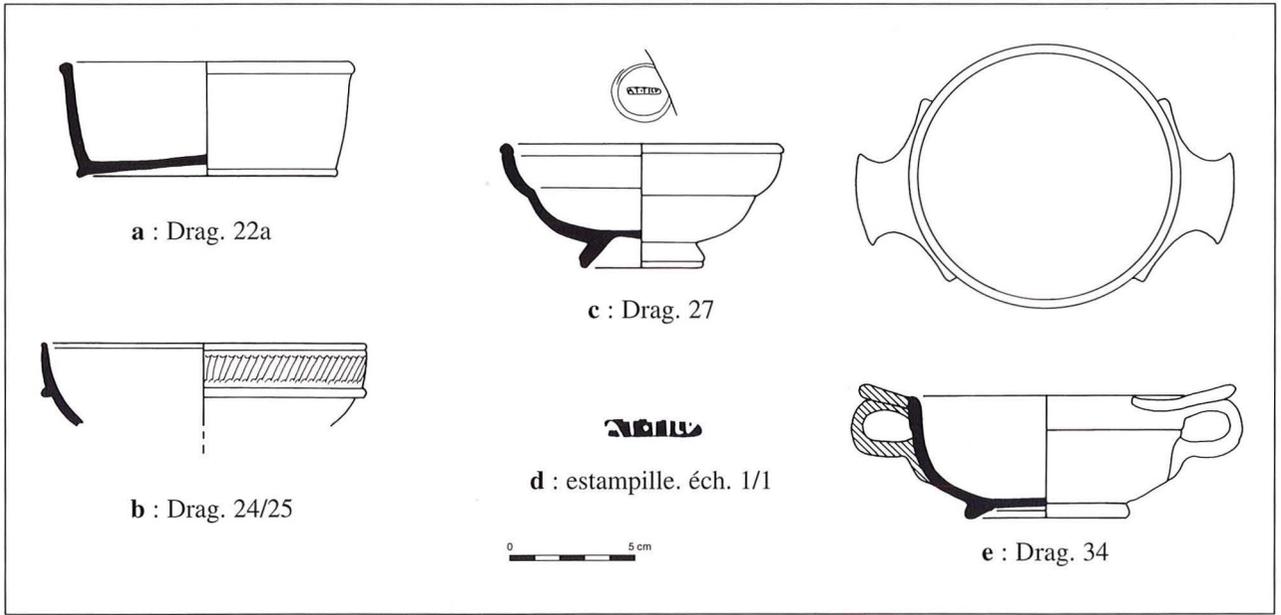


Fig. 33 : Chamiers : céramique sigillée conservée au Musée du Périgord (dessins C. Carponsin-Martin).

Fig. 34 : Chamiers : céramique commune conservée au Musée du Périgord (dessins C. Carponsin-Martin).

lissée. La pâte cuite en post-cuisson oxydante est de couleur brun orangé à noyau plus rosé. Elle contient un sable abondamment micacé et de très petits nodules d'oxydes métalliques. On rencontre cette forme depuis la seconde moitié du I^{er} s., jusqu'au milieu du II^e s.

– Oenochoé fragmentaire (fig. 34c) en pâte blanche, peut-être à rapprocher de la forme S. 502 mise en évidence par M.-H. et J. Santrot²⁰⁶, et généralement datée entre la fin du I^{er} siècle et le milieu du II^e s.

– Col de cruche à deux anses (fig. 34d) de forme inconnue. Il s'agit de la partie supérieure, à très haut col fuselé, muni d'une collerette en forme de disque sous lequel prennent naissance deux anses. Au-dessus de ce bourrelet, le col est décoré de fins sillons. En faisant abstraction de la partie sommitale, on obtient une cruche à deux anses équivalente à la forme G5 des amphores gauloises²⁰⁷. La surface externe est simplement lissée. La pâte de couleur rouge brique, de type Périgieux I, a bénéficié d'une post-cuisson oxydante.

– Fond de cruche (fig. 34e) portant sur le pied la signature du potier ILLIOMA(rus)²⁰⁸ F(ecit). Ce potier est connu par des estampilles sur céramique sigillée (*CIL* XIII, 10010, 1020) ainsi que sur des patères trouvées en Grande-Bretagne (*CIL* VII, 1336, 514). Ce type de signature est très rare sur des formes en céramique commune.

– Deux fragments d'amphoriques (fig. 34f-g) non datables, en pâte de type Périgieux I. Ils appartiennent vraisemblablement au même groupe de production que le col de cruche à deux anses mentionné précédemment.

Tous les fragments de céramique sont à placer au Haut-Empire.

Verre :

Les récipients en verre sont peu nombreux.

– Deux fragments (fig. 35a-b) non associables à des formes précises.

– Col d'aryballe (fig. 35c) aux anses delphiniformes, de couleur bleu verdâtre avec des bulles, assimilable à la forme Isings 61²⁰⁹.

– Bouteille en verre bleuté à section carrée, proche de la forme Isings 50b²¹⁰.

Métal :

– Un petit doigt en bronze provenant d'une statue ou un phallus²¹¹.

– Deux clous de charpente en fer, conservés au musée²¹².

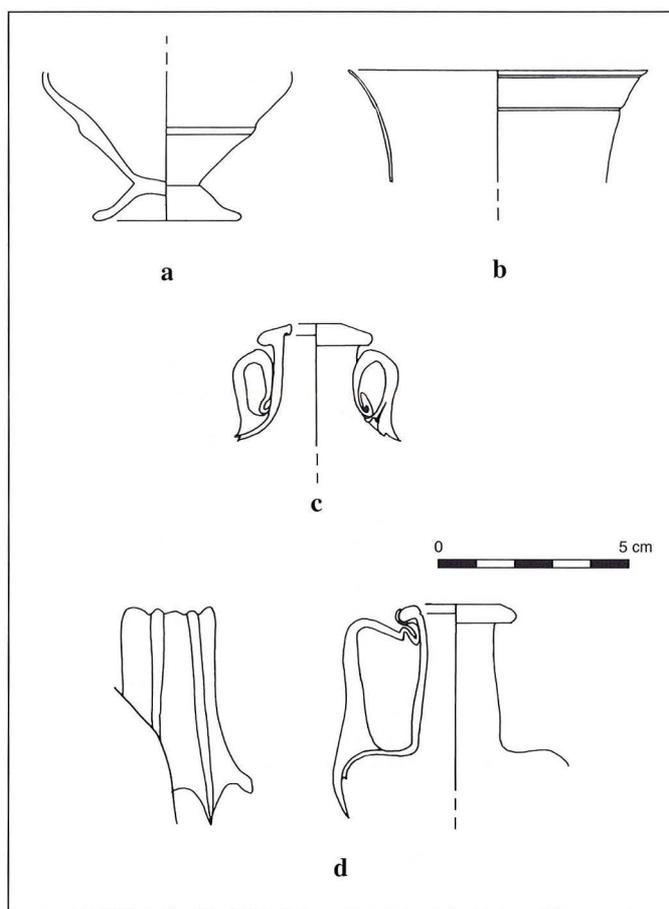


Fig. 35 : Chamiers : verrerie conservée au Musée du Périgord (dessins C. Carponsin-Martin).

206. Santrot 1979, 210, pl. 126.

207. Laubenheimer 1985, 293-299.

208. Le nom *Illiomarus* est connu en Bretagne antique (Londres, Colchester, Easlow, Suffolk, Cambridge) et en Gaule (Anduze, Avignon, Lyon, Fleury, Orléans, Suèvres, Autun) (Holder 1962, 2, 33).

209. Isings 1957, 79.

210. Isings 1957, 66.

211. Note manuscrite inédite.

212. Longueur : 36 et 32 cm.

– Un élément en fer haut et large de 9,3 cm, interprété comme un passe-barre de porte (fig. 36). Les pattes servant à son maintien dans le vantail n'ont pas de trou de fixation, ce qui rend, selon nous, peu probable cette interprétation. Le Musée du Périgord conserve neuf autres éléments identiques mais de taille différente, sans lieu de provenance ²¹³. Cet objet ne trouve pas de comparaison hors de Périgourdais ²¹⁴.

– Une herminette en fer ou *ascia*, découverte en 1941 et donnée par la SNCF au musée ²¹⁵ (fig. 37). Longue de 21 cm, elle comprend à une extrémité une lame trapézoïdale au tranchant droit qui part en biais, à l'autre un marteau. Il s'agit du type 2 de la typologie de M. Pietsch, fréquent à Saalburg, Feldberg et Zugmantel (Allemagne) ²¹⁶ ; un seul autre exemplaire a été retrouvé à Avenches (Suisse) ²¹⁷. D'autres éléments iden-

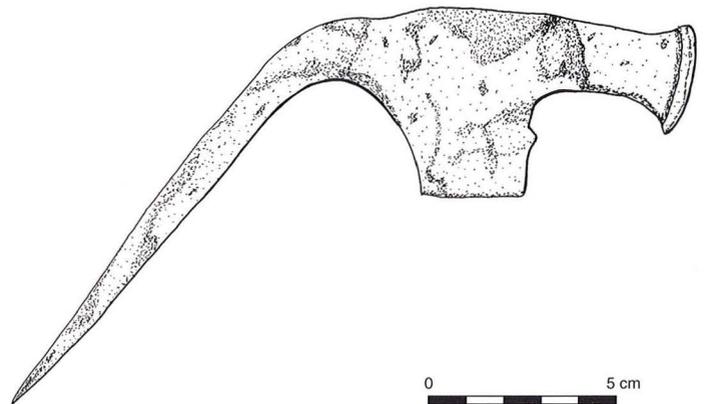


Fig. 37 : Chamiers : herminette conservée au Musée du Périgord (dessin C. Carponsin-Martin).

tiques sont mentionnés à Saint-Didier (Vaucluse), Vaison-la-Romaine (Vaucluse), La Truchère (Saône-et-Loire) ²¹⁸. Ce type est courant entre 100 et 260 p.C.

– Une clé en fer ²¹⁹

Décor :

– Onze fragments de stuc appartenant à un décor non daté de plafond à caissons ²²⁰.

Autres découvertes :

– Une quantité assez importante de bois de cerf, sciés très près de la tête des animaux, trouvés en un même endroit ²²¹. Contrairement à ce qui a été proposé, il ne s'agit pas d'offrandes à Diane ²²², mais des traces caractéristiques d'un artisanat de l'os. En effet, les ramures de cervidés sont parmi les éléments les plus intéressants pour l'artisan ²²³. On les trouve fréquemment en milieu rural ²²⁴ mais ils ne sont pas exclus non plus du milieu urbain, comme dans l'état 1 de la *domus* des Bouquets à Périgueux (1^{er} s. p.C.) ²²⁵ ou à



Fig. 36 : Chamiers : objet en métal conservé au Musée du Périgord (cliché P. Dagand).

213. Les écartements des pattes varient de 3,3 à 6,3 cm pour une hauteur intérieure de 5,2 à 8,2 cm (renseignement É. Péniisson). Il est possible que ces éléments proviennent de Chamiers.

214. Nous remercions M. Feugère qui a bien voulu examiner cet élément.

215. Roux 1941, 403.

216. Pietsch 1983, 28 et 81.

217. Duvauchelle 1990, 22.

218. Hofmann, 26-29.

219. Note et dessin inédits.

220. Voir notice d'A. Barbet et S. Heidet. Contrairement à ce qui a été écrit jusque là, il ne s'agit pas des éléments d'une corniche qui faisait le tour d'une des salles de la *villa* (Michel 1999).

221. Aublant 1900, 77. Le Musée du Périgord conserve trois fragments de crâne de cerf avec naissance des bois sciés.

222. Carrère 1988, 34.

223. Tablettierie 1996, 28.

224. Entre autres le Plessis-Gassot (Val d'Oise) (Guadagnin 1974-1975, 19).

225. Barrière 1996, 43.

Lutèce ²²⁶. Ils sont fréquemment utilisés dans l'élaboration de médaillons ²²⁷.

Au terme de cette énumération, on note que l'ensemble des trouvailles archéologiques non localisées en fouille se rapportent au Haut-Empire, avec un volume particulièrement important pour le I^{er} s. p.C. On peut donc penser que le site a été déserté au III^e s., voire peut-être dès la fin du siècle précédent.

5. CHAMIERES ET PÉRIGUEUX

Chamiers, très proche de Périgueux, entretenait avec le chef-lieu des Pétrucos des rapports étroits. Si l'on a trace à Chamiers d'un sanctuaire dès le début de l'époque tibérienne, il est possible – sinon probable – que celui-ci remontait à l'époque augustéenne ²²⁸. Il est difficile de dire si certains des vestiges visibles se rapportent à cette époque. A Périgueux, le début du I^{er} s. p.C. voit la mise en place des premières constructions et du système de voirie ²²⁹, bien qu'il existe dès les deux dernières décennies du I^{er} s. a.C. au moins un édifice public dont témoigne le chapiteau découvert en remploi dans la *domus* des Bouquets ²³⁰. Le demi-siècle suivant voit la mise en place de toute l'infrastructure urbaine, *forum* à l'époque de Tibère ou de Claude ²³¹, amphithéâtre commencé sous Tibère et terminé dans la deuxième moitié du I^{er} s. p.C. ²³², aqueduc peu après le milieu du siècle ²³³. Le milieu du II^e s. est également une période particulièrement active à Périgueux qui voit la juxtaposition, en arrière de la basilique du *forum*, d'une aire cultuelle selon un schéma dérivé du *Forum* de Trajan à Rome ²³⁴. Plus problématique est, en revanche, la date de construction du complexe

de la Tour de Vésone qui a été placée dans le dernier quart du I^{er} s. p.C. ²³⁵ avant que P. Gros n'y voit un édifice influencé par le Panthéon de Rome et, donc, du deuxième quart du II^e s. ²³⁶. Cependant, les dernières trouvailles tendent à dater l'ensemble du début du II^e s. ²³⁷. Quoi qu'il en soit, il est établi qu'il s'agit bien d'un complexe du II^e s. dont l'affinement de la datation pose encore problème. Cette construction appartient à une phase de monumentalisation du II^e s., caractéristique de bon nombre d'agglomérations d'Aquitaine et de Narbonnaise ²³⁸, qui fait désormais apparaître le *forum* du chef-lieu des Pétrucos comme un "centre secondaire" ²³⁹.

Hormis l'architecture, on perçoit une similitude dans les orientations des monuments. A Périgueux, comme d'ailleurs dans d'autres villes d'Aquitaine, deux orientations contemporaines ont été mises en évidence dans le quadrillage urbain : 0° dans le centre et 9°W à la périphérie, avec une marge d'erreur de plus ou moins 2° ²⁴⁰. Il convient de rester prudent pour Chamiers car elles ont été calculées en 1886 avec un matériel n'offrant pas les garanties de précision actuelles : on note toutefois que le portique semi-circulaire oriental est orienté à 2°24E et l'occidental à 1°44E ²⁴¹. En revanche, les constructions du bord de l'Isle le sont à 5°14E, les Thermes de l'Est à 23°4E. Il s'en dégage l'impression que le sanctuaire a été fondé sur le même cadre que le centre monumental de Périgueux, alors que les monuments périphériques se sont adaptés à la topographie prégnante, cours d'eau au nord, rupture de pente à l'est, à l'instar de ce qui a été perçu à Cahors et Dax ²⁴².

Le complexe de Chamiers ne peut évidemment pas rivaliser par la taille avec le

226. Tableterie 1996, 15.

227. Martin 1971.

228. Chamiers ne serait pas un *unicum* en Aquitaine car les sanctuaires – sans doute en bois et modestes – de Sanxay et des Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente) sont fréquentés dès l'époque augustéenne (Aupert *et al.* 1998, 62).

229. Barraud *et al.* 1992, 204.

230. Garmy 1992, 227

231. Doreau *et al.* 1985, 98.

232. Girardy-Caillat 1998, 43.

233. Girardy-Caillat 1998, 19. L'époque de Claude et l'époque flavienne sont aussi des périodes de monumentalisation des sanctuaires aquitains : Sanxay, Vendevre, Les Bouchauds, Saint-Germain d'Esteuil (Aupert *et al.* 1998, 62-63).

234. Bost *et al.* 1981 ; Doreau *et al.* 1985, 100-101. L'époque des Antonins et des Sévères est la période architecturalement la plus brillante pour plusieurs sanctuaires d'Aquitaine : Barzan, Les Bouchauds, Naintré (Aupert *et al.* 1998, 63).

235. Lauffray *et al.* 1990, 112.

236. Gros 1996, 184.

237. Girardy-Caillat 1998, 34. Le problème persiste pour les autres temples circulaires d'Aquitaine. Si l'état 2 de celui du Fâ à Barzan (Charente-Maritime) date des années 160 (Aupert *et al.* 1997 (Barzan), 25), on verra (paragraphe 6.1.) qu'il est difficile de faire remonter au delà des années 60-70 p.C. celui des Tours-Mirandes à Vendevre-du-Poitou.

238. Tel est le cas du sanctuaire des Bagnols à Alba-la-Romaine publié partiellement (Dupraz & Cossalter 1996, 103-115).

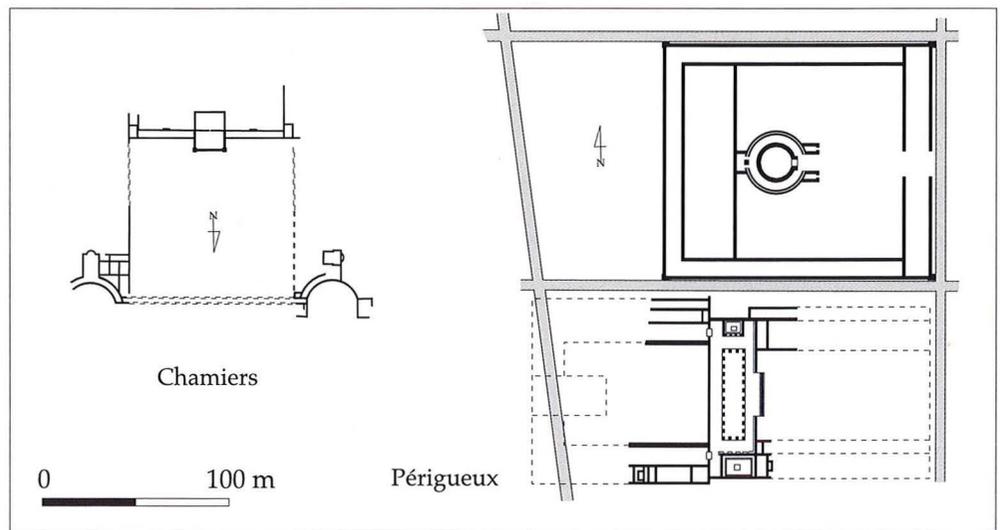
239. Gros 1998, 17.

240. Corneille & Guy 1992.

241. Notes inédites.

242. Corneille & Guy 1992, 238.

Fig. 38 : Plans comparatifs du sanctuaire de Chamiers et du centre monumental de Périgueux (Périgueux, d'après Doreau et al. 1985, fig. 1).



centre monumental de Périgueux, le premier couvrant tout juste l'aire de l'état I du *forum*, mais il participe, à son échelle, du même phénomène de monumentalisation (fig. 38). On le voit au final, les maigres indices de Chamiers témoignent du lien existant entre le chef-lieu de cité et un sanctuaire proche. Il est d'ailleurs probable, comme cela a été montré par ailleurs, que les évergètes, peut-être à l'instar de Valerius Maximus, provenaient de Vésone.

6. CHAMIERS DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL

6.1. Le sanctuaire

Le sanctuaire de Chamiers pourrait différer des complexes "ruraux" d'Aquitaine. En effet, les temples de type gréco-italique y sont très rares²⁴³. Tout au plus peut-on citer le temple 12.2.A du Gué de Sciaux à Antigny (Vienne), probablement tétrastyle ou *in antis*²⁴⁴ et, peut-être, celui de Calès à Mézin (Mézin 2)²⁴⁵. Le complexe d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) en a peut-

être possédé un, mais il ne s'agit ici que d'une restitution totale²⁴⁶. L'archéologie aérienne a également livré le temple du "forum" et le monument 36 du Fâ à Barzan qui pourraient tous deux être de type gréco-italique²⁴⁷. Toutes les autres constructions appartiennent à la série des plans centrés de type *fanum*²⁴⁸.

Une série particulière de sanctuaires présente des points communs avec ceux inspirés du plan du *Forum* de la Paix. Ceux-ci comprennent des *fana* intégrés sous le péribole, aux *cellae* de plan varié : *cella* circulaire aux Tours-Mirandes à Vendevre-du-Poitou (Vienne)²⁴⁹, hexagonale au Haut-Bécherel à Corseul (Côtes-du-Nord)²⁵⁰, rectangulaire au Mont-Dore (Puy-de-Dôme)²⁵¹, aux Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or)²⁵² et aux Bagnols à Alba-la-Romaine (Ardèche)²⁵³ (fig. 39). Comme à Avenches et dans d'autres sanctuaires, les portiques du péribole de Corseul présentent des renforcements quadrangulaires. Certains de ces ensembles – tels le Mont-Dore ou Corseul – ont été fouillés anciennement et ne

243. Nous écartons dès l'abord le cas du Jaunay-Clan (Vendée) mentionné hypothétiquement par ailleurs (Fincker & Tassaux 1992, 48). Pour nous, le plan n'est pas celui d'un temple de type gréco-italique. Il se rapprocherait de celui d'un *fanum*.

244. Richard 1989, 44-63.

245. De Chaisemartin & Marcadal 1998, 178. Toutefois, la présence de parois en pierres sèches, l'absence de *podium*, l'existence d'une pièce accolée à la *cella*, nous laissent perplexes.

246. Leclerc *et al.* 1992.

247. Aupert & Dassié 1997-1998, 171-174 et 176.

248. Fincker & Tassaux 1992, 48.

249. Aucher 1984.

250. Grenier 1960, 807-811 ; Langouët & Goulpeau 1984.

251. Grenier 1960, 426-429.

252. Planson & Pommeret 1986, 26-30.

253. Dupraz & Cossalter 1996, 103-104. Un autre *fanum* est d'ailleurs installé dans un deuxième temps dans le péribole du sanctuaire, à côté d'un temple sur podium.

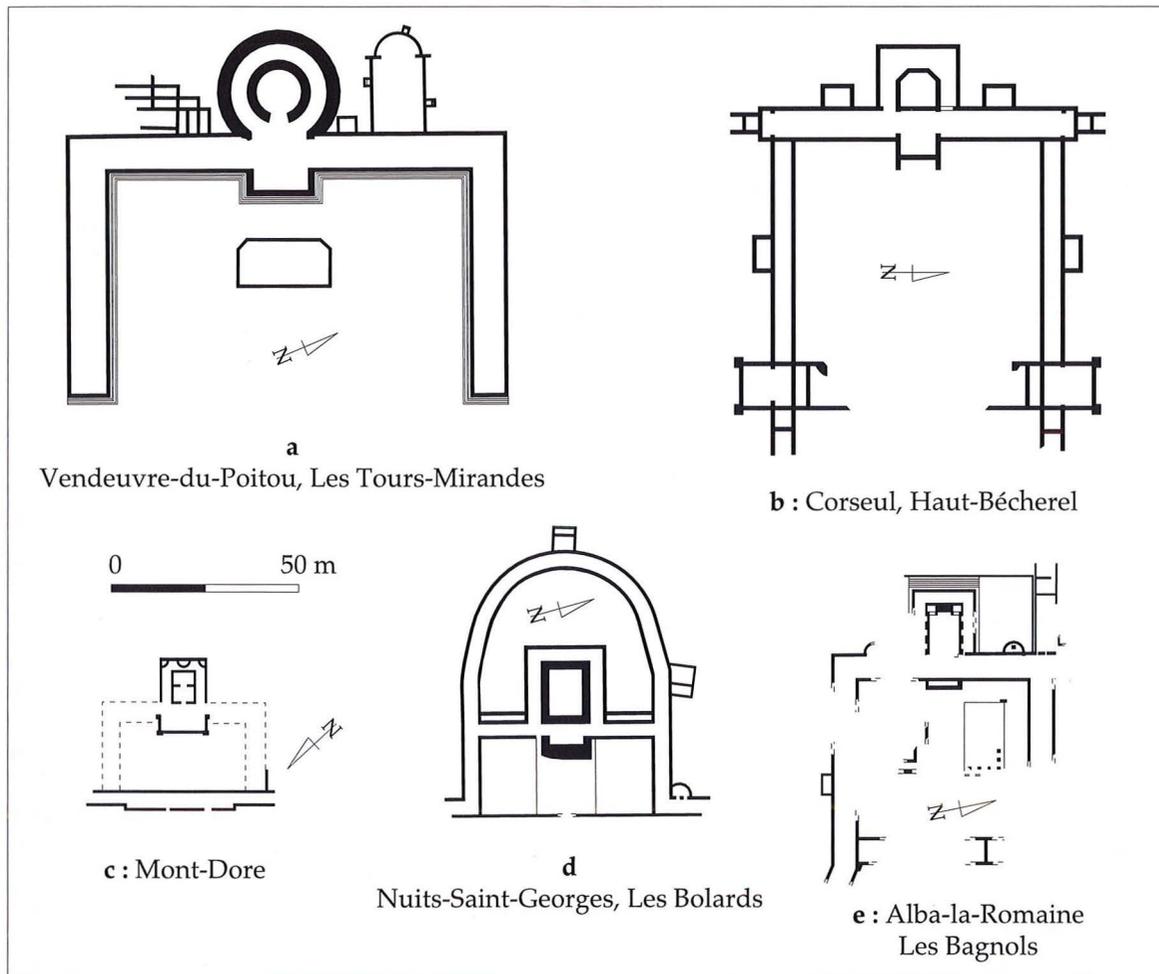


fig. 39 : Plans de sanctuaires comprenant un fanum intégré sous le péribole
(d'après a : Aucher 1984, fig. 1 ; b-c : Grenier 1960, 808 et 428 ;
d : Planson & Pommeret 1986, 29 ; e : Dupraz & Cossalter 1996, fig. 9).

sont donc pas datés. Le sanctuaire des Bolards remonte au milieu du 1^{er} s. p.C.²⁵⁴, celui des Tours Mirandes a été daté de la fin du règne de Tibère ou du début de celui de Claude²⁵⁵, mais le réexamen des céramiques publiées (sigillées) permet de descendre la datation jusque dans les années 60-70. Celui des Bagnols à Alba-la-Romaine est mis en place à l'époque de Claude. Cette série soulève un problème important. En effet, ces sanctuaires datent pour la plupart du

milieu du 1^{er} s. p.C., ce qui en fait des monuments antérieurs d'au moins vingt ans à leur modèle supposé²⁵⁶ ! Le fait que ces fouilles soient récentes ne laisse planer aucun doute de principe sur le sérieux de la datation proposée. Il faut probablement voir dans les sanctuaires à fanum des édifices différents des sanctuaires à temple gréco-italique avec lesquels la ressemblance n'est que typologique. Ils ont peut-être pour origine

254. Planson & Pommeret 1986, 30.
255. Potut & Aucher-Sire 1979.

256. Particulièrement significatif est le cas d'Alba-la-Romaine où le sanctuaire des Bagnols avec son fanum axial date de Claude alors que les aires A et B et leurs temples gréco-italiques remontent à l'époque flavienne et au II^e s.

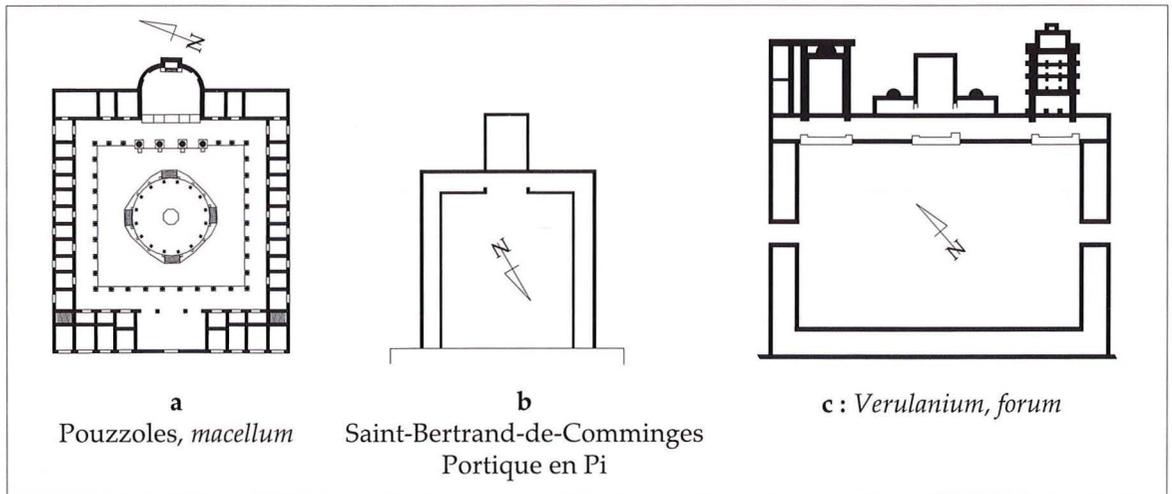


Fig. 40 : Monuments comprenant une cella en position axiale
(d'après a : De Ruyt 1983, dépliant II ; b : Aupert et al. 1996, 40 ; c : Balty 1991, fig. 99).

commune la recherche d'un nouveau type de sanctuaire dédié au culte impérial.

Il existe également d'autres édifices présentant une *cella* en position axiale : ce sont les ensembles à vocation commerciale, qu'il s'agisse de *macella*, tel celui de Pouzzoles (Italie) et sa salle absidée (fig. 40a), ou de foirail. Pour nous limiter au sud-ouest, nous ne mentionnerons que l'exemple du possible *forum boarium* de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), aboutissement de plusieurs séries de travaux, dont l'état définitif date du IV^e s. p.C., le temple axial étant par contre bien antérieur (deuxième moitié du II^e s.) (fig. 40b). Fr. Tassaux note que le plan évoquant un portique en Pi est trompeur, le mur destiné à soutenir la colonnade étant dans l'incapacité d'en recevoir une du fait de l'insuffisance des fondations. Il s'agit plus probablement d'un simple muret délimitant un déambulatoire ²⁵⁷. On trouve le même plan dans des monuments civiques, tel le *forum* de *Verulanium* (Angleterre) où la pièce axiale, un temps interprétée comme un temple, serait en fait la curie ²⁵⁸ (fig. 40c).

La situation de l'Aquitaine diffère de celle de la Narbonnaise où les *fana* sont extrêmement rares, contrairement aux temples de type gréco-

italiques, présents tant dans les chefs-lieux de cité que dans les agglomérations secondaires.

En définitive, les monuments strictement comparables à Chamiers sont en nombre très limité, puisque situés à Avenches, Tarragone ou Alba-la-Romaine. Ils étaient jusqu'à ce jour absents d'Aquitaine. En revanche, les sanctuaires à temple gréco-italique dominant sont relativement fréquents dans les chefs-lieux de cité d'Aquitaine, qu'il s'agisse des Piliers de Tutelle à Bordeaux (Gironde) ²⁵⁹, du Temple du *Forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges ²⁶⁰, de ceux des *fora* de Saintes (Charente-Maritime) ²⁶¹ ou Dax (Landes) ²⁶², Même chose peut-être dans l'état 2 du *forum* de Périgueux du milieu du II^e s. p.C. qui présente, au-delà de la basilique, un temple inséré dans le péribole. Il faut toutefois reconnaître qu'il s'agit d'une restitution complète, car seule la partie proche de la basilique a été fouillée ²⁶³.

Le complexe de Chamiers, par son type de temple, se rapproche des modèles urbains et se distingue en conséquence des autres sanctuaires "ruraux" d'Aquitaine. Il n'est que le reflet d'un monde urbain.

257. Aupert et al. 1996, 40-41.

258. Balty 1991, 153-155.

259. Maurin et al. 1992, 167.

260. Badie et al. 1994, 15-119.

261. Maurin 1978, 82.

262. Watier 1987.

263. Doreau et al. 1985.

6.2. L'agglomération

La petite agglomération de Chamiers fait partie également de la série des sanctuaires "ruraux". Il ne s'agit pas à proprement parler d'un sanctuaire péri-urbain ou suburbain. En effet, les constructions ne sont pas aux portes de la ville, comme celles de La Roche à Poitiers situées de l'autre côté de La Boivre et distantes de celles-ci de seulement 300 m ²⁶⁴. Il s'agit d'agglomérations séparées de quelques kilomètres du chef-lieu de cité et accessibles après une ou deux heures de marche tout au plus.

Le site des Arènes à Thénac (Charente-Maritime), à 5 km au sud de Saintes, entre dans cette catégorie (fig. 41). Il est relié à la ville par deux voies qui mènent de Saintes à Pons. L'édifice le mieux connu est un théâtre sis dans la partie nord de l'agglomération. A 250 m au sud-sud-ouest de ce dernier, est partiellement connu un bâtiment sur hypocauste de 442 m² (24,70 m x 17,9 m) appartenant à des thermes dont un mur en petit appareil conserve encore une élévation de 13 m ²⁶⁵. A l'ouest, s'étendrait une zone d'habitat de modeste superficie qui a livré des fragments de mosaïque, de marbre, de fûts de colonnes ²⁶⁶. L'agglomération est fréquentée du I^{er} s. a.C. au IV^e s. p.C. ²⁶⁷.

La Gaule Lyonnaise compte également quelques agglomérations de ce type, ainsi Allonnes (Sarthe) – dont les ruines s'étendent sur un quadrilatère de 600 x 800 m – située à 5 km en aval du Mans ²⁶⁸ (fig. 42). Trois secteurs ont livré des vestiges : des thermes doubles dégagés en 1837 sur l'emplacement de la ferme des Tuffêtes, un vaste sanctuaire de type *fanum* sur la colline du Bois Marshain, une zone de puits funéraires dans le secteur des fermes d'Arganton et des Perrières. Deux inscriptions associant Auguste et Mars Mullo ont par ailleurs été trouvées ²⁶⁹.

Évreux a la chance de posséder deux agglomérations dans son environnement proche

(fig. 43). La première est Vieil-Évreux (Eure) ²⁷⁰, à 7 km, qui s'organise autour d'un vaste sanctuaire, d'un théâtre et de thermes. D'autres lieux de culte moins importants ont été repérés, ainsi que des bâtiments de nature indéterminée, boutiques et autres, certains n'étant connus que par photographie aérienne. La seconde agglomération est Arnières-sur-Iton (Eure), distante elle aussi de 7 km environ. Seuls ont été partiellement dégagés en 1853 un théâtre et une inscription fragmentaire appartenant probablement à la dédicace du monument ²⁷¹. Aucune recherche nouvelle n'est venue compléter le plan de cette agglomération ²⁷².

Le même constat peut-être fait pour le site du Vieux-Lisieux sur la commune de Saint-Désir (Calvados), séparé de Lisieux par seulement 2 km. Bien qu'en partie détruit, le site qui couvrait 50 à 60 hectares comprenait au moins un grand sanctuaire, des thermes et un théâtre-amphithéâtre ²⁷³ (fig. 44).

A ces exemples, il faudrait peut-être ajouter celui du sanctuaire de Montmarte à Vault-de-Lugny (Yonne), distant d'Avallon de seulement 4 km. Il convient toutefois de rester prudent dans l'état actuel des publications car seul est connu un *fanum* – de taille importante – et un bâtiment annexe. Il est difficile de savoir si une véritable agglomération se développait autour ²⁷⁴.

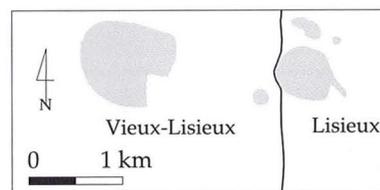


Fig. 44 : Les agglomérations secondaires à proximité des chefs-lieux de cité : Vieux-Lisieux à Saint-Désir (carte A. Bouet d'après Lemaître 1998, 60).

264. De La Croix 1887 ; Grenier 1960, 567-572.

265. On peut raisonnablement se demander si cette salle supposée ne doit pas en fait être subdivisée en plusieurs espaces.

266. Une construction circulaire ou semi-circulaire de 6,30 m de diamètre située entre le théâtre et les thermes avait été interprétée comme un temple. Cette hypothèse doit être abandonnée. Renseignement L. Maurin.

267. Maurin 1978, 314-315.

268. Terouanne *et al.* 1974.

269. Wüilleumier 1963, 139-140 (*ILTG* 343-345).

270. Cliquet *et al.* 1996.

271. *Imp(eratori) [Caes(ari)... C.I.L. XIII, 3201.*

272. Grenier 1958, 955 ; Cliquet 1993, 176-177.

273. Lemaître 1998.

274. Collectif 1989, 180-182.

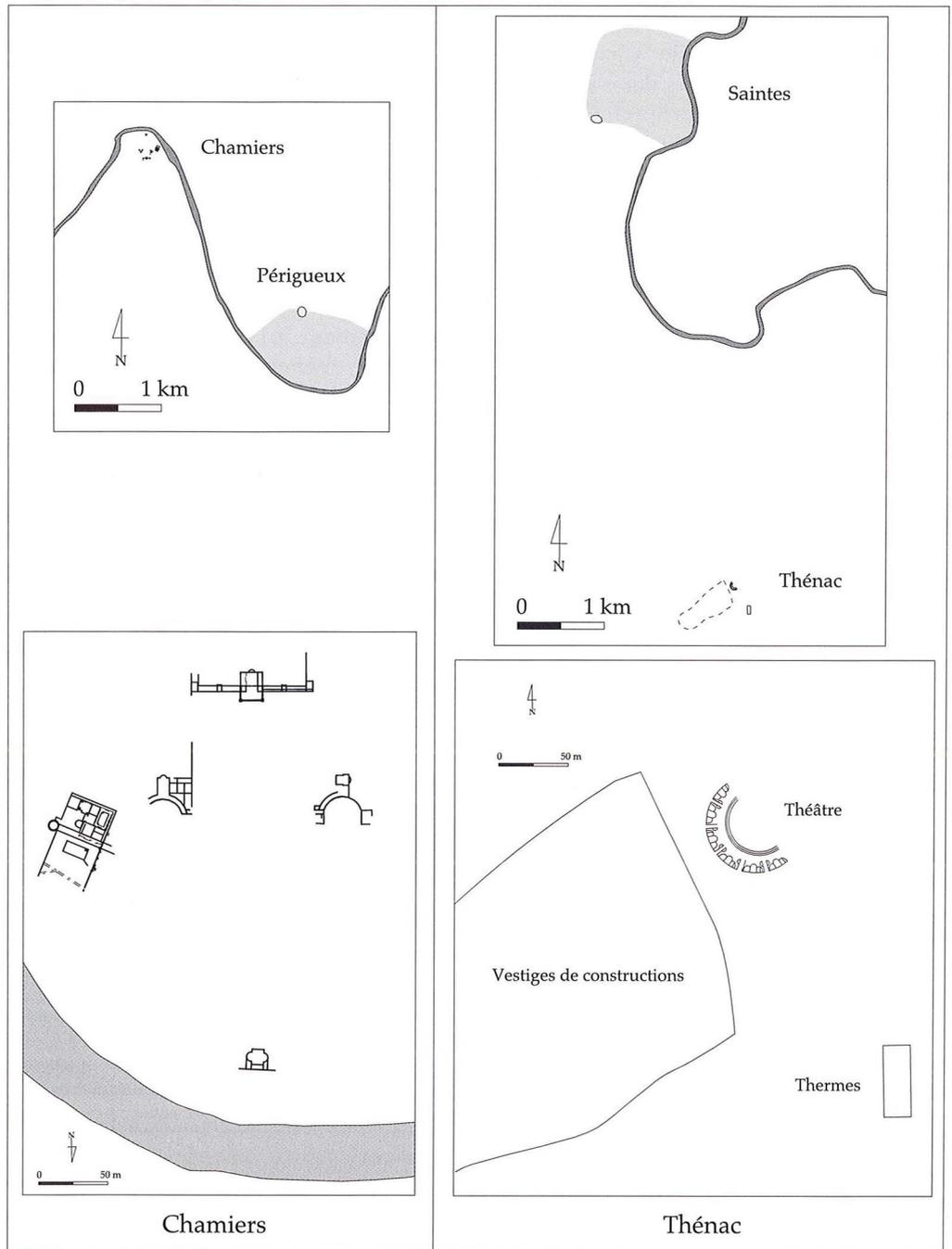


Fig. 41 : Les agglomérations secondaires à proximité des chefs-lieux de cité : Chamiers et Thénac (carte A. Bouet ; plan de Thénac, A. Bouet d'après Maurin 1978, fig. 375 et Dumasy 1989, 73).

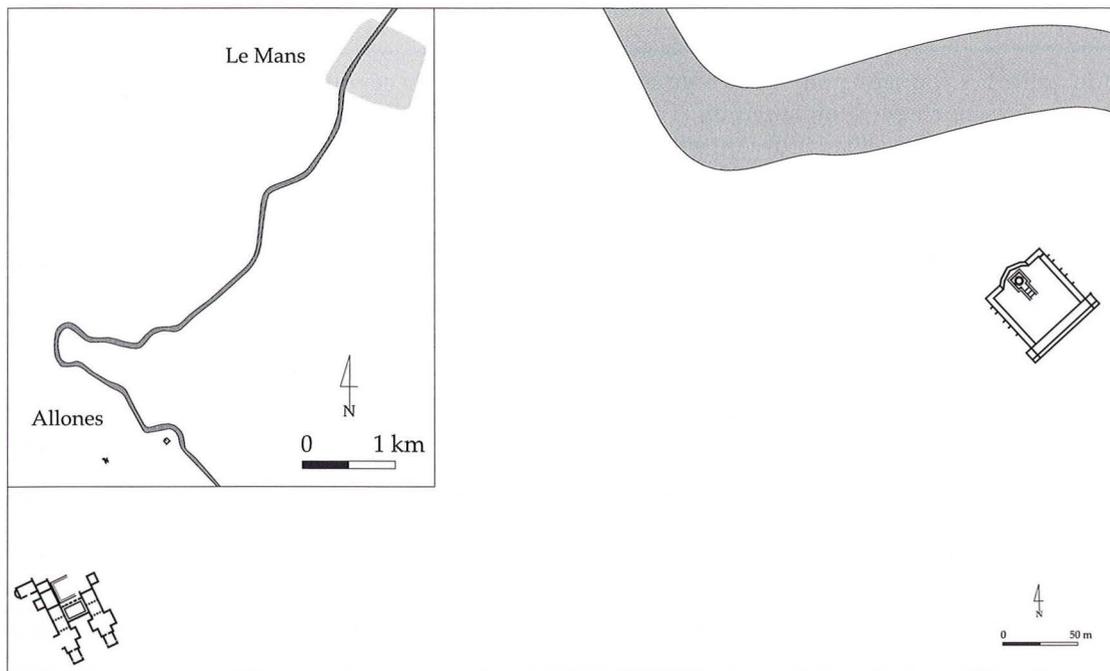


Fig. 42 : Les agglomérations secondaires à proximité des chefs-lieux de cité : Allonnes (carte A. Bouet ; plan A. Bouet d'après Terouanne et al. 1974, 12, 60 et Grenier 1960, 325).

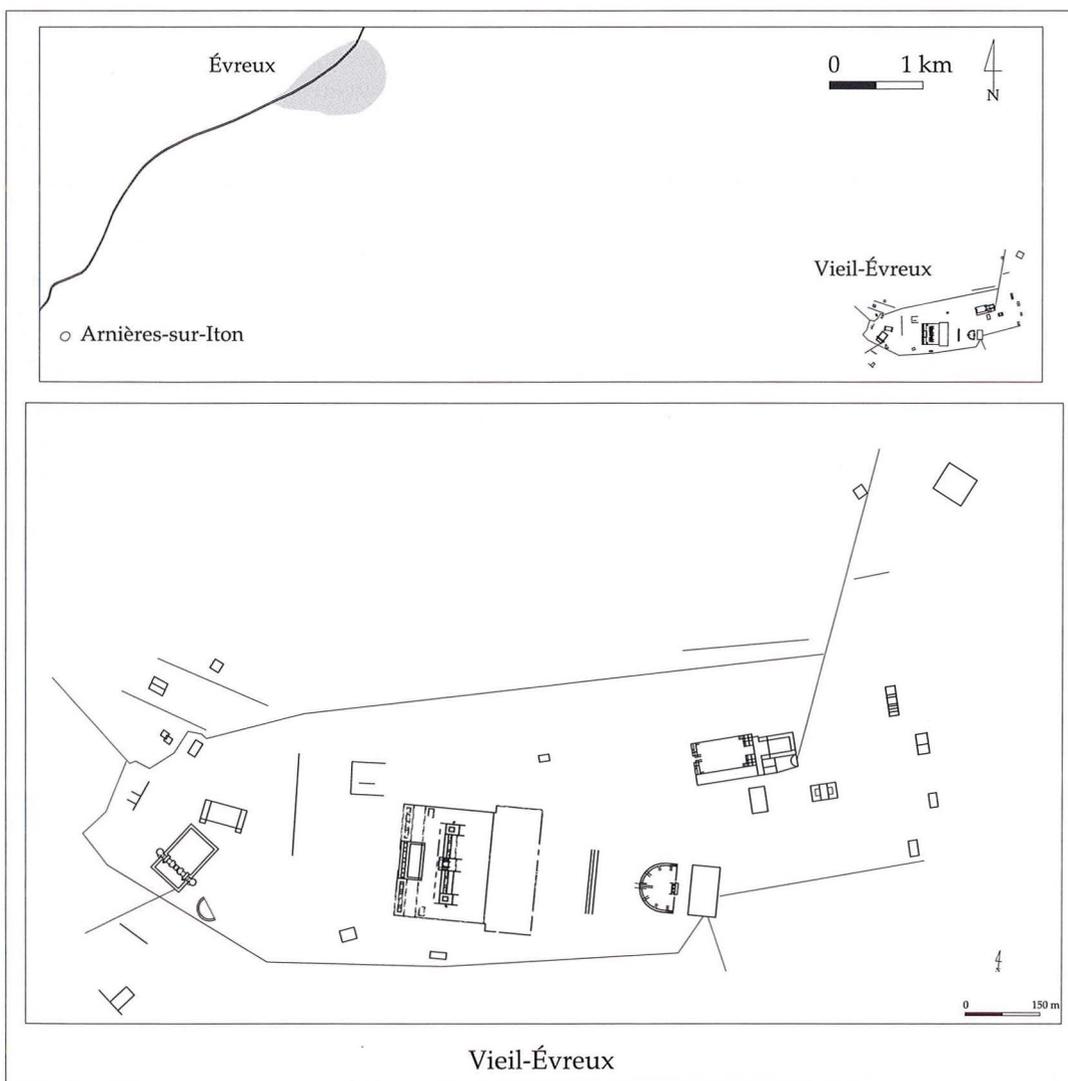


Fig. 43 : Les agglomérations secondaires à proximité des chefs-lieux de cité : Vieil-Évreux et Arnières-sur-Iton (carte A. Bouet ; plan du Vieil-Évreux d'après Cliquet et al. 1996, fig. 5).

Si l'on quitte la Lyonnaise pour la Narbonnaise, on retrouve le même type d'implantation. Tel est le cas de Saint-Michel-du-Touch distant de 4 km de Toulouse (Haute-Garonne) ²⁷⁵ (fig. 45). L'agglomération s'étend le long de la Garonne, jusqu'au confluent du Touch dominé par un promontoire sur lequel des vestiges interprétés comme ceux d'un temple gréco-italique ont été mis en évidence. Un amphithéâtre est connu de longue date 400 m plus au sud. Entre les deux se développe une série de constructions : petits habitats peu connus mais surtout trois bâtiments thermaux dont le plus vaste – les Thermes du Sud – ont une organisation qui, nous l'avons vu, rappelle les thermes de Chamiers. Entre ces bains et l'amphithéâtre se situe une zone constituée d'aménagements légers qui pourrait avoir servi de marché. Des nécropoles partiellement fouillées s'étendaient autour de l'amphithéâtre. Le site est occupé dès le I^{er} s. a.C. ; les grands monuments sont mis en place au milieu du siècle suivant. La fréquentation se prolonge jusqu'au IV^e s. mais les thermes semblent abandonnés dès la fin du II^e s. ²⁷⁶.

À l'autre extrémité de la Narbonnaise, se trouve l'agglomération de Vaugrenier à Villeneuve-Loubet, éloignée de 4 km d'Antibes (Alpes-Maritimes) à laquelle on parvenait probablement par un diverticule venant se greffer sur la *via Aurelia* (fig. 45). Le site s'étend sur 400 m du nord au sud et sur 100 m d'est en ouest. Le monument principal en est le temple gréco-italique et son péribole vu précédemment ²⁷⁷. Au sud, se développent deux séries de boutiques organisées en îlots séparés par une rue, ouvrant sur la voie par l'intermédiaire d'un portique. Dans deux au moins de ces cellules, se trouvaient des ateliers de potiers producteurs de vases kaoliniques à pâte grise, engobés à pâte claire, à parois fines et probablement de la céramique commune ; dans d'autres dominait une activité de tissage, ailleurs, un atelier de tabletterie. De l'autre côté de la voie, des thermes sont pressentis ²⁷⁸. Le site a été monumentalisé à l'époque augustéenne (10-1 a.C.) et détruit en 69/70 p.C. avant d'être réoccupé ponctuellement ²⁷⁹.

275. Bacrabère 1988, *Ancely*.

276. Bouet 1996, II, 394.

277. Olivier & Rogers 1978.

278. Renseignement P. Arnaud que nous remercions.

279. Arnaud 1996 ; Arnaud *et al.* 1997 ; Arnaud 1998a ; Arnaud 1998b.

Au terme de ces quelques considérations, force est de constater qu'il existe des ressemblances frappantes entre Chamiers et d'autres agglomérations du même type. Autour d'un sanctuaire prédominant, se retrouvent un ou plusieurs établissements thermaux, souvent de taille importante (trois à Saint-Michel-du-Touch, comme probablement à Chamiers). Les activités artisanales ne sont pas absentes : travail du bois, de l'os à Chamiers, activité commerciale au Vieil-Évreux et à Saint-Michel-du-Touch, production textile et céramique à Vaugrenier. Tous ces sites, très proches des grandes agglomérations, entretenaient avec elles des relations commerciales privilégiées et celles-ci constituaient des débouchés importants pour les productions locales par voie terrestre, fluviale ou maritime.

Chamiers apparaît comme un site trop éloigné du chef-lieu de cité pour en être topographiquement dépendant, mais assez proche de lui pour lui être fortement lié. Implanté autour d'un sanctuaire du culte impérial – et peut-être d'autres divinités – il pouvait être considéré juridiquement comme un quartier urbain détaché topographiquement du chef-lieu ²⁸⁰, mais en dépendre pour l'organisation du culte ²⁸¹, comme cela a été démontré dans la cité des *Riedones*. Ces agglomérations dépendent donc pour leur parure monumentale des élites urbaines, qui, en dehors du chef-lieu à proprement parler, trouvent là une nouvelle forme d'évergétisme ²⁸². Chamiers appartient à cette série d'agglomérations qui se développent et s'affirment surtout au II^e s. p.C. au moment où le modèle urbain imposé par Rome tend à s'estomper au profit de nouvelles réalités encore difficiles à caractériser. Celles-ci ont de plus en plus la faveur des populations qui trouvent là, hormis les vastes monuments publics de représentation – sanctuaires et thermes ²⁸³ –, les fonctions d'échange et de commerce ²⁸⁴ qui leur sont nécessaires.

280. Le Roux 1992-1993, 156.

281. Chastagnol 1980.

282. Mangin & Tassaux 1992, 475-476. Aupert *et al.* 1998, 61.

283. Nous l'avons vu pour Chamiers, les thermes ne détonneraient pas dans un chef-lieu de cité. Tel est également le cas à Barzan et Chassenon. Ces édifices n'ont rien à voir avec l'hydrothérapie et les sanctuaires des eaux (Scheid 1991, 212-213). Il s'agit de bâtiments servant à la purification des officiants et des fidèles, le sanctuaire étant assez éloigné du centre urbain et de ses thermes. La présence possible de plusieurs établissements pourrait témoigner d'une différenciation dans la fréquentation, le plus petit étant par exemple réservé aux prêtres, le plus vaste aux fidèles.

284. Gros 1998, 20 et 25.

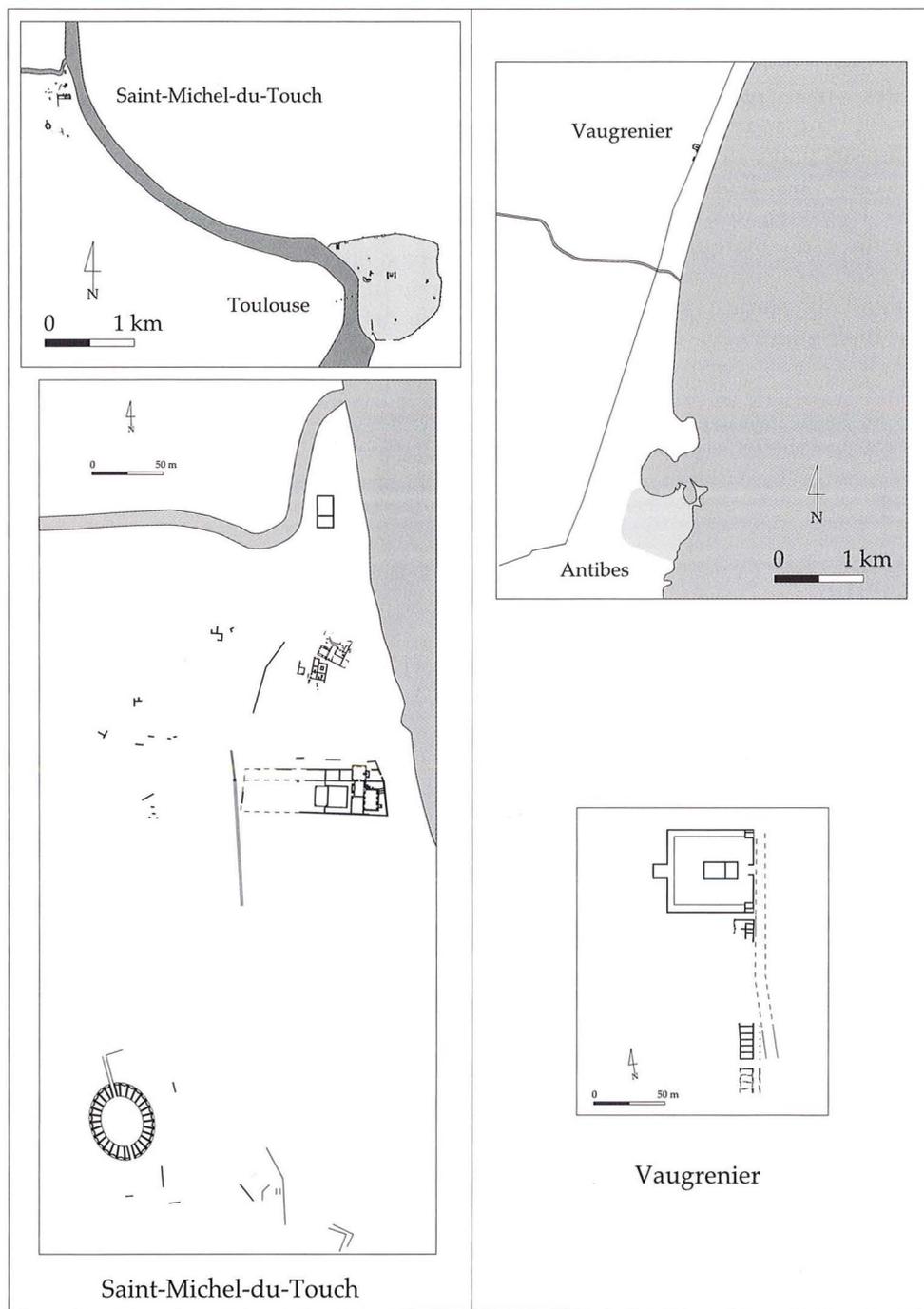


Fig. 45 : Les agglomérations secondaires à proximité des chefs-lieux de cité : Saint-Michel-du-Touch et Vaugrenier (carte Toulouse/Saint-Michel-du-Touch d'après Palladia ; plan d'après Baccrabère 1988, Saint-Michel, 175.

Carte Antibes/Vaugrenier d'après Arnaud et al. 1997, 61 ;
 plan d'après Arnaud et al. 1997, 61 et Olivier & Rogers 1978, fig. 4).

CONCLUSION

Chamiers s'inscrit donc – avec ses 6 ha – dans la série des très petites agglomérations secondaires²⁸⁵. On y remarque toutefois la présence d'un sanctuaire de taille importante, à l'instar de ceux de bon nombre d'agglomérations²⁸⁶. L'examen des vestiges permet de nuancer les dires du marquis de Fayolle qui affirmait en 1886 qu'“en somme, on n'a encore fait que gratter la surface de la terre ; les découvertes intéressantes se produiront sans

doute à un niveau inférieur”²⁸⁷. Chamiers vient pallier en partie la rareté des agglomérations secondaires et des sanctuaires “ruraux”²⁸⁸ remarquée sur le territoire des Pétrucos, hormis peut-être La Rigale à Villeteureix (Dordogne) qui semble isolé de tout habitat groupé, les *mansiones* de *Calambrio* (Saint-Germain-du-Salembre), *Diolindum* (Lalindes) dont on ne connaît rien²⁸⁹ et, peut-être, Petit-Bersac (Dordogne) en limite de territoire²⁹⁰, situation qui contraste vivement avec celle des cités voisines des Santons, Lémovices, Bituriges Vivisques et Nitiobroges.

285. 8 ha à la Barbinière à Mauléon (Maine-et-Loire) et L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), 5 à Blond (Haute-Vienne), 4 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), 2 à Villeneuve (Cher), 1 à Saint-Jean-le-Vieux (Pyrénées-Atlantiques) (Tassaux 1994, 203).

286. Tassaux 1994, 204.

287. De Fayolle 1886, 176.

288. Voir la carte particulièrement significative dans Tassaux 1994, 198.

289. Tassaux 1994, 211.

290. Gaillard 1997, 177-192.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations particulières

BAPA : *Bulletin de l'Association Pro Aventico*.

BSHAP : *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*.

BSNAF : *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*.

BSSHAC : *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et*

Archéologique de la Corrèze (Brive).

DAP : *Documents d'Archéologie Périgourdine*.

DAR : *Documents d'Archéologie Régionale*.

MAN : *Memorie dell'Accademia di Archeologia Lettere e Belle Arti di Napoli*.

TAL : *Travaux d'Archéologie Limousine*.

Agusta-Boularot, S. (1997) : *La fontaine, la ville et le Prince. Recherches sur les fontaines monumentales et leur fonction dans l'urbanisme impérial, de l'avènement d'Auguste au règne de Sévère Alexandre*, Thèse de doctorat dactylographiée Nouveau Régime, Aix-en-Provence.

Anderson Jr, J. C. (1984) : *The Historical Topography of the Imperial Fora*, Latomus 182, Bruxelles.

Arnaud, P. (1996) : “Villeneuve-Loubet. Parc départemental de Vaugrenier”, in : *Bilan scientifique 1995, Service Régional de l'Archéologie, Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Aix-en-Provence, 123-125.

— (1998a) : “Villeneuve-Loubet. Parc départemental de Vaugrenier”, in : *Bilan scientifique 1997, Service Régional de l'Archéologie, Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Aix-en-Provence, 55-57.

— (1998b) : “Antipolis et ses faubourgs”, in : *Les villes et leurs faubourgs en Gaule romaine*, Dossiers de l'Archéologie, 237, octobre 1998, 26-33.

Arnaud, P., B. Jégouzo et E. Pellegrino (1997) : “Villeneuve-Loubet. Parc départemental de Vaugrenier”, in : *Bilan scientifique 1996, Service Régional de l'Archéologie, Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Aix-en-Provence, 60-62.

Aublant, Ch. (1990) : “Procès verbal”, *BSHAP*, xxvii, 76-77.

Aucher, M.-R et M. (1984) : *Le vicus gallo-romain des Tours-Mirandes*, Société des Amis de Vendœuvre.

Aupert, P. (1991), “Les thermes comme lieux de culte”, in : *Les thermes romains*, Actes de la table ronde organisée par l'École Française de Rome (Rome, 11-12 novembre 1988), Paris-Rome, 185-192.

Aupert, P. et R. Turcan (1995) : “Attis et Cybèle à Lugdunum Convenarum”, *Aquitania*, 13, 179-192.

Aupert, P., E. Boube, Chr. Dieulafait, G. Fabre, M. Fincker, J. Guyon, M. Janon, J.-M. Labarthe, Y. Lignereux, L. Maurin, R. Monturet, J.-M. Pailler, J.-L. Paillet, C. Petit, R. Sablayrolles, D. Schaad, J.-L. Schenck et Fr. Tassaux (1996) : *Saint-Bertrand-de-Comminges, Lugdunum Convenarum, La cité des Convènes*, Guide Archéologique de la France, 33, Paris.

Aupert, P., C. Carponsin-Martin, J. Dassié, St. Gustave et D. Tardy (1997) : *Le site archéologique de Barzan. “Le Moulin-du-Fâ”, Charente-Maritime, Guide archéologique*, Saint-Jean-d'Angely. (= Barzan)

Aupert, P. et J. Dassié (1997-1998) : “L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan”, *Aquitania*, 15,

- 167-185.
- Aupert, P., M. Amandry, E. Dhenin, E. Follain, Fr. Gerber, L. Goulpeau, D. Gricourt, B. Guillot, P. Lanos, A.-G. Philippot-Blot et J. Moesgaard (1997) : *Les thermes d'Évreux*, Documents Archéologiques de l'Ouest, Angers. (= Évreux)
- Aupert, P., M. Fincker et Fr. Tassaux (1998) : "Agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique", in : *Villes et campagnes en Gaule romaine, Actes du 120^e Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques (Aix-en-Provence, 23-28 octobre 1995)*, 45-69.
- Baccrabère, G., (1988) : *Le sanctuaire rural antique d'Ancely (commune de Toulouse)*, Chronique n°1, Supplément au Bulletin de Littérature Ecclésiastique de l'Institut Catholique de Toulouse, Toulouse. (= Ancely).
- (1988) : "Le site archéologique de Saint-Michel-du-Touch", in : *Palladia Tolosa, Toulouse antique*, Catalogue de l'exposition, Toulouse, 174-177. (= Saint-Michel).
- Badie, A., R. Sablayrolles et J.-L. Schenck (1994) : *Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire, Saint-Bertrand-de-Comminges I*, Études d'archéologie urbaine, Toulouse.
- Balty, J.-Ch. (1991) : *Curia Ordinis, Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies du monde romain*, Bruxelles.
- Barbet, A. (1981) : "Les décors à matériaux mixtes à l'époque romaine", *RA*, 1, 67-70.
- Bardy, M. (1957) : "Procès-verbal", *BSHAP*, 84, 152.
- Barraud, D., M. Fabioux, Chr. Vernou, J.-F. Buisson et Cl. Girardy-Caillat (1992) : "Origine et développement topographique des agglomérations : Agen, Angoulême, Bordeaux, Périgueux, Poitiers, Saintes", in : Maurin 1992, 199-209.
- Barrière, Cl. (1996) : "Domus Pompeia", *Fouilles de la villa des Bouquets à Périgueux*, Périgueux.
- Barrière, P. (1930) : *Vesunna Petrucoriorum*, Périgueux.
- Barrois, N., L. Demarez et A. Henton (1993) : "Les sites de reconstitution", *Archeologia*, 293, 30-38.
- Bayard, D. et J.-L. Massy (1983) : *Amiens romain, Samarobriua ambianorum*, Amiens.
- Béal, J.-Cl., J. Dupraz et E. Boucharlat (1989) : "Architecture et urbanisme antiques d'Alba (Ardèche) : documents nouveaux", *RAN*, 22, 99-145.
- Begović Dvoržak, V. (1993-1994) : "Rezidencijalni kompleks u Uvali Verige na Brijunima. Hramovi", *Vamz*, 26-27, 25-46.
- Blanchard-Lemée, M. (1981) : "La villa à mosaïques de Mienne-Marboué (Eure-et-Loire)", *Gallia*, 39, 63-83.
- Bost, J.-P., J.-Cl. Golvin et J. Schreyeck (1981) : "Observations sur quelques aspects de l'urbanisme de Périgueux antique", in : *Périgueux, Le Périgord, Les anciennes industries de l'Aquitaine*, Actes du XXX^e Congrès d'Études régionales tenu à Périgueux les 22 et 23 avril 1978, 83-106.
- Bost, J.-P. et G. Fabre (à paraître) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.), Pétrucos*.
- Bossert, M. et M. Fuchs (1989) : "De l'ancien sur le forum d'Avenches", *BPA*, 31, 12-105.
- Boube-Piccot, Chr. (1975) : *Les bronzes antiques du Maroc, II. Le mobilier*, Rabat.
- Boucher, S. (1976) : *Recherches sur les bronzes figurés de la Gaule pré-romaine et romaine*, BEFAR 228, Paris-Rome.
- Bouet, A. (1996) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Université de Provence, Thèse de doctorat dactylographiée, Aix-en-Provence.
- (1997-1998) : "Les thermes de la villa de Montmaurin et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive", *Aquitania*, 15, 213-244.
- (1998a) : "Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain : les exemples d'Orange et Vienne", *RA*, 1, 33-105.
- (1998b) : "La mosaïque de la via Marsala à Rome (Regio V) : le plan des thermes d'une association d'athlètes ?", *MEFRA*, 110-2, 849-892
- (1999) : *Les matériaux de construction dans les thermes de Gaule Narbonnaise*, Scripta Varia, Ausonius, Aubenas.
- Bourgeois, Cl. (1992) : *Divona, Vol. I, Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau. Vol. II, Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris.
- Bridel, Ph. (1982) : *Aventicum III, Le sanctuaire du Cigognier*, Cahiers d'archéologie romande 22, Lausanne.
- Cadoux, J.-L. (1978) : "Un sanctuaire gallo-romain isolé", *Latomus*, 27, 325-260.
- (1992) : "Le théâtre du sanctuaire rural de Ribemont-sur-Ancre (Somme)", in : *Le théâtre antique et ses spectacles, Spectacula II*, Actes du colloque des 27, 28, 29, 30 avril 1989, Lattes, 89-102.
- Carrère, J.-Cl. (1988) : *Coulounieix-Chamiers. Histoire et histoires*, Périgueux.
- Chastagnol A. (1995) : "L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises", *REA*, 97, 3-4, 593-614.
- (1980) : "L'organisation du culte impérial dans la cité à la lumière des inscriptions de Rennes", in : Rouanet-Liesenfelt, A.-M. : *La civilisation des Riedones*, 2^e Suppl. à *Archéologie en Bretagne*, 187-199.
- Chastagnol, I. (1997) : "Le site gallo-romain des Arèbes (commune de Naves, Corrèze) : actualisation du dossier", *TAL*, 17, 101-122.
- Cliquet, D. (1993) : *L'Eure*, 27, Carte archéologique de la Gaule, Paris.
- Cliquet, D., P. Eudier, A. Étienne, P. Blaszkiewicz, V. Brunet, J.-Chr. Moesgaard, et E. Poirel (1996) : *Le Vieil-Évreux. Un vaste site archéologique*, Évreux.
- Collectif (1989) : *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*, Arnay-le-Duc.
- Corneille, L. et M. Guy (1992) : "Les trames quadrillées des parcelles urbaines, suburbaines et rurales : relations et problématique", in : Maurin 1992, 237-244.

- De Chaisemartin, N. et Y. Marcadal (1998) : "Le sanctuaire de Mézin à Calès (Lot-et-Garonne)", in : *Villes et campagnes en Gaule romaine*, 120^e Congrès national des sociétés savantes, 1995, Archéologie, Aubenas, 175-187.
- De Fayolle, marquis (1886) : "Procès-verbal", *BSNAF*, 175-177.
- (1900) : "Procès-verbal", *BSHAP*, 27, 354.
- De La Croix, C. (1887) : "Les temples et le puits de Mercure sur les hauteurs de Poitiers", *MSAO*, 487-545.
- De Laurière, J. (1887) : "Procès-verbal", *BSHAP*, 60-61.
- De Ruyt, Cl. (1983) : Macellum, *Marché alimentaire des Romains*, Louvain-la-Neuve.
- De Taillefer, W. (1826) : *Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux*, Périgueux.
- Deru, X. (1994) : "Les bains publics et domestiques dans la cité des Tongres", *DAR*, 4, 5-63.
- Didon, M. (1918), "Procès-verbal", *BSHAP*, 45, 196.
- Doreau, J., Cl. Girardy et J.-Fr. Pichonneau (1985) : "Contribution à l'étude du forum de Vésone (Périgueux, Dordogne)", *Aquitania*, 3, 91-104.
- Dumasy, Fr. (dir.) (1989) : "Petit atlas des édifices de spectacles en Gaule romaine", in : *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition, Lattes, 43-75.
- Dumasy, Fr. et M. Fincker (1992) : "Les édifices de spectacle", in : Maurin 1992, 293-321.
- Dupraz, J. et N. Cossalter (1996) : "La statuaire antique d'Alba dans son contexte topographique : découvertes anciennes et récentes", *RAN*, 29, 93-118.
- Durand, Ch. (1886) : "Procès-verbal", *BSHAP*, XIII, 353-355.
- Duval, P.-M. (1956) : "Le groupe de bas-reliefs des 'nautae parisiaci'", *MMAI*, 48-2, 63-90.
- Duvauchelle, A. (1990) : *Les outils en fer du musée d'Avenches*, BAPA, 32.
- Espérandieu, É. (1892) : "Les inscriptions antiques de Lectoure", *Revue de Gascogne*, 33, 5-98.
- Étienne, R. (1985) : "Un complexe monumental du culte impérial à Avenches", *BAPA*, 29, 5-26.
- Feytmans-Faïder, G. (1979) : *Les bronzes romains de Belgique*, Mayence.
- Fincker, M. et Fr. Tassaux (1992) : "Sanctuaires 'ruraux' d'Aquitaine et culte impérial", *MEFRA*, 104-1, 41-76.
- Fouet, G. (1969) : *La villa gallo-romaine de Montmaurin*. 20^e Suppl. à *Gallia*. Paris.
- Frézouls, Éd. (1967) : "Informations archéologiques, Circonscription de Champagne-Ardenne", *Gallia*, 25, 271-296.
- Frova A. (1979) : "Tipologie e forme architettoniche degli edifici pubblici", in : *Brescia romana, Materiali per un museo II*, 211-240.
- Fuchs, M. (1992) : "IOM au pied du temple d'Avenches, De l'église Sainte-Marie-Madeleine au sanctuaire du Cigognier", *BAPA*, 34, 5-22.
- Gaillard, H. (1997) : *La Dordogne, 24*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.
- Garmy, P. (1992) : "Tradition et nouveautés dans les cadres de la vie urbaine au début de l'Empire", in : Maurin 1992, 223-235.
- Gayraud, M. (1981) : *Narbonne antique des origines à la fin du III^e s.*, Suppl. 8 à la *RAN*, Paris.
- Girardy-Caillat, Cl. (1998) : *Périgueux antique (Dordogne)*, Guides archéologiques de la France 35, Paris.
- Grangé, B. (1997) : *Eaux guérisseuses et sources sacrées dans l'Aquitaine romaine du I^{er} siècle av. J.-C. au VI^e siècle ap. J.-C., Un exemple de thermalisme gallo-romain*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Bordeaux.
- Grenier, A. (1906) : *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices, Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province romaine*, Paris.
- (1934) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine, VI-2, L'archéologie du sol, Navigation - Occupation du sol*. Paris.
- (1958) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine, III, L'architecture T. 2. Ludi et circenses, Théâtres, Amphithéâtres, Cirques*, Paris.
- (1960) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine, IV, Les monuments des eaux. T. 1. Aqueducs et thermes. T. 2. Villes d'eaux et sanctuaires de l'eau*. Paris.
- Gros, P. (1976) : Aurea Templa, *Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Paris-Rome.
- (1996) : *L'architecture romaine, 1, Les monuments publics*, Paris.
- (1998) : "Villes et 'non-villes' : les ambiguïtés de la hiérarchie juridique et de l'aménagement urbain", in : *Villes et campagnes en Gaule romaine, Actes du 120^e Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques (Aix-en-Provence, 23-28 octobre 1995)*, 11-25.
- Gsell, S. (1901) : *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris.
- Guadagnin, R. (1974-1975) : "Matériel découvert dans la cave gallo-romaine des Thuileaux au Plessis-Gassot", *Bulletin annuel de la J.P.G.F.*, 4-5.
- Hardy, M. (1886) : "Procès-verbal", *BSHAP*, XIII, 176-180, 258-260-267-270 et 433-435.
- Hidalgo Prieto, R. (1996) : *Espacio publico y espacio privado en el conjunto palatino de Cercadilla (Córdoba) : el aula central y las termas*, Séville.
- Hofmann, B. : *La quincaillerie antique. I^{ère} partie*, Touring Club de France, Notice technique 14.
- Holder, A. (1962) : *Alt-Celtischer Sprachschatz*, Graz.
- Isings, C. (1957) : "Roman Glass from Dated Finds. *Archeologia Traiectina*", II. Groningen.
- Jacopi, G. (1936) : "Sabaudia, Scavi nella villa di Domiziano in località 'Palazzo' sul lago di Paola", *NSA*, VI, 12, 21-50.
- Janon, M. (1985) : "Recherches à Lambèse, III, Essais sur le temple d'Esculape", *AntAfr*, 21, 35-102.

- Kaufmann-Heinimann, A. (1977) : *Die Römischen Bronzen der Schweiz, I, Augst*, Mayence.
- Krenker, D., et E. Krüger, avec la collaboration de Lehmann, H. et H. Wachtler (1929) : *Die Trierer Kaiserthermen*, Augsburg.
- Lacaille, A. (1987) : "Un fragment de décor pariétal gallo-romain découvert à Chamiers en 1886", *DAP*, 2, 93-95.
- Ladevi-Roche, Dr (1887) : "Procès-verbal", *BSHAP*, XIV, 82-83.
- Lalande, Ph. (1885) : "Ruines romaines de Tintignac (Corrèze)", *BSSHAC*, 7, 632-713.
- Langouët, L. et L. Goulpeau (1984) : "La datation archéomagnétique du temple du Haut-Bécherel à Corseul", *RAO*, 1, 85-88.
- Laubenheimer, F. (1985) : *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris.
- Lauffray, J., E. Will, M. Sarradet et Cl. Lacombe (1990) : *La tour de Vésone à Périgueux, Temple de Vesunna Petrucoriorum*, 49^e Suppl. à *Gallia*, Paris.
- Lavagne, H. (1988) : *Operosa Antra, Recherches sur les grottes à Rome de Sylla à Hadrien*, BEFAR 272, Paris-Rome.
- Lebel, P. et S. Boucher (1975) : *Bronzes figurés antiques (grecs, étrusques et romains) (Musée Rolin, Autun)*, Paris.
- Leclerc, A., C. Chabrié, D. Chabrot et J. Depoid (1992) : "Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). L'urbanisation gallo-romaine à *Excisum* (Eysses)", in : Maurin 1992, 167-174.
- Lemaitre, Cl. (1998) : "Le Vieux-Lisieux, Ville ou sanctuaire suburbain ?", in : *Les villes et leurs faubourgs en Gaule romaine*, Dossiers de l'Archéologie, 237, octobre 1998, 58-63.
- Le Roux, P. (1992-1993) : "*Vicus et castellum* en Lusitanie sous l'Empire", *SHHA*, 10-11, 151-160.
- Loustaud, J.-P. (1982) : "Les thermes de la villa gallo-romaine de Brachaud, Synthèse d'une évolution", *TAL*, 3, 31-52.
- Maiuri, A. (1958) : *Ercolano, I nuovi scavi (1927-1958)*, Rome.
- Mangin, M. et Fr. Tassaux (1992) : "Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine", in : Maurin 1992, 461-496.
- Mar, R. (1993) : "El recinto de culto imperial de Tàrraco y la arquitectura flavia", in : *Els monuments provincials de Tàrraco*, Documents d'Arqueologia Clàssica 1.
- Marchadier, M. (1900) : Procès-verbal, *BSHAP*, 84, 152.
- Martin, Th. (1971) : "Contribution à l'étude des médaillons en bois de cervidés de la région de Saint-Pons de Thomières (Hérault)", *Travaux et Recherches, Bulletin de la Fédération Tarnaise de Spéléo-Archéologie*, 8, 83-99.
- Maurin, L. (1978) : *Saintes antique des origines à la fin du VI^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes.
- (dir.) (1992) : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990, Bordeaux.
- Maurin, L., J.-P. Bost et J.-M. Roddaz (1992) : *Les racines de l'Aquitaine, Vingt siècles d'histoire d'une région, Vers 1 000 avant J.-C.-vers 1 000 ap. J.-C.*, Bordeaux.
- Menzel, H. (1960) : *Die Römischen Bronzen aus Deutschland, I, Speyer*, Mayence.
- (1966) : *Die Römischen Bronzen aus Deutschland, II, Trier*, Mayence.
- Michel, Fr. (1991) : "Le dossier des monuments romains de Chamiers", *BSHAP*, 118, 561-590.
- (1999) : "Chamiers ieri ed oggi", *Abruzzo AZ* 60, 2.
- Millereux-Le Bechennec, J. (1998) : *Les thermes privés ruraux dans les Trois Gaules*, Thèse de Doctorat dactylographiée, Université de Paris-Sorbonne-Paris V.
- Morvillez, E. (1993) : *Formes et évolutions des salles de réception des grandes demeures tardives du bassin méditerranéen occidental (IV^e-VI^e siècle)*, Université de Paris IV.
- Mylus, H. (1924) : "Die Rekonstruktion der römischen Villen von Nennig und Fliessené", *Bj*, 129, 109-129.
- Neuerburg, N. (1965) : *L'architettura delle fontane e dei ninfei nell'Italia antica*, MAN, V, Naples.
- Nielsen, I. (1990) : *Thermae et balnea*, Aarhus.
- Olivier, A. et B. Rogers (1978) : Le monument de Vaugrenier (Alpes-Maritimes), *RAN*, 11, 143-193.
- Paunier, D., E. Abetel, M. Andres-Colombo, P. Bratschi-Corfu, J. Bernal, D. Castella, L. Flutsch, J.-B. Gardiol, M.-A. Haldimann et Fr. Rossi (1987) : *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy, Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1984*, Lausanne.
- Pietsch, M. (1983) : "Die römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel", *Sj*, 39, 5-132.
- Planson, E. et C. Pommeret (1986) : *Les Bolards, Le site gallo-romain et le musée de Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or)*, Guides Archéologiques de la France, 7, Paris.
- Plassac : *La villa gallo-romaine de Plassac*, Les Amis du Vieux Plassac (s. p., s. éd.).
- Pomarèdes, H., S. Barberan, O. Maufra et L. Sauvage (1996) : "Nîmes, Saint-André-de-Codols", in : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, n° 3, Juan-les-Pins.
- Potut, Ch. et M.-R. Aucher-Sire (1979) : "Favissa ou dépotoir du sanctuaire gallo-romain des Tours Mirandes (Vienne)", *RACF*, 69-70, 13-19.
- Provost, M. et Chr. Mennessier-Jouannet (1994) : *Le Puy-de-Dôme, 63/2*. Carte Archéologique de la Gaule, Paris.
- Py, M. (1993) : *Lattara 6, Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattes.
- Quoniam, P. (1951) : "Une mosaïque à scènes de chasse récemment découverte à Henchir-Toungar (Tunisie)", *Karthago*, 2, 109-122.
- Rakob, F. (1974) : "Das Quellenheiligtum in Zaghouan und die römische Wasserleitung nach Karthago", *MDAI(R)*, 81, 41-89.

- Richard, Chr. (1989) : *Gué-de-Sciaux (Antigny/Vienne), Une ville gallo-romaine, Fouilles d'un sanctuaire*, Mémoire IV, Chauvigny.
- Rolland, H. (1965) : *Bronzes antiques de Haute Provence*, 17^e Suppl. à *Gallia*, Paris.
- Rossi, F. et A. Garzetti (1995) : "Nuovi dati sul santuario tardorepubblicano di Brescia", in : *Splendida civitas nostra, Studi archeologici in onore di Antonio Frova*, Rome, 77-93.
- Roux, J. (1941) : "Procès-verbal", *BSHAP*, 68, 322 et 402-403.
- Santrot, M.-H. et J. (1979) : *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Éditions du CNRS, Paris.
- Savay-Guerraz, H. et J.-L. Prisset (1992) : "Le portique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) et son contexte, État des recherches", *RAN*, 25, 110-119.
- Scheid, J. (1991) : "Sanctuaires et thermes sous l'Empire", in : *Les thermes romains*, Actes de la table ronde organisée par l'École Française de Rome (Rome, 11-12 novembre 1988), Paris-Rome, 205-216.
- Scheid, J. (1992) : "Épigraphie et sanctuaires guérisseurs en Gaule", *MEFRA*, 104, 1, 25-40.
- Tabletterie (1996) : *La tabletterie gallo-romaine et médiévale, Une histoire d'os*, Paris.
- Tardy, D. (1989) : *Le décor architectural de Saintes antique*, *Aquitania* Suppl. 5, Paris-Bordeaux.
- Tassaux, Fr. (1994) : "Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine : morphologie et réseaux", in : *Les agglomérations secondaires, La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim, Paris, 197-214.
- Terouanne, P., A. Pioger et Fr. Ribemont (1974) : *Allonnes dans l'Antiquité*, Le Mans.
- Tilhard, J. L., Fr. Moser et M. Picon (1991) : "De Brive à Espalion : bilan des recherches sur un nouvel atelier des sigillées et sur les productions céramiques de Brive (Corrèze)", in : *SFECAG, Actes du congrès de Cognac*, 229-258.
- Tobie, A. (1978) : "Occupation antique et carte archéologique : l'exemple de la région à l'ouest de Périgueux", in : *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord*, Paris, 7-42.
- Van Ossel, P. (1992) : *Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*, 51^e Suppl. à *Gallia*, Paris.
- Varoqueaux, Cl. (1986) : "Informations archéologiques, Circonscription de Haute-Normandie", *Gallia*, 44, 361-373.
- Verduchi, P. (1975) : "Le terme con cosidetto 'Heliocaminus'", in : *Ricerche sull'architettura di Villa Adriana*, Rome, 55-95.
- Watier, Br. (1987) : *Dax, les ruines romaines de l'îlot central, Visite de la crypte archéologique*, Dax.
- Weber, W. (1979) : *Trier Barbara Baths*, Mayence.
- Woimant, G. P. (1993) : "Le sanctuaire antique de Champlieu, commune d'Orrouy (Oise)", *RAP*, 1-2, 63-198.
- Wuilleumier, P. (1963) : *Inscriptions latines des Trois Gaules (France)*, 17^e Suppl. à *Gallia*, Paris. (= ILTG)
- Yegül, F. K. (1992) : *Baths and Bathing in Classical Antiquity*, Londres.